

QUÉBEC-PRESSE

Semaine du 10 au 16 décembre

Météo: Nuageux avec chutes de neige

DERNIÈRE ÉDITION

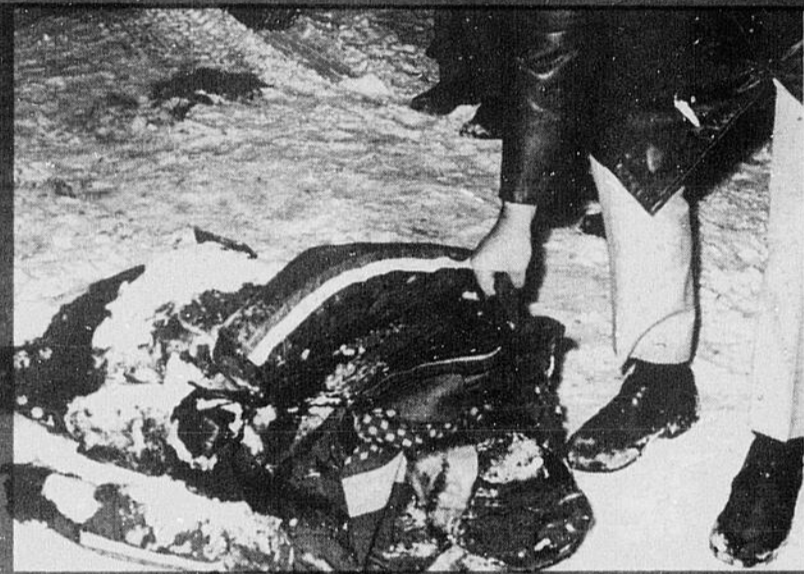
10 novembre 1972 VOL 4 no 48

LIVRÉ À DOMICILE: 30¢

PARTOUT AU QUÉBEC

25¢

Avant de se tuer pour échapper à l'Institut Pinel



Il envoie son testament et tous ses biens à Québec-Presse

Jeune le 11 octobre 1972 pour juger... même dans le sous-sol. Je n'ai jamais demandé de... Les policiers sont demeurés en surveillance... plusieurs jours et depuis ce temps, ils viennent de temps à autre et surveillent. En suite, je demande et fonds pour d'un handicapé (un handicapé physique) de mes biens... Le 24 novembre 72... me tuerai avec... seul garçon, d'été... j'ai subi depuis... et sur la... je me... mais je ne suis tout de même pas... responsable de ce dont j'assume entièrement. Que me... juger et à établir la degré de responsabilité qui est...



PAGES 15-16-17-18



La mère de Jacques Rose et son avocat, Me Robert Lemieux tout réjouis de l'acquittement survenu quelques heures plus tôt.



Jacques Rose

ACQUITTE!

-page 3

mini-loto
TIRAGE: VENDREDI, 1 décembre

71034
22 GAGNANTS DE \$5000.
1034
176 GAGNANTS DE \$500.
034
1782 GAGNANTS DE \$100.

LOTO PERFECTA

18e COURSE, le 7 décembre 1972

RÉSULTAT

ORDRE: \$1,293.20 (92 PRIX)

DÉSORDRE: \$95.30 (1248 PRIX)

VENTE TOTALE: \$495,741.00

| A | B | C | D |
|----|---|---|---|
| 10 | 2 | 5 | 4 |
| 10 | 2 | 4 | 5 |

La Presse à l'oeil «sain»

“Mon oeil sur l'actualité...” mais pas n'importe quel oeil: un oeil “sain”!

Le président de La Presse, Roger “Les Plouffe” Lemelin, l'a écrit, hier, en première page de La Presse. Un beau texte tout ce qu'il y a de simple, d'humble, sans

prétention, sans fatuité aucune!

La Presse, sous Lemelin, compte informer complètement et honnêtement le lecteur, tout en se donnant des responsabilités généreuses et faciles comme: “**défendre les idées fondamentales qui gouvernent le bien commun**”. Rien que ça!

Sans doute faut-il comprendre que ces “**idées fondamentales**” sont actuellement un “**fédéralisme souple**” et un capitalisme qu'il faut protéger contre “**toute tendance qui pourrait inciter les gouvernants à franchir les limites d'un sain interventionnisme**”. Ça se précise!

Comment réussir à cerner les “**idées fonamen-**

tales”, un “**fédéralisme souple**” et un “**sain interventionnisme**”? C'est simple: la “**sanité**” appelle la “**sanité**”. La Presse se voulant “**le miroir d'une population saine**” va automatiquement prendre des positions “**saines**”. Automatiquement aussi, La Presse classe parmi les malsains tous les socialistes et les indépendantistes.

Bourassa sera d'accord avec ça, certain! Trudeau aussi. Yvon Dupuis, Loubier. Quant aux autres, c'est bien connu qu'ils ne sont pas très “**sains**” et n'appartiennent pas à la “**population saine**” que La Presse va refléter.

Il faudra donc avoir l'“**oeil**” ailleurs!... J.K.

L'interdiction du film de Groulx: la colère gronde dans les couloirs de l'ONF

par Robert Lévesque

La décision qu'a prise cette semaine Sidney Newman, commissaire en chef de l'Office national du film, d'interdire la sortie du long métrage de Gilles Groulx, “**Vingt-quatre heures ou plus**”, soulève dans tout le milieu cinématographique québécois la colère la plus vive. Il semble que le geste de

censure de M. Newman sera l'occasion d'une guerre ouverte entre les cinéastes et la direction de l'ONF.

Jacques Godbout, cinéaste et président du syndicat des employés de l'ONF, nous a affirmé qu'il convoquait une réunion spéciale sur ce sujet dès lundi ou, au plus tard, mardi. “**Il y a quelque chose à faire tout de suite**, affirme-t-il, **mais il faut bien étudier l'action à prendre**. Si l'on veut gagner la cause, il faut agir sérieusement.” Pour lui, le geste de Newman est “**très grave**”, et “**il ne faut pas laisser passer cela**”. “**C'est la goutte qui fait déborder le vase, ça dépasse l'anecdote**”, a-t-il commenté, en ajoutant que M. Newman n'avait qu'une qualité, la franchise, ce qui change de la censure qui a toujours existé à l'ONF sous des formes plus hypocrites.

Pierre Perrault

Le cinéaste Pierre Perrault, pour sa part, nous a affirmé que ce geste confirmait l'opinion qu'il a de M. Newman, à savoir qu'il est “**un céleste imbécile**” qui cherche à se faire aimer des “**grands**” et des “**puissants**” et considère les cinéastes comme une matière négligeable. “**Ce geste montre que l'on est tous menacés si l'on veut faire des films qui nous concernent**.” Enfin, l'auteur d'“**Un pays sans bon sens**” (film que l'ONF a “**laissé passer**” mais qu'elle refuse toujours de vendre à la télévision) affirme qu'il faut réclamer un visionnement du film de Groulx pour tous les cinéastes de l'ONF cette

semaine, afin que l'on sache de quoi il est question. “**Il faut se battre**”, conclut-il.

Clément Perron, cinéaste à l'ONF, trouve “**idiot**” le geste de Newman. Il faut, selon lui, que le syndicat prenne un vote de non-confiance vis-à-vis le commissaire de l'ONF. “**Ce gars-là n'est pas à la hauteur de son poste, il pose des gestes d'extrême peur, il se sent perdu**.” Pour Perron, ce film de Groulx dit que la société est malade et le geste de Newman en est la meilleure preuve.

Denys Arcand, qui s'est déjà vu (“**On est au coton**”) subir le même sort, affirme qu'il est important que l'ONF censure beaucoup de films. “**Plus tu fais de films comme ça, plus tu hausses le niveau de contradiction de l'ONF. On en arrivera à s'ouvrir les yeux et voir que l'ONF n'est qu'un bureau de propagande du gouvernement fédéral, du capitalisme**.” Pour Arcand, ce sont les cinéastes de l'ONF (lui n'en est plus) qui “**doivent**” faire quelque chose maintenant.

Pour sa part, le directeur de la Cinémathèque Québécoise, Robert Daudelin, qualifie le geste de “**consternant**”. Selon lui, l'importance d'un cinéaste comme Groulx, le prestige aussi, va peut-être réussir, pour une fois, à faire renverser le vase en sortant les cinéastes de l'ONF de leur mutisme. “**Je ne comprends pas encore que l'affaire de “On est au coton” n'ait pas provoqué plus de colère chez eux**.” Et il ajoute: “**Newman est un pur imbécile**.”

Le FNL a douze ans

C'est le 12e anniversaire de fondation du Front national de libération du Sud-Vietnam. A cette occasion, l'Association des patriotes vietnamiens au Canada manifestera à Montréal, au 3480 MacTavish, à l'université McGill.

Vendredi soir: film sur le Vietnam; samedi après-midi: film, exposition et séminaire; soirée: conférences de Québécois et d'Américains; dimanche après-midi film, exposition et séminaire; soirée: réception, spectacle, avec des artistes québécois et américains.

Tout autre renseignement peut être obtenu à 274-3904 ou 279-6658.

Cartes de crédit COOP

Les Caisses pop songent sérieusement à émettre une carte de crédit Coop, pour concurrencer les cartes du type Chargex. Une enquête a indiqué que 39% des sociétaires sont favorables à l'initiative mais que 51% sont contre. “**Nous devons employer des méthodes de marketing aussi modernes que le secteur privé**.”

Ottawa se fout des étudiants chômeurs

(L.P.) - Le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre “**sabote**” le programme de formation générale et professionnelle des adultes par des mesures financières restrictives. Et la province la plus touchée par ce sabotage est le Québec qui, l'an dernier, comptait 56,000 étudiants adultes suivant des cours de pré-emploi sur un grand total de 125,000 dans tout le Canada!

C'est ce que révèle l'Association des professeurs de l'éducation permanente du Québec, un groupe récemment fondé qui représente quelque 1,200 “**formateurs**” d'adultes enseignant au Québec. Selon la présidente de l'Association, Mlle Christiane Dubreuil, les étudiants inscrits aux cours de pré-emploi (“**des chômeurs que cachent les statistiques officielles**”) sont les grandes victimes des politiques d'Ottawa, qui finance les cours offerts par le ministère de l'Éducation du Québec.

Des chômeurs

Les mesures restrictives du fédéral empêchent, cette année, les étudiants adultes de prolonger leurs cours jusqu'au secondaire cinq, les forçant ainsi à “**choisir un but professionnel inférieur à celui qu'ils désirent**”. Résultat: un grand nombre de ces étudiants chômeront dès le mois de février...

Mlle Dubreuil a dénoncé également avec vigueur le ministère de l'Éducation, qui refuse d'accorder un statut professionnel aux formateurs d'adultes et les maintient dans des conditions de travail à rabais.

Jean-Luc Pépin revient à ses anciennes amours

Jean-Luc Pépin s'est trouvé du travail: il sera commentateur à l'assemblée “**Viewpoint**” du Canal 12. De plus, il ouvrira à Montréal, d'ici peu, un bureau de consultation économique.

C'est ce qu'une source de la région de Drummondville nous apprenait hier. Ainsi, l'ex-ministre de l'Industrie et du Commerce dans le cabinet Trudeau revient partiellement à ses anciennes amours, la télévision. On se rappelle qu'il a été défait par un créditiste aux dernières élections fédérales.

D'autre part, les nombreux contacts qu'il a noués dans le monde des affaires à l'époque où il était ministre lui amèneront sûrement de l'eau au moulin dans ses nouvelles fonctions de conseiller économique.

LES SOCIÉTAIRES DE
L'A.C.P.P.

QUÉBEC-PRESSE

sont convoqués à l'assemblée
annuelle des membres de l'A.C.P.P.

dimanche, le 17 décembre

9.30 heures

Ecole Laurier
505 est, rue Laurier
Montréal

60,000 syndiqués CSN en congrès

“La solution: nous!”

Les quelque 500 délégués réunis à Montréal, depuis une semaine, pour le congrès de la **Fédération nationale des services (CSN)** se sont donné samedi un nouveau président, M. Renaud Flynn, de l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville, qui succède à M. Norbert Rodrigue, devenu vice-président de la CSN. La Fédération des services, qui groupe près de 60,000 syndiqués d'hôpitaux et de services sociaux, est la plus importante fédération de la CSN.

Interrogé par QUEBEC-PRESSE, M. Flynn a déclaré que la plus importante décision de ce congrès a certes été la résolution de fidélité à la CSN, “**qui**

prouve que le maraudage de la CSD chez nous va se frapper à un mur”. Les congressistes ont également décidé de former des comités d'action-santé dans tous les établissements de santé et de bien-être et même de viser à la cogestion partout. Le thème du congrès était d'ailleurs “**La solution: nous!**”.

Les participants au congrès de la FNS ont aussi fait une “**critique serrée**” du Front commun mais ils sont prêts à renouveler l'expérience, en tenant compte du bilan des derniers mois. Un autre congrès aura lieu en mai prochain pour étudier une réforme des structures de la FNS.



Renaud Flynn

« Le verdict du peuple ! »

Robert Lemieux

par Michel Sabourin

Jacques Rose a été acquitté hier de l'enlèvement du ministre Pierre Laporte par un jury de onze Québécois.

Il était près d'une heure, hier après midi, lorsque les jurés ont demandé à revenir dans la salle 4.11 du palais de justice. L'atmosphère était lourde. Nul ne savait encore si les jurés revenaient pour demander un nouvel ajournement, comme cela s'était fait deux fois dans la journée de vendredi, ou pour rendre leur verdict. Ils délibéraient depuis une vingtaine d'heures.

Le greffier a alors demandé, comme il se doit, si le jury était prêt à rendre sa décision. En répondant **oui**, le président mettait fin à une attente de plus de 23 mois pour Jacques Rose. Et c'est d'une voix émue qu'il déclara que les 11 jurés, après avoir examiné la preuve présentée par la couronne, ne reconnaissaient pas l'accusé coupable de l'enlèvement de

Pierre Laporte.

Ce fut alors une scène indescriptible. Une fois le premier moment de surprise passé, les spectateurs massés dans la petite salle d'audience éclatèrent de joie.

On put voir Me Robert Lemieux tomber dans les bras de Jacques Rose. La famille de l'inculpé, sa mère, son père et ses soeurs, n'en finissaient plus de s'embrasser pendant que la salle entonnait un chant de victoire.

Quand le calme fut quelque peu rétabli, Me Lemieux prit la parole et remercia le jury en ces termes: **"Ce n'est pas le verdict de l'establishment mais celui du peuple! Un verdict authentiquement québécois. Nous croyons que vous en serez fiers pour longtemps. Il y aura des Rose et des Québécois dans la neige qui seront heureux de vous."**

Jacques Rose demanda alors au juge Barbès, qui avait présidé le procès, la permission de remercier

le jury. Devant l'hésitation du juge, il prit les devants et se rendit lui-même serrer la main des 11 jurés, dont certains pleuraient.

Toute bonne chose a cependant une fin. Même s'il venait d'être acquitté, c'est pieds et poings liés que Jacques Rose quitta la salle sans même avoir pu em-

brasser sa mère, qui tentait de se rendre jusqu'à lui. Il a été ramené aussitôt à son quartier, le centre Parthenais, où il est isolé depuis bientôt deux ans. On sait que l'accusation du meurtre de Pierre Laporte pèse toujours sur lui.

Le défenseur de Jacques

Rose, Me Lemieux, se trouve maintenant placé devant deux choix. Ou bien déposer, dès lundi, une demande en cautionnement pour la mise en liberté provisoire de son client, ou bien chercher à obtenir le plus tôt possible le procès dans la cause de meurtre comme l'a déjà promis la couronne.



Ce verdict témoigne de la solidarité qui commence à naître, chez le peuple québécois.

Une mère rayonnante

aujourd'hui."

La joie était grande samedi dans la petite maison des Rose, à Longueuil. Assise à la table familiale, Mme Rose se laissait aller à raconter la façon dont elle avait vécu les événements qui l'ont bousculée depuis octobre 70.

"Jacques m'a dit, depuis le début de ce procès, qu'il pensait bien avoir des chances d'être acquitté. Je lui disais toujours: **Pense-le pas trop, ça va être trop dur s'ils te condamnent. Tu sais comment c'est. Puis aujourd'hui, ça y est. Comme j'aimerais cela qu'il puisse être ici**

Mme Rose a vécu les événements d'octobre de près. Emprisonnée elle aussi pendant huit jours, elle garde un fort mauvais souvenir de sa détention:

"En premier, j'ai pris ça pas mal dur. J'ai même prié pour l'âme de Pierre Laporte. Mais c'est quand j'ai goûté à la prison que j'ai commencé à comprendre mes fils et en être fière. Peu importe ce qu'ils ont fait, je sais qu'ils l'ont fait avec leur coeur. Moi je sais ce qu'ils valent."

Un jour, quand j'étais encore détenue, ils m'ont amenée à une maison dans le bout de Granby. En descendant de leur voiture avec deux mitraillettes, ils m'ont mis en avant d'eux autres pour que je les protège de mon corps au cas où quelqu'un aurait tiré de la maison. Je leur ai dit: Faites-vous-en pas, s'il tirent, après avoir tiré sur moi, ils vont tirer sur vous-aux autres.

Ce qui la révolte le plus aujourd'hui, ce sont les conditions dans lesquelles est détenu Jacques Rose.

'La reine ne sait rien...'

"Ce verdict témoigne de la solidarité qui commence à naître chez le peuple Québécois", déclare Me Robert Lemieux, entouré de la famille de Rose, quelques heures après la fin de ce que beaucoup considèrent comme **"le procès du siècle"**. **"Ce procès est le premier sur les événements d'octobre où la couronne n'est pas seule en lice, comme ce fut le cas dans les procès de Paul Rose,**

Simard ou Lortie. Je pense que nous avons démontré hors de tout doute que, malgré la loi des mesures de guerre, le travail de trois corps policiers, 400 arrestations, **"la reine" ne sait rien du FLQ d'octobre 70.**

Il ne chercha pas à démontrer et à prouver que son client n'était pas du FLQ ou sur les lieux de l'enlèvement. Il chercha plutôt à démontrer que les preuves de la couronne étaient insuffisantes. Le procureur du ministère public, Me Fernand Côté (qui a quitté la salle sans remercier les jurés), a d'ailleurs admis qu'il n'avait pas de preuve directe de la participation à l'enlèvement de Jacques Rose, mais que toutes les preuves circonstancielles reliaient Jacques Rose à l'affaire.

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Pélouquin, Montréal 358.

Directeur de l'information: Gerald Godin.

Comité de rédaction: Virginie Boulanger, Michel Elliott, Louis Fournier, Gerald Godin, Jacques Keable, Robert Lévesque, Michel Servant, Michelle Simard, Michel Sabourin.

Rédaction: 381-8684.

Sport: Pierre Terroux, directeur, Yvan Poupart, photographe.

Publicité: Michel Servant, Gerald L'Italien, Paul de Grandmont, 381-1385.

Distribution et abonnements: Guy Ouimet, 381-9936.

Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.

Composé et imprimé par Journal Offset Inc., Montréal, 331-9721.

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Pélouquin, Montréal 358.

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

111

Colloque du PQ à Lévis:

Haro sur les Caisses Pop

Lévis - Le mouvement coopératif **"traditionnel"**, et singulièrement la **Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins**, ont été fort contestés samedi lors du colloque sur le coopératisme, organisé par le parti Québécois. Près de 400 personnes participent à cette rencontre qui se termine dimanche soir par une allocution du président du PQ, René Lévesque.

Dès le début, les participants ont lancé plusieurs critiques à l'égard du mouvement Desjardins: Pourquoi les Caisses pop, riches de 2 milliards et demi d'épargne venant des Québécois, n'ont-elles investi qu'un pour cent de cette somme dans des coopératives existantes ou à créer? Pourquoi investit-on plutôt dans des obligations et des grosses compagnies? Pourquoi QUEBEC-PRESSE, le seul journal à grand tirage qu'il soit la propriété d'une coopérative, est-il privé de la publicité du mouvement Desjardins?

Selon M. Claude Beauchamp, président de l'**Institut de promotion des intérêts du consommateur (IPIC)**, **"le mouvement coopératif a été récupéré en grande partie par le système capitaliste"**. Il s'est montré plus intéressé à la rentabilité

et au profit qu'à la participation des sociétaires et à la création d'une société nouvelle.

Plusieurs participants ont quand même salué la tendance plus progressiste de groupes coopératifs comme la **Fédération des magasins Coop**, les **Caisses d'économie** et les **associations coopératives d'économie familiale (ACEF)**.

On a pu entendre plusieurs témoignages de pionniers du grand mouvement coopératif, qui groupe 2,5 millions de Québécois dont 72% ont de 24 à 35 ans. M. Roland Pigeon, président de la **Coopérative Fédérée**, a lancé: **"On se vante que 40% de l'agriculture au Québec est coopérative. Moi, ça me fait de la peine! C'est 90% qu'on devrait avoir. Le chiffre d'affaires de la Fédérée ne serait alors plus \$200 millions mais \$500 millions!"**

Pour le parti Québécois, cette table-ronde sera d'une grande valeur si l'on songe que la formule coopérative est l'un des outils de libération privilégiés par le manifeste de l'exécutif intitulé **"Quand nous serons vraiment chez nous"**. Reste à savoir quelle sorte de coopératisme on veut vraiment...

Appel à l'aide

Mme Valmont Leblanc, épouse d'une des victimes de la tragédie du Mont Wright qui coûta la vie à sept travailleurs de la construction, est au bord de la misère.

Mère de six enfants dont l'âge varie de 7 à 16 ans, Mme Leblanc, qui habite Montréal, se retrouve, à quelques jours des fêtes, sans ressources. Québec-Presse demande à tous ceux qui veulent aider Mme Leblanc d'envoyer leur contribution au journal en indiquant sur leur envoi le nom de Mme Leblanc.

De son côté, la compagnie de construction Mannix n'a envoyé à Mme Leblanc que les arrérages de salaire dus à son mari. Toutefois, M. Florent Audette, du

Syndicat de la construction de Montréal (CSN), qui a entrepris des démarches auprès de la compagnie pour qu'elle fasse davantage, a appris que Mannix avait offert à Mme Leblanc les services d'un avocat si jamais elle en avait besoin.

Du côté de la Commission de l'industrie de la construction, on ne paie d'assurance sur la vie que dans le cas d'un travailleur qui a travaillé 600 heures. Or, M. Leblanc n'avait travaillé que 45 heures. Toutefois, les recherches se poursuivent à la CIC pour voir si M. Leblanc n'aurait pas accumulé d'autres périodes de travail dans le passé.

Du côté de la Commission des accidents de travail, aucune décision ne peut être prise avant le résultat de l'enquête du coroner.



Mme Leblanc et deux de ses enfants.

Photo Michel Elliott

billet

Servir ou se servir?

A ceux qui trouvaient que le parti Libéral vole bas, les dernières révélations sur l'utilisation des avions de l'Etat par des ministres de Bourassa ont apporté un démenti formel. Choquette, Tremblay, L'Allier, Bourassa lui-même, Raymond Gagneau et Guy Saint-Pierre volent très haut. Un seul problème: ils le font à nos frais!

C'était une pure merveille d'entendre l'agent de relations publiques du parti Libéral, Claude Péloquin, à l'émission "hot-line" d'André Payette, justifier les agissements de ses employeurs: "Il faut assurer leur sécurité. Ils sont comme des présidents de compagnie, ils doivent se déplacer rapidement", etc. etc. Ces gens-là ont réponse à tout, ils sont payés pour ça.

Là où c'est moins drôle, c'est que ces comportements qui feraient scandale ailleurs sont généralement acceptés, au Québec. On se dit ici: c'est normal, c'est des politiciens. Il y a là le signe d'une sorte de désaffection des citoyens à l'égard de la chose publique et à l'égard de son code d'éthique élémentaire. Remarquez que les Québécois en ont tellement vu, des choses semblables, qu'ils sont peut-être tout simplement blasés. Des documents de 1890 montrent que le grand Honoré Mercier lui-même n'était pas regardant sur le patronage et la gabegie.



Les ailes du régime libéral.

Le deuxième point important, c'est que les envolées de nos ministres montrent à l'évidence qu'ils conçoivent les biens de l'Etat comme leur appartenant. Ils ne sont pas là pour servir, ils sont là pour se servir!

On sait par ailleurs que leur appétit ne se limite pas aux avions gouvernementaux. Il suffit de voir leurs limousines avec chauffeurs. Quand le gouvernement change, les fournisseurs d'autos de luxe changent aussi. Les bleus achètent des Cadillac et les rouges achètent des Continental, en général de chez Pinard et Pinard, à Drummondville, copropriété du ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard. Je me souviens d'une conférence fédérale-provinciale à Ottawa où le président du Trésor, M. Bud Drury, était arrivé en conduisant lui-même une Volkswagen, tandis que nos ministres étaient bien calés dans des minoues de luxe. Dans le genre parvenu, on ne fait pas mieux.

On sait aussi que sous la houlette du pasteur Paul Desrochers, présenté partout, même dans Le Devoir, comme un génie de l'administration efficace, ils se distribuent des millions en contrats gouvernementaux, dont une partie rejailit tôt ou tard dans les coffres du parti. A ce sujet, d'ailleurs, une enquête devrait avoir lieu sur les achats gouvernementaux sans appels d'offre qui seraient faits

à coups de centaines de milliers de dollars pour la baie James à la quincaillerie J.-L. Demers Inc. de Lévis où l'on retrouve comme administrateurs M. Marcel Lacroix, qui fut désigné par Bernard Pinard comme son conseiller spécial à \$1 par année au début du règne Bourassa, ainsi que René Amyot, c.r., évidemment gros libéral, associé de l'avocat Pierre Lesage, frère de Jean, l'ancien premier ministre du Québec.

Les achats sans soumissions chez J.-L. Demers, est-ce pour protéger les ministres? Est-ce parce qu'ils doivent être traités comme des "exécutives"? Comment va-t-on le justifier?

Une chose est certaine: aux élections de 1974, les libéraux du Québec vont être multi-millionnaires! Ils savent depuis qu'ils sont au pouvoir qu'ils doivent en avoir, du fric, pour tuer l'indépendance. Ils prennent les moyens d'y arriver, tout simplement. La seule victime, ce sera la démocratie. Et les Québécois. Il importe en tout cas qu'ils sachent dès maintenant ce qui se prépare et que l'histoire des avions, c'est la pointe visible d'un iceberg. L'iceberg du détournement de l'Etat à des fins privées.

Gérald Godin

point de vue

Petit rang mais gros problème

Lavaltrie, 4 novembre 1972
Re. Dossier 224-1378

Monsieur Bernard Pinard,
Ministre de la Voirie,
Québec

Monsieur le ministre,

A nouveau nous venons vous soumettre la situation qui prévaut toujours à Lavaltrie, plus précisément dans le rang Point du Jour Sud. Nous vous rappelons que cette route devient à certaines périodes de l'année totalement impraticable, privant ainsi les citoyens de l'endroit de tous services essentiels pendant plusieurs jours et même pendant des semaines. C'est inconcevable en 1972.

Depuis 1960 les citoyens entendent l'espoir que le chemin sera construit parce que des arpenteurs ont fait le tracé de la route à plusieurs reprises.

Depuis 1966 des pressions, des plaintes nombreuses et des requêtes sont faites au conseil municipal, celui-ci adresse des résolutions au gouvernement pour obtenir la construction de cette route. A la suite de toutes ces démarches infructueuses, un comité de citoyens a décidé de travailler à résoudre le problème. Il a d'abord constitué un dossier complet de la situation et, après avoir obtenu l'appui complet et la collaboration des conseils municipaux (4 conseils) touchés par la question, le Groupe Point du Jour Sud a fait les représentations auprès des personnes pouvant corriger

la situation: députés, ministres, sous-ministres, chef divisionnaire, etc...

Nous le Groupe Point du Jour Sud de Lavaltrie, en prenant connaissance de la correspondance que nous avons reçue depuis plusieurs années, nous nous rendons compte que nous sommes encore au point de départ. Les autorités changent les termes, mais elles ne changent pas leur façon d'agir. Si nous continuons cette correspondance, nous nous demandons si la langue française est assez riche pour entretenir pendant bien des années encore un échange de lettres se répétant avec des mots nouveaux, mais ne passant jamais à l'action. Les réponses reçues ne sont pas satisfaisantes, elles se limitent à la sympathie, nous y sommes habitués. Le dossier est rempli de belles promesses, et ce, depuis des années et des années.

Même avec l'appui de quatre conseils municipaux, nous recevons toujours des réponses vagues. Nous en sommes rendus à nous demander quelle importance le gouvernement accorde aux demandes des conseils municipaux et des citoyens, qui connaissent le mieux les besoins de la région.

Le Groupe Point du Jour Sud a pris connaissance de vos politiques en matière de voirie, en lisant le Journal des Débats, les 4 et 9 mai 1972. Nous sommes conscients que vous voulez mettre l'accent sur la construction des grands axes routiers, nous sommes conscients aussi que les divisionnaires régionaux ont une responsabilité dans l'établisse-

ment des priorités régionales. Nous savons aussi que les budgets de l'année 1973 seront votés prochainement, s'ils ne sont déjà votés. Et présentement nous n'avons aucune garantie que votre ministère a reconnu l'acuité du besoin que nous vous présentons et que des mesures pour le solutionner seront prises.

Donc, nous vous demandons, monsieur le ministre, d'exercer votre pouvoir d'arbitrage pour augmenter le budget de la division ou encore intervenir à l'intérieur de ce budget. C'est la solution que vous nous offrez vous-même au No B-940 du Journal des Débats de mai 1972. Si vous avez d'autres recours ou d'autres solutions à nous proposer, nous les accueillerons avec joie.

Présentement, monsieur le ministre, sans une intervention directe de votre part, nous vous demandons ce que nous pouvons faire pour améliorer notre sort. Nous avons cru qu'une action concertée de la part d'une population pouvait amener des solutions à un problème donné. Aujourd'hui, devant les imprécisions et les réponses vagues qui nous sont faites, nous demeurons des victimes impuissantes d'une situation dépendant directement de votre ministère.

Nous tenons quand même à vous remercier pour l'attention que vous porterez à cette nouvelle démarche et nous espérons qu'elle nous apportera satisfaction.

Le Groupe Point du Jour Sud,
Lavaltrie
Par Mme Gisèle Saulnier, sec.



Un dossier rempli de belles promesses, monsieur le ministre.

quoi de neuf?



BONA ARSENAULT. Un fils bien placé.

On n'entend plus guère parler de Bona Arsenault, ex-ministre libéral sous Jean Lesage, toujours député libéral du comté de Matapédia où les rouges lui avaient donné comme mission de battre le péquiste Doris Lussier en 1970. Toutefois, on entendra parler, de plus en plus, de Jean-Bona Arsenault, le fils de l'autre, qui vient d'être nommé juge à la cour du bien-être social en Gaspésie. Jean-Bona est président de la commission scolaire régionale Baie-des-Chaleurs. C'était un prospère avocat de New

Les maudits Anglais!

"Il y a du trouble au Québec - le monde des arts est mort." Voilà l'éclatante conclusion d'un article qu'a commis Shirley Raphael dans la dernière livraison de Art Magazine, une revue trimestrielle de Toronto. En six paragraphes, autant d'erreurs et de stupidités, c'est plutôt rare. Au Québec, selon Mlle Raphael, "il n'y a rien de stimulant, il n'y a rien qui se crée et il y a même des divisions entre artistes qui étaient autrefois amis".

Ce qui scandalise le plus cette scribe "artistique", c'est la politique. "Il n'est pas tellement pratique d'user vos énergies à combattre la société... on préférerait utiliser son énergie créative dans les studios...". Qui plus est, l'auteur de l'article n'en revient pas qu'on lui ait demandé, au Québec, de donner une de ses œuvres (elle est artiste!) afin d'amasser de l'argent pour aider à la libération d'un prisonnier politique. Pauvre Mlle Raphael. C'est bien terrible pour un "artiste"...

R.L.

Carlisle, associé à Gérard-D. Lévesque, vice-premier ministre du Québec et député libéral de Bonaventure. On prédit à Jean-Bona une très prochaine carrière politique...

Le conseil de sécurité de la Communauté urbaine de Montréal dépensera \$78,000 cette année pour acheter des munitions pour les revolvers des policiers de la CUM.

Le Conseil national de recherches vient de publier un rapport provisoire qui dresse un inventaire de la recherche sur la pollution au Canada. On peut se procurer cet important rapport en s'adressant à la section des publications du Conseil national de recherches du Canada, case postale K1A, OR6, Ottawa, Ontario. Prix \$6.50.

Le mouvement coopératif au Québec emploie environ 30,000 personnes réparties dans près de 2,200 institutions. Le secteur financier, à lui seul, mobilise près de 15,000 personnes.

La Société pour le progrès de la rive-sud réclame du gouvernement fédéral un bureau de douanes pour la région. La Société prétend que l'expansion démographique et la croissance commerciale et industrielle accélérée des dernières années justifie pleinement cette demande. Il y a environ 160 importateurs établis sur la rive-sud.

L'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Shawinigan vient de publier une brochure sur l'endettement étudiant. On y apprend que plus de la moitié des finissants des cegeps doivent déjà en moyenne \$700 et qu'ils prévoient en devoir \$3,000 à la fin de leurs études universitaires. Pour renseignements: Mme Andrée Hamel, 536-4683.

La Commission des écoles catholiques de Québec s'est prononcée en faveur du retrait de la loi no 63. Sur 19 commissaires présents, 10 ont voté pour le retrait, 9 se sont abstenus et évidemment aucun n'a voté con-

tre. Bravo aux dix!



MAURICE JOBIN: pour une médecine socialisée.

À la suite d'un coup d'Etat, les Drs Maurice Jobin et Serge Mongeau, autrefois collaborateurs à Québec-Presse (ils ont bien mal tourné...), se sont emparés de la direction de la revue "Québec Médical", l'organe officiel de la Fédération des médecins résidents du Québec. Leur premier numéro a dû faire tressaillir bien des médecins; en éditorial ils écrivent que "nous percevons notre système de santé comme nettement organisé pour le mieux-être d'une minorité privilégiée plutôt qu'orientée en fonction de l'ensemble de la population." Ce fut, il faut le dire, un coup d'Etat qui s'est fait sans effusion de sang (un coup d'Etat bien fait!). Aucun médecin ne voulait prendre la direction de la revue (on sait que nos médecins ont des choses plus sérieuses à faire).

La CECM possède deux écoles bilingues: Saint-Philippe-Benizzi (400 enfants italiens, 80 français et 40 anglais) et l'école Saint-Simon-Apôtre (210 français, 80 italiens et 50 anglais). Plus de 90% des élèves de ces écoles passent au secteur anglais quand ils atteignent le niveau secondaire.

Une enquête effectuée en mai 1969 dans les écoles secondaires et primaires du Québec révélait que 50% des étudiants ne suivent pas réellement les cours. A la question: "Comment vous comportez-vous durant les cours?", la réponse fut la suivante: "Je suis attentif": 30.9% "Je suis distrait": 43% "Je demande des explications": 18.7% "Je dérange": 7.1%

Si l'école n'intéresse visiblement pas nos étudiants, c'est peut-être qu'elle n'est pas intéressante...

Les cegeps 5 ans après

Il y a 5 ans, le ministère de l'Éducation conviait professeurs et étudiants à réunir leurs efforts et leurs talents pour mettre sur pied un réseau de cegeps par tout le Québec. L'heure était à la consultation. Québec proposait aux professeurs et aux étudiants de relever un grand défi: faire des collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEPs) des institutions différentes par leur mentalité de celles qu'ils remplaçaient (les collèges classiques). Dans un élan d'enthousiasme sans pareil, tout le monde se retroussait les manches pour construire des maisons d'enseignement à la dimension de ceux qui y vivaient: les enseignants, les étudiants et les administrateurs. Le ministère de l'Éducation avait invité les professeurs et les étudiants à participer activement à la mise en place des nouvelles structures. On voulait faire des cegeps des collèges popu-

laire où tout le monde serait heureux. Depuis, on le sait, la situation s'est dégradée: les professeurs et les étudiants ne s'entendent plus avec les administrateurs ni avec le ministère de l'Éducation, les conflits se succèdent, bref, les cegeps ne sont pas ce qu'on rêvait qu'ils soient. Après le départ exaltant qu'ils connaissent, les cegeps sont devenus aujourd'hui des institutions bien tristes.

Jeudi, le 14 décembre, on tentera de dresser un bilan de l'expérience des cegeps au cours d'un teach-in qui aura lieu au cegep Saint-Laurent de 10 heures à 22 heures à la salle Emile-Legault, 613 boulevard Sainte-Croix, à Saint-Laurent. Parmi les invités on note la présence de Mme Ghislaine Roquet, M. Gérard Marier, Mme Francine Lalonde, M. Laurent Laplante, etc. Un teach-in à ne pas manquer.



LEON-Z. PATENAUDE. L'ambassadeur ne parle pas français. Et après?

Dans son rapport sur la Foire du livre de Francfort en octobre, le directeur général de l'Association des éditeurs canadiens, M. Léon-Z. Patenaude, déplore que l'ambassadeur du Canada en Allemagne ne se soit adressé qu'en anglais aux éditeurs. Il signale aussi que le français était absent sur les cartons d'invitation. Notre diplomatie projette une image très anglophone du Canada et elle traduit là une réalité que seuls les aveugles ne voient pas.

Les machines combinées (laveuses-essoreuses) des compagnies General Electric et Viking (des gros "vendeurs", nous dit-on) sont fabriquées au Japon. Celles des compagnies G.S.W. Easy et Kenmore proviennent de l'Angleterre. Parmi les marques connues, seule Simplicity est fabriquée au Canada, plus particulièrement en Ontario.

L'université du Québec à Montréal, dont le rec-

teur est M. Léo Dorais vient d'annoncer qu'elle ne renouvellera pas le contrat de 55 professeurs, pour diverses raisons. Selon un porte-parole du Syndicat des professeurs de l'université du Québec (SPUQ) la vraie raison est que l'administration vise à engager de moins en moins de professeurs à plein temps et de plus en plus de professeurs payés à la leçon. Ainsi l'UQAM se débarrassera peu à peu d'un syndicat qu'elle juge trop agressif



LEO DORAIS, recteur de l'université du Québec à Montréal.

tout en évitant les charges financières inhérentes aux professeurs à plein temps (vacances, congés, congés d'études, etc.). L'exemple vient de haut: ça va donner des idées à bien des petits boss.

Les étudiants en techniques administratives du cegep de Maisonneuve organisent une journée-rencontre le 14 décembre avec des administrateurs de la région de Montréal. Ces étudiants sont inquiets quant à leur avenir: ils refusent d'être des chômeurs instruits. La rencontre aura lieu au cegep, 3,800 est,

rue Sherbrooke.

Le président du parti Québécois, M. René Lévesque, voyage beaucoup à l'étranger pour préparer les esprits à l'accession du Québec à l'indépendance politique. Après ses récents voyages en France et aux États-Unis, il a entrepris une tournée au Canada anglais où il est bien reçu. Il revient des provinces Maritimes où il retournera en janvier; il piquera aussi une pointe en Ontario pour expliquer à nos riches voisins de Peterborough, de Toronto et d'Ottawa que le Québec aspire à vivre une vie de peuple normal. D'après les observateurs, M. Lévesque est l'un des hommes politiques les plus écoutés hors du Québec.



LEANDRE BERGERON. "Pourquoi une révolution au Québec".

(Photo Michel Elliott)

Léandre Bergeron, qui nous a déjà donné l'excellent "Petit manuel d'histoire du Québec", vient de récidiver avec "Pourquoi une révolution au Québec" publié par les éditions Québécoises. Dans notre prochain numéro Robert Lévesque publiera une grande entrevue avec Léandre Bergeron.



Parizeau en liberté

en page 7

Les "Québécoises debout" s'organisent en vue de leur LIBÉRATION

par Louis Fournier

Où en est le mouvement de libération des femmes, au Québec, depuis qu'on a lancé l'appel "Québécoises debout"?

Quelles sont les grandes batailles que doivent mener, ces temps-ci, les Québécoises qui veulent se libérer?

Pour tenter de répondre un peu à ces questions, QUEBEC-PRESSE a rencontré quelques-unes des organisatrices du teach-in sur "la condition féminine" qui a réuni plus de 300 participants, au début de décembre, à l'université du Québec à Montréal (UQAM). Cette rencontre a permis d'analyser, documents audio-visuels à l'appui, à peu près toutes les facettes de l'oppression de la femme et les moyens d'action à prendre pour "en sortir".

Six ateliers de travail avaient été mis sur pied pour étudier autant d'aspects de la condition féminine au Québec: famille, travail, sexologie, idéologie et conditionnement social, statut juridique, syndicalisme et politique. Une assemblée générale a permis de faire la synthèse des travaux.

Bataille politique

Résultats de ce teach-in: les problèmes spécifiques des femmes sont de mieux en mieux identifiés et les revendications communes sont nombreuses.

Par ailleurs, la "bataille des femmes" est une bataille politique, qui va de pair avec la lutte du mouvement ouvrier pour changer la société. Toutefois, elle ne peut s'y limiter.

Denise Julien, professeur d'histoire à l'UQAM, résume l'opinion générale: "La révolution socialiste est une condition nécessaire à la libération de la femme mais ce n'est pas une condition suffisante. Il y a aussi une révolution à faire dans les mentalités, une révolution idéologique ou culturelle, comme on veut. Autrement dit, l'avènement du socialisme ne garantit pas la libération automatique des femmes."

On ne dit donc pas que les femmes forment une classe sociale distincte, comme certaines féministes passionnées! On croit seulement qu'elles sont victimes d'une exploitation que l'homme ne connaît pas. Ce qui est juste et doit être dit et répété.

"Il y a des luttes réelles, affirme-t-on, qu'il faut mener, dès maintenant, sur l'oppression

spécifique de toutes les femmes".

Luttes majeures

Parmi les luttes "majeures" qu'on prévoit, il y a l'avortement sur demande; la contraception; les garderies "ouvertes

et financées par l'Etat"; des salaires égaux et des chances égales d'emploi et la fin de la discrimination dans ce qu'il est convenu d'appeler "l'éducation des filles".

Un coup d'oeil sur les témoignages recueillis au teach-in aide à comprendre la valeur de ces quelques revendications.

Comment exploite-t-on la femme?

Selon la majorité des participants au teach-in, la famille semble bien être le haut lieu de l'exploitation féminine. Il y a là une bataille clef à mener puisque "la femme est l'épine dorsale de la famille" et que celle-ci est "l'institution de base de la société".

Plusieurs témoignages, surtout ceux des mères de famille elles-mêmes, montrent que la famille est trop souvent une pri-

son qui enferme les femmes à la maison, avec les enfants, et leur enlève toute autonomie.

Des solutions? A l'atelier politique, on parle d'une "socialisation des travaux ménagers", par la création de services communautaires gratuits comme des garderies, des cantines et des buanderies collectives, etc. On parle aussi de la "socialisation de l'éducation des enfants".

Et la femme au travail, maintenant? Il a été facile de prouver, statistiques à l'appui, la discrimination qui frappe les femmes sur le marché du travail. On les confine dans le ghetto des métiers dits "féminins" et "maternels": infirmières, institutrices, serveuses, vendeuses, secrétaires, etc. On les paie moins que les hommes, à travail égal.

Le travail de la femme est rarement envisagé comme une réalisation de soi-même, mais bien plutôt comme un apport au salaire du mari.

On a aussi discuté de sexologie, dans un autre atelier. Un film sur "l'homme au foyer" a permis de constater que "le fameux instinct maternel est un mythe!" Un vidéographe sur l'homosexualité a révélé que, même dans ce type de relations, il y a toujours chez le couple une personne

"passive" et une autre "active". L'aliénation existerait donc là aussi.

Enfin, on a présenté un montage audio-visuel sur "la femme et la contraception", réalisé en collaboration avec la clinique médicale de Saint-Henri. La discussion qui a suivi, sur le planning familial, "un moyen élémentaire de libération des femmes", démontre que la femme supporte trop souvent seule la responsabilité de la contraception. On a dit en outre que le planning familial n'est pas une simple manoeuvre de limitation des naissances mais qu'il doit donner les moyens d'avoir des enfants et de les élever, comme des garderies.

A l'atelier sur l'idéologie et le conditionnement social, on a pu voir que dès le plus jeune âge, par les jeux, les jouets, les livres puis par l'école et la publicité, la fille et le garçon sont conditionnés à "jouer des rôles féminins et masculins". Habitée à la dépendance et la passivité depuis l'enfance, la femme adulte ne jouera plus de rôle qu'au niveau de la consommation: elle est la "consommatrice en chef" de la famille, par ses achats, sans compter qu'elle devient aussi objet de consommation, par la publicité...

A propos de statut juridique de la femme, le teach-in a montré que la législation, malgré quelques changements depuis 1964, reflète encore la supposée infériorité de la femme. En cela, la loi ne fait que traduire la mentalité générale au Québec.

Enfin, à l'atelier sur les femmes et le syndicalisme, on a pu entendre deux militantes syndicales: Lucie Dagenais, de l'Alliance des infirmières (CSN), et Thérèse Phaneuf, de l'Union des ouvriers du vêtement pour dames (FTQ), ainsi qu'une dame de 75 ans qui a travaillé toute sa vie comme couturière.



DENISE JULIEN, professeur d'histoire à l'Université du Québec à Montréal: "Une révolution à faire dans les mentalités." Photo Michel Elliott

Où les trouver

Depuis la disparition du Front de libération de la femme (FLF), créé à l'automne 1969, il n'existe plus au Québec de mouvement politique, à gauche, qui puisse regrouper les Québécoises.

Il y a toutefois des groupes féministes actifs qui travaillent dans des domaines précis:

- Le Centre des femmes est un peu un rejeton du FLF. Il s'occupe de diffusion des méthodes contraceptives et aide les femmes à obtenir un avortement thérapeutique. Un service d'assistance juridique est aussi prévu (3904 rue Mentana, téléphone 523-3260).

- Le Front commun pour l'abrogation des lois sur l'avortement oeuvre surtout à faire réviser les lois de façon à rendre l'avortement libre et gratuit et la contraception gratuite (877 rue Dollard, téléphone: 277-0057).

- Le Comité de liaison des garderies populaires du Québec est un organisme tout récent qui lutte pour le maintien des garderies subventionnées par les Initiatives locales. Tél.: (418) 692-0993.

- Le groupe de l'UQAM, qui a organisé le teach-in, se réunit depuis 3 mois et constitue une sorte de centre de recherche et de documentation sur la condition féminine. Il espère devenir une structure de liaison des divers groupes féministes. Téléphone: Denise Julien, 876-5525 ou 522-5016.

Les annonces classées

Pour une annonce de 30 mots avec un maximum de 35: \$2.00.

Je désire rencontrer un ami 35 à 45 ans, intelligent, honnête, sensible, bohème, portant barbe et cheveux longs. Goûts: voyages, musique, peinture, campagne, dialogue et surtout vie simple. Québécois seulement. Ecrire en donnant détails et photo récente à: J.D.R. 1290, rue Bernard, Ouest, app. 8, Montréal 154.

AMASO

Service de rencontres, 525 est, Sherbrooke
Marthe Gaudette, b.a., b. ped., b. phil., lic. es lettres.
Service sérieux pour personnes seules, intéressées à des relations durables. Informations et entrevue gratuites.
Cotisation raisonnable. Dépliant sur demande. 288-2332.

AVIS AUX CONNAISSEURS!

Lecture et photos érotiques pour tous les goûts; et ceci à des prix défiant toute compétition. Envoyez \$1.00 pour notre catalogue (anglais seulement) à: S.D.E. C.P. 7013 Ottawa, Ont. K1L8E2.

"LIBERTE SOCIALISTE OU ESCLAVAGE CAPITALISTE? Une brochure gratuite de 32 pages démontrant l'impossibilité de la paix et de la prospérité sous le capitalisme. Ecrire à: Parti ouvrier socialiste (SLP) C.P. 321 Montréal 101."

THE WESTERN SOCIALIST

Périodique préconisant l'établissement d'une communauté mondiale, sans frontière, basée sur la propriété collective et le contrôle démocratique des moyens et instruments de production et de distribution - s'opposant à tout leadership, nationalisme et religion. Pour spécimen gratuit, écrire au:

WORLD SOCIALIST PARTY
295 Huntington Avenue, Boston, Massachusetts 02115, USA.



MANIFESTATION à Montréal du Front commun pour l'abrogation des lois sur l'avortement: "C'est à la femme de décider."

AGENCE DE VOYAGES

"la vieille Europe"

3849, boul. ST-LAURENT

Tel. 842-3737

EUROPE

ANTILLES

ROBERT PRONCE
PROP.

TEL: 861-7793

Restaurant La Bonne Table

CUISINE FRANÇAISE
CUISINE POUR NATURISTES
ALIMENTATION NATURELLE

1145, DE BULLION
COIN DORCHESTER

MONTREAL

Où en sont les garderies d'enfants?



Parizeau en liberté

Au fond, je n'en sais rien. Il y a déjà plusieurs années que je suis de loin cette question et plus le temps passe moins j'y vois clair.

Je me souviens bien d'un temps (pas si reculé, disons jusqu'à il y a sept ou huit ans) où accepter un programme général de garderies publiques très bon marché, cela aurait été reconnaître que la femme mariée puisse être encouragée à travailler. Anathème et damnation!

Il y a évidemment toujours eu beaucoup de Québécoises au travail. Par goût, ou surtout par nécessité. Il y a un quart de siècle, il y avait au Québec une femme au travail pour trois hommes. Il devait bien y en avoir quelques-unes qui avaient des enfants. L'admettre et en tirer les conclusions, établir un réseau de garderies comme il en existe en Europe depuis très longtemps, c'était possiblement encourager l'avalanche et peut-être encore davantage miner l'autorité maritale. "Moi, ma femme ne travaillera pas!" disaient les jeunes mariés affirmant ainsi leur virilité. Encore fallait-il s'assurer que le système vienne épauler les bonnes intentions et consolider les virilités défaillantes. Il ne s'en est pas privé.

La société hypocrite

Evidemment, il y en a eu des garderies dans cette société hypocrite, et même des quantités. Pas bon marché et de quel genre! Pour une qui était à peu près organisée correctement, plusieurs étaient installées dans des conditions invraisemblables (jusque dans des salles de fournaies). Le maire d'une petite municipalité de banlieue me disait il y a quelques années, qu'à la suite de son intervention, le service des incendies en avait fait fermer quatorze sur le seul territoire qu'il administrait.

Parfait pour la salubrité, mais quoi faire des enfants? On ne pouvait reconnaître sereinement que des quantités de femmes devaient travailler.

Le système fiscal n'aidait pas davantage. Qu'on pense, par exemple, que ce n'est que depuis la réforme fiscale fédérale du 17 décembre 1971, qu'une femme qui travaille peut soustraire de son revenu imposable les frais de garde des enfants.

Jusqu'à-là, pas l'ombre d'une mauvaise conscience dans tout l'appareil gouvernemental. Il reflétait les valeurs établies même dans ces ministères québécois qui étaient à d'autres égards les plus touchés par le changement et par la Révolution tranquille.

Les maternelles

Encore que je sois ici peut-être injuste pour le ministère de l'Éducation. Certains avaient exprimé des réserves quant au programme de maternelles et prématernelles qui était préparé, il y a déjà six ou sept ans, pour les commissions scolaires. Cela paraissait ne régler le problème de la mère qui travaille que bien partiellement et ne rejoignait pas la création d'un réseau de garderies publiques.

Si on avait pu imaginer un instant que plusieurs années plus tard le problème des garderies serait toujours au même point et surtout que les mentalités aient aussi peu évolué, il aurait fallu applaudir à ce nouveau programme d'Arthur Tremblay. Il avait compris à quel point il y avait dans ce domaine un tabou profondément enfoui. L'école débouchait, la réforme scolaire commençait à être admise, on pouvait donc l'utiliser au mieux. Pas parfaitement, mais au mieux.

Depuis ce temps, l'évolution de l'affaire de garderies se perd dans de tels méandres qu'on renonce à tout suivre. Sans doute, le ministère des Affaires sociales délivre-t-il des permis aux garderies privées. C'est déjà quelque chose...

La valeur fiscale d'un enfant

Sans doute, comme je l'indiquais plus haut, les frais de garde sont-ils déductibles. Mais se rend-on compte du paradoxe? L'impôt sur le revenu étant progressif, la déductibilité veut dire que l'enfant a pour sa mère une valeur financière d'autant plus élevée que son salaire est haut. C'est déjà un progrès, la déductibilité, mais tout de même, c'est un curieux principe. Et pour la femme qui travaille au niveau du salaire minimum, c'est bien peu de choses.

Et l'on en arrive à cet ineffable programme des Initiatives locales. Frère Initiative, comme dit Berthio, accepte de subventionner des garderies d'enfants. Il s'en lance un certain nombre. C'est la première apparition de garderies dont les frais sont pour une bonne part pris en charge par l'État. C'est à marquer d'une pierre blanche.

Mais quelle prise en charge! Les fonds sont temporaires. Et on exige des permis du ministère des Affaires sociales, qui sait bien que s'il les accorde il devra tout payer quand Frère Initiative se sera retiré en trainant ses savates.

Les garderies populaires

Cela donne ce qu'on pouvait lire dans Le Devoir de mercredi dernier et qu'on doit citer au texte. Aucune paraphrase ne rendrait le même son.

"Le comité de liaison s'exprime au nom des garderies populaires de Montréal et de Québec

et rappelle que le 30 novembre, plus de 20 de ces garderies ont dû fermer leurs portes, ce qui signifie en pratique 200 nouveaux chômeurs et plus de 1,000 enfants privés de leurs garderies...

"Depuis dix mois, nombre de demandes de permis ont été adressées par des garderies populaires au ministère des Affaires sociales. Aucune n'a reçu de réponse négative du ministère, mais après les élections fédérales, Programme Initiatives locales informe les garderies que leurs demandes de subvention sont refusées, prétextant qu'elles n'ont pas de permis d'opération du ministère québécois des Affaires sociales."

cois des Affaires sociales."

Au fou! Les partisans de l'indépendance verront là un autre exemple de ce jeu de ballon que les gouvernements se livrent avec tant d'astuce sur le dos des citoyens.

Ceux que préoccupe une société à peu près vivable, se rendront compte que le problème des garderies n'a pas avancé.

Et surtout les femmes qui doivent travailler, qui ne peuvent pas faire autrement, qui ont besoin de leur salaire autant que n'importe quel homme-bon-mari-bon-père-pilier-de-la-société, auront l'im-

pression qu'on s'est à nouveau moqué d'elles et qu'elles n'ont qu'à se débrouiller au mieux.

Et derrière tout cela reviennent les couplets ridicules de la survivance de la race. La natalité du francophone baisse radicalement. Peu d'immigrants s'assimilent au milieu francophone. Il n'y a pas à dire, on court un grand risque.

Un risque que, comme chacun sait, on cherche à atténuer en subventionnant le loyer des familles nombreuses, en ayant un excellent système d'allocations familiales, et en facilitant la garde des enfants des femmes qui veulent ou doivent travailler (point d'ironie).

BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

pour l'année scolaire 1973-1974 accordées par voie de concours.

Ces bourses de perfectionnement sont accordées aux étudiants de niveau supérieur aptes à poursuivre des études de deuxième et troisième cycles, dans toutes les disciplines enseignées au Québec. Sont également admissibles, les étudiants de premier cycle, si l'enseignement ne se donne pas au Québec.

Admissibilité

Seuls sont admissibles les citoyens canadiens et les personnes pouvant présenter une attestation de statut d'immigrant reçu, résidant au Québec depuis un an au moment de la demande de bourse.

Études et recherches à temps complet

Les bourses de l'enseignement supérieur étant attribuées en vue de programmes d'études ou de recherches à temps complet, sont incompatibles avec tout emploi, même à temps partiel, comportant un revenu annuel de plus de \$2,000.

Montant des bourses

Le montant des bourses accordées va de \$2,500, à \$5,000, suivant qu'elles sont accordées pour un 1er, 2e ou 3e cycle; des montants allant jusqu'à \$6,000, et \$8,000 sont octroyés pour une maîtrise en administration (M.B.A.).

Dates limites

Date limite pour obtenir un formulaire d'inscription: 15 janvier 1973
Date limite pour présenter un dossier de candidature: 31 janvier 1973

Pour obtenir un formulaire de demande de bourse ou toutes informations complémentaires concernant les règlements du concours, s'adresser aux organismes suivants:

Services aux étudiants, dans toutes les universités du Québec ou

Ministère de l'Éducation,
direction générale de l'enseignement supérieur,
Édifice G, 20e étage, tél: (418) 643-3862.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Direction générale de l'enseignement supérieur
Service des ressources humaines



(Photo Michel Elliott)

C'est la guerre des tranchées

par Michel Sabourin

Celui qui ne sait pas ce qu'est une guerre froide n'a qu'à se rendre au campus Saint-Hyacinthe du cegep Bourchemin, devenu depuis peu le premier cegep autogéré par les étudiants et les professeurs.

Sur le campus, spécialement autour des bâtiments où sont logés les bureaux de l'administration, vous verrez gardes de sécurité et agents de la Sûreté du Québec assurer une surveillance peu discrète.

Partout des petits groupes d'étudiants discutent ferme et se taisent à votre approche d'un air complice.

Si vous téléphonez au Collège dans le but de savoir où vous pourriez rejoindre les responsables du cegep parallèle, comme j'ai eu la naïveté de faire, on vous fera vite savoir que vous ne frappez pas à la bonne porte et qu'on ne donne pas de renseignements sur les "positions ennemies".

Et si par hasard vous êtes journaliste et que vous vous faites accompagner d'un garde du corps "photographe", la plupart des étudiants vous diront: "Pas de photos, je pourrais avoir du trouble avec la direction."

D'un côté, retiré dans ses bureaux, l'administration semble avoir perdu la confiance des principaux groupes du collège. Une administration, selon les professeurs et les étudiants, hautaine et autoritaire qui se retranche dans des positions de force. Jugez-en plutôt par la nature du conflit.

En deux mois, elle a signifié huit congédiements, dont celui de deux animateurs à la vie étudiante qui proposaient une nouvelle méthode de gestion de leur service. Ce fut ensuite au tour de six professeurs, tous militants actifs du syndicat, suspendus à la suite d'une altercation avec des membres de la direction au cours d'une

réunion.

De l'autre côté: étudiants et professeurs solidaires dans le conflit. Ce furent d'abord les étudiants qui réclamèrent la réintégration des deux animateurs et qui prirent le vote de grève le 8 novembre dernier après avoir épuisé les autres recours. Puis les professeurs furent à leur tour impliqués dans le conflit à la suite du congédiement de six des leurs.

Si la direction a opté pour la manière forte étudiants et professeurs donnent eux, dans la tactique de harcèlement et la guérilla active. De façon fort ingénieuse, d'ailleurs.

A Saint-Hyacinthe, on ne parle pas d'occupation des locaux ou de contestation globale. On est plus pratique. On est en face d'une administration jugée déloyale, arbitraire et autoritaire dans sa façon d'agir.

C'est d'abord cet arbitraire qu'on veut régler, d'où la grève, longue maintenant d'un mois malgré la médiation du juge Robert Cliche et les séances de négociation nombreuses.

Mais un mois de grève c'est long et ça peut faire perdre une année ou une session. La solution, c'est alors d'administrer soi-même le cegep, de le faire fonctionner selon des principes nouveaux, et surtout que ça réussisse.

Deux pavillons sur trois ont été réintégrés. Seul le pavillon où sont logés les locaux de l'administration reste encore fermé. Les professeurs congédiés qui n'ont, quant à eux, pas le droit de mettre les pieds au cegep ont transporté pénates et étudiants dans les locaux de la CSN, où

on a improvisé de nouveaux locaux. C'est aussi à cet endroit que se trouvent les bureaux administratifs (sic) du cegep parallèle. Le tout bourdonne comme une ruche.

L'horaire est le même que celui du cegep régulier, avec la différence que, pour rattraper le temps perdu au cours des trois semaines de grève, il y a des cours le soir. Tout semble aller comme sur des roulettes. Une étudiante avoue: "Avant, je manquais 20% des cours; maintenant je suis toujours là. J'ai l'impression d'être plus impliquée dans l'affaire."

Le cegep parallèle est administré par un conseil d'administration composé de cinq professeurs, cinq étudiants, deux parents et trois membres des groupes populaires de Saint-Hyacinthe. Mais l'assemblée générale des étudiants et des salariés demeure toujours souveraine, et quiconque se sentirait lésé par des décisions peut toujours en appeler devant l'assemblée.

"L'expérience est fort suivie de l'extérieur. Lors du dernier bureau fédéral de la Fédération des enseignants (CSN), il fut décidé de demander à tous les syndicats affiliés le prélevement d'une cotisation spéciale dans le but d'assurer le financement du cegep parallèle et le paiement des professeurs."

Un seul problème: la direction a d'ores et déjà indiqué son intention de ne pas reconnaître les cours dispensés par le cegep parallèle, même s'il s'agit "des mêmes professeurs des mêmes programmes et des mêmes locaux". Où est la logique?



Photos Michel Elliott

"Pour" et "contre"

Les étudiants du Cégep de Saint-Hyacinthe sont maintenant en grève depuis un mois. Lundi dernier, ils entreprenaient une nouvelle phase du conflit: L'autogestion avec les professeurs d'un Cégep parallèle. Souvent refoulés dans des locaux de fortune, ils mettent cependant un rare sérieux à l'expérience.

"Pour moi l'expérience est extraordinaire. Je n'ai jamais été aussi loin dans ma réflexion. J'aimerais que ça dure toujours. On ne fait pas ça juste pour protester contre l'attitude de l'administration. Il y a, là dedans, un trip d'implication dans la société."

"Moi, je commence à être tanné. J'ai voté au début en faveur, parce que je pensais que l'administration avait tort. Mais je ne suis plus d'accord avec le Cégep parallèle. Nous autres, au professionnel, ça ne marche pas parce que l'administration nous refuse l'accès aux laboratoires"...

Même Cégep, même conflit, et pourtant deux sons de cloche différents. L'unanimité est loin d'être faite. Même si la grève a été votée majoritairement et même si les "contre" respectent l'opinion de la majorité, il est clair que le groupe est divisé.

Tous les étudiants rencontrés sont au moins unanimes pour reprocher à l'administration son attitude dans le présent conflit et antérieurement. "L'administration a toujours été autoritaire et coupée du milieu". D'autre part, il y a ce sentiment d'incertitude et d'insécurité, même chez les plus favorables. "Moi ça me fait peur un peu d'être rendu si loin. J'ai embarqué parce que je pense que je dois être responsable de ce qui arrive dans mon milieu. Mais des jours je me lève et il me dit qu'on est rendu pas mal loin."

Et il y a bien sûr, le groupe des actifs, des très impliqués, au nombre de 300 ou 400 (sur 1,200) selon le président John Brockman. Tous se retrouvent autour de témoignages semblables: Pour moi le Cégep parallèle c'est la vraie occasion de faire l'essai de quelque chose de neuf. J'avais besoin de ça, parce que je commençais à me sentir écoeuré par le système."



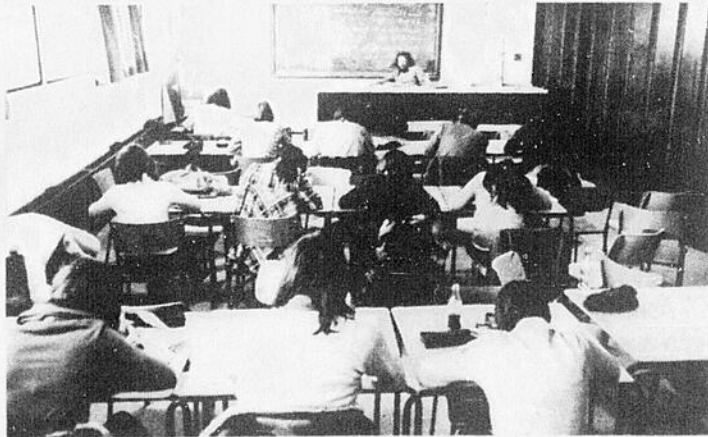
John Brockman, président de l'association des étudiants: "L'occasion de faire de l'éducation selon de nouveaux principes".



"L'important, c'est de ne pas perdre notre session".



"Des fois, je trouve qu'on est rendu pas mal loin".



Au cours de l'été, Madeleine Jacques (au centre, photo de gauche) et l'équipe des services aux étudiants proposaient une nouvelle formule de gestion pour leur service. La direction refusa, engagea (à l'encontre du choix d'un jury de sélection) un nouveau directeur des services et congédia Madeleine Jacques ainsi qu'un autre animateur. Il n'en fallait pas plus pour déclencher l'actuel conflit. Après avoir en vain demandé au début de l'année scolaire la réinstallation des animateurs, les étudiants votèrent la grève le 8 novembre dernier. L'administration répliquait le lendemain par un nouveau congédiement, celui de 6 professeurs, tous membres actifs du syndicat. Depuis ce temps les négociations sont demeurées sans résultat malgré l'intervention d'un médiateur, le juge Robert Cliche qui remettait cette semaine son rapport au ministre François Cloutier. Entre-temps les étudiants et les professeurs entreprenaient l'expérience du Cégep parallèle, installés dans les locaux de la CSN. On voit ici (à gauche) une séance de travail des professeurs et à droite un cours parallèle de l'un des professeurs congédiés, dans un local fourni par la CSN.

Vingt garderies populaires ont dû fermer leurs portes à cause de "papa" Castonguay

par Virginie Boulanger

Vingt garderies populaires — sur 33 — ont dû fermer leurs portes depuis le 30 novembre, faute de permis et faute d'appui financier, ce qui prive plus de 1,000 enfants de leurs garderies et oblige autant de mères de famille à laisser leur emploi, à se mettre sur l'assurance-chômage ou à avoir recours au Bien-être social et à se retrouver emprisonnées entre leurs quatre murs avec leurs rejetons. Sans compter les 200 travailleurs que ces fermetures ont jetés sur le trottoir.

"Qu'il le veuille ou non, le ministre Castonguay va être obligé de se brancher, et avant cinq ou six ans, au sujet des garderies au Québec. Il va être obligé de changer ses plans parce que, nous, on n'attendra pas que nos enfants n'en aient plus besoin pour obtenir ce qui nous est dû. Que lui ne trouve pas ça prioritaire, les garderies pour tout le monde, comme il l'a dit à Québec l'autre jour, on comprend ça, puisqu'il a les moyens monsieur le ministre de se payer des garderies privées. Mais pour nous, c'est pas la même histoire. On ne peut s'en passer, des garderies populaires, parce que les autres on ne peut pas se les payer. C'est un service essentiel, prioritaire pour la population et on ne lâchera pas tant qu'on n'aura pas obtenu justice."

200 parents décidés

Ils étaient 200 parents environ, francophones et anglophones de Montréal, de Longueuil et même de Québec, réunis à Montréal la semaine dernière et décidés à travailler ensemble pour que continuent leurs garderies populaires. Calmement mais avec fermeté, ils ont tenu à dire aux journalistes qu'ils ne lâcheraient pas et qu'ils étaient prêts à tout pour obtenir gain de cause. Ils ont même formé un comité de liaison dans le but de canaliser les énergies et de regrouper tous les parents de Montréal et de Québec d'abord et tous les autres d'ailleurs en province qui vivent les mêmes expériences et qui se butent aux mêmes problèmes.

C'est quoi, le problème?

Le problème des garderies populaires est simple. On ne sait trop pourquoi, le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire de son ministère des Affaires sociales, n'a jamais accordé le fameux permis de "culture personnelle" qui permettrait aux garderies populaires de fonctionner dans la légalité et surtout d'obtenir les subventions indispensables des Initiatives locales.

"Pas une seule garderie populaire — et elles ont toutes fait une demande en bonne et due forme il y a dix mois

maintenant — n'a pu obtenir une réponse affirmative à la demande de permis, de dire un membre du comité de liaison des garderies populaires de Montréal et de Québec. On n'a pas essayé de refus formel non plus. C'est le statu quo. Mais un statu quo qui nous prive de l'aide du fédéral qui nous a informés que, pour les projets 1973, les Initiatives locales ne peuvent être accordées qu'après avoir obtenu un permis d'opération du ministère des Affaires sociales du Québec. Vous comprenez l'astuce?"

Plus que 13 garderies populaires

Il reste actuellement 13 garderies populaires à Montréal, à Longueuil et à Québec, mais qui fonctionnent sans permis et sans subventions permanentes. Elles viennent de se faire refuser un renouvellement d'aide des Initiatives locales — sur lequel elles comptaient — pour cause d'absence de permis.

Les organisateurs, les moniteurs, les éducateurs et les parents des garderies populaires ne sont pas de milieux défavorisés. Ils sont plutôt de condition moyenne — du vrai monde ordinaire — et c'est bien ce qui les désavantage puisque le ministre des Affaires sociales reconnaît la nécessité immédiate des garderies mais dans les milieux défavorisés seulement — et, bien sûr, dans les milieux

bourgeois puisque les garderies privées, elles, n'ont aucune difficulté à obtenir le fameux permis.

"Belle logique que celle-là, commente Mme Nicole Tremblay, porte-parole des parents de Québec, qui fait qu'on ne s'occupe des gens que lorsqu'ils sont bien nantis ou s'ils ont les deux pieds dans la misère noire. Belle logique que celle d'un gouvernement qui ne lève pas le petit doigt pour donner ce qui leur revient à ceux qui s'organisent pour ne pas être mal pris. Les garderies populaires, on y a droit, nous les petits payeurs de taxes, et on les aura. Coûte que coûte! On ne se laissera pas faire et on ne fermera pas nos garderies populaires qui fonctionnent très bien à la satisfaction de milliers de parents. Loin d'en fermer, on va forcer le gouvernement à nous aider à en ouvrir à la grandeur de la province. Il est temps qu'on se réveille!"

C'est quoi?

Un représentant d'une garderie privée — un peu frustré de l'attention qu'on apporte actuellement aux garderies populaires et qui assistait à cette réunion — nous a avoué connaître aussi des difficultés surtout d'ordre financier. Il souhaiterait une aide du gouvernement.

"Pourquoi toute cette publicité autour des garderies populaires? a-t-il demandé à quelques par-



(Photo Michel Elliott)

Tandis que les parents discutent de la marche à suivre pour forcer le gouvernement du Québec et celui d'Ottawa à s'occuper des garderies populaires, les bouts-de-choux s'amuse comme si de rien n'était.

participants. Qu'est-ce qu'une garderie populaire a de plus qu'une autre?

"C'est simple, cher monsieur, une garderie populaire est accessible à tous ceux qui en ont besoin. Moyen de payer ou pas. Nous, à Longueuil, par exemple, on a des parents qui paient \$10 par semaine — repas et collation compris — pour deux et même trois enfants alors qu'un couple de professeurs qui fait \$20,000 par année débourse un peu plus ou la même chose pour un seul enfant. On tient compte du budget, on coupe ou on monte le prix selon les capacités financières des parents. Ça peut même être gratuit dans certains cas. Ça l'est même souvent. Mais il y a compensation grâce à la collaboration des gens qui sont plus en moyens. C'est ça une garderie populaire!"

4 revendications

Que veulent les parents

des garderies populaires?

Quatre choses: 1) que les garderies populaires soient immédiatement reconnues comme service essentiel au Québec; 2) que le ministère des Affaires sociales du Québec émette immédiatement les permis nécessaires à toutes les garderies populaires existantes au Québec; 3) que le projet d'Initiatives locales subventionne immédiatement toutes les garderies populaires qui en ont fait la demande;

4) que les deux paliers de gouvernement cessent leurs éternelles querelles de juridiction qui se font sur le dos des travailleurs et de leurs enfants.

Tous ceux que cette cause intéresse peuvent communiquer avec M. Lucien Foisy, du Comité de liaison, à Montréal, par un simple coup de téléphone: composer 670-3507 ou 670-5350. La personne à voir à Québec est Madame Nicole Tremblay (692-0993).

Fonds de Soutien de Sogefor

- * Sogefor est rentable.
- * Sogefor appartient aux Québécois.
- * Sogefor ne doit pas être vendu à des intérêts étrangers.

AIDONS LES TRAVAILLEURS et les PRODUCTEURS DE BOIS de la région de Mont-Laurier à devenir PROPRIÉTAIRES de L'USINE.

* Campagne de souscription pour défrayer les coûts d'une étude de rentabilité.

OBJECTIF: \$2,500.00

Les "gars de Sogefor" te demandent un petit "coup de main" en faisant parvenir ta contribution, si modeste soit-elle au nom et à l'adresse suivante:

FONDS DE SOUTIEN DE SOGEFOR
C.P. 30
Mont-Laurier, P.Q.

Je joins ma contribution, pour aider les "gars de Sogefor"

au montant de

NOM:

ADRESSE:

LOCALITE (ville):

À LOUER

GRAND LOCAL

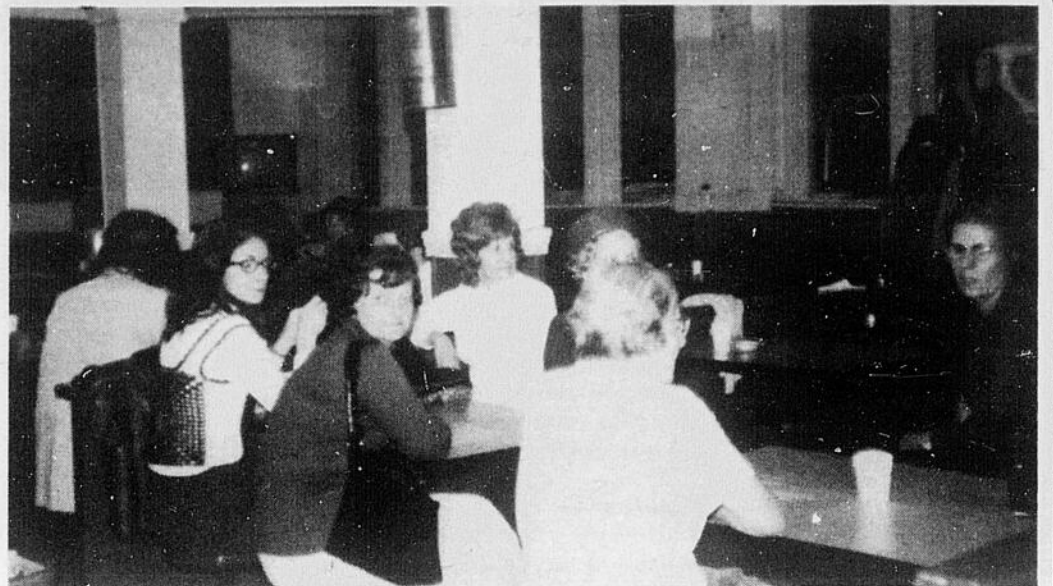
Plus ou moins 5,500 pieds carrés (bureaux et entrepôt) chauffés, éclairés, stationnement, dans édifice moderne, très bien situé (Péloquin) près Saint-Hubert et Métropolitain.

Bail de 3 ans ou plus.

S'adresser pour renseignements à

G.-J. Rambo

381-4775 / 381-7778



LES OCCUPANTS de la Régent se réunissent tous les jours à la cafétéria de l'usine.



PAUL-ANDRÉ BOUCHER, le jeune président combatif du Syndicat des travailleurs du textile (FTQ) à la Régent Knitting.



YVON LECLERC, conseiller technique du syndicat à la Régent.

1831...Lyon; 1972...Saint-Jérôme

Une seule devise: Vivre libre en travaillant ou mourir en combattant

par Louis Fournier

Les occupations d'usine sont rares au Québec. On se rappelle celle des grévistes de la DOMTAR, à Windsor Mills, qui ont occupé leur moulin à papier avec des carabines, le 3 novembre 1968.

Celle aussi des travailleurs de la Price, à Alma, qui ont pris possession de leur moulin le 10 juillet 1971 afin de protester contre des mises à pied massives.

Et quelques autres encore.

Le jeudi 30 novembre, c'était au tour des travailleurs de la filature Régent Knitting Mills, à Saint-Jérôme, de s'emparer de leur usine. Pacifiquement mais avec toute la combativité qu'on leur connaît.

Il a menti

Pour comprendre cette occupation, il faut remonter au 14 juillet dernier

lorsque le grand patron de la Régent, Marvyn Grover de Westmount, avise ses "chers employés" (sic) qu'il fera 310 mises à pied. Après de dures négociations, le 15 octobre, Grover et le syndicat signent une lettre d'entente qui prévoit le réembauchage, jusqu'au 30 avril, de tous les tisserands mis à pied.

Or, Grover ne l'a pas fait. Il a menti. Sur les 500 ouvriers qui travaillaient à la Régent en juillet, il en reste un peu plus de 250...

D'où l'occupation de la vieille filature, établie en 1913. Des banderoles et

des affiches d'un nouveau genre ont fait leur apparition sur les murs gris: "A la vie à la mort" ou encore "Vivre libre en travaillant ou mourir en combattant". C'était là la devise des célèbres Canuts, les ouvriers français des métiers à tisser de Lyon. Leur révolte, en 1831, fut l'une des premières explosions du mouvement ouvrier.

Toujours une limite!

Les travailleurs de la Régent appartiennent au Syndicat des travailleurs du textile (FTQ-CTC). Leur jeune président tenace, Paul-André Bou-

cher, 27 ans, déclare à QUEBEC-PRESSE: "Il y a toujours bien une limite à toute! La compagnie a manqué à ses promesses en laissant dans la rue nos camarades congédiés. L'occupation va se poursuivre tant et aussi longtemps que les Grover ne respecteront pas l'entente du 15 octobre et ne réengageront pas tout le monde."

"La compagnie va aussi devoir rouvrir les sections, comme le tricotage, qu'elle a fermées à Saint-Jérôme et installées à son usine de Montréal, où le syndicat est affilié à la CSD et les conditions de travail et de salaire bien au-dessous de ce qu'on a ici, même si on n'a pas gros."

Au moment de mettre sous presse, les négociations avaient commencé en présence du chanoine Jacques Grand'Maison de Saint-Jérôme, qui agit comme médiateur extraordinaire. Il le fait d'ailleurs pour la deuxième fois puisqu'il fut à l'origine de la fameuse lettre d'entente du 15 octobre, que la compagnie a violée.

Cette entente, rappelons-le, prévoit également que les ouvriers de la Régent seront les premiers à pouvoir se porter acquéreurs de la filature si le patron décide de vendre ou de fermer.

En tout cas, s'ils n'ont pas encore acheté leur usine, elle leur appartient un peu depuis le 30 novembre. Et elle est entre bonnes mains!

DES QUÉBÉCOIS TRAVAILLENT À LA
LIBÉRATION DU QUÉBEC

MAINTENANT!

L'étude Lemieux, Cloutier, Daignault, est aux prises avec de graves et urgents problèmes financiers.

L'efficacité du MDPPQ a été entravée par de récentes saisies.

Faites parvenir votre contribution hebdomadaire ou mensuelle à base de chèques postdatés: MDPPQ, 1113, rue Saint-Denis, Montréal 129.

et

Trouvez deux autres personnes susceptibles de nous venir en aide.

Achetez les articles ci-contre.

| | |
|---|--------|
| Drapeau des Patriotes 27x54 | \$5.00 |
| Drapeau des Patriotes 6x12 | \$0.50 |
| Tuques des Patriotes | \$3.00 |
| Foulard des Patriotes | \$4.00 |
| Livre des "Patriotes 1830-1839" Ed. Libération | \$3.00 |

Commande postale:
fruits \$0.25
4122 Parc Lafontaine MII 176
524-4708

ILS ONT BESOIN DE VOTRE AIDE...

SCRIBEC

45 est, Jarry

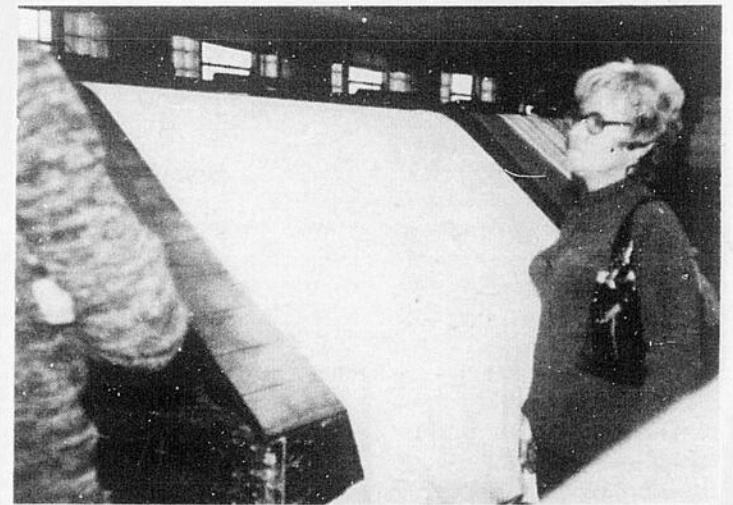
387-2486

**Photocopie
XEROX**

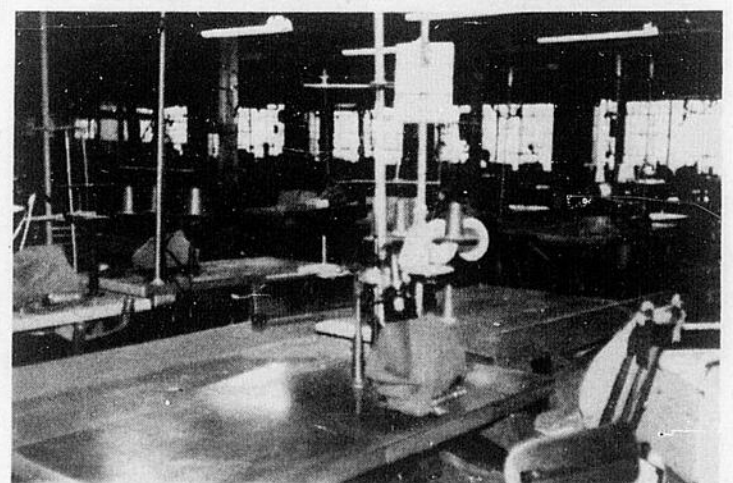
instantanée

| | |
|------------------------------------|------------------|
| Chaque copie | du même original |
| 8¢ | 5 à 10 copies |
| 7¢ | 11 à 16 copies |
| 6¢ | 17 à 30 copies |
| 5¢ | 31 à 40 copies |
| 4¢ | 41 à 80 copies |
| 3½¢ | 81 à 199 copies |
| 3¢ | 200 et plus |
| 8 ½ x 14 et couleur: 10% suppl. | |

Dactylographie,
polycopie, adressage,
traduction, rédaction,
secrétariat



UNE TRAVAILLEUSE de la Régent dirige une "visite industrielle" de "son" usine, pour les membres de sa famille.



LES MACHINES sont toutes arrêtées à la Régent Knitting. On n'entend plus le bruit infernal des métiers à tisser...

Les Américains mettraient la main sur la seule entreprise québécoise de savon

par Louis Fournier

La seule entreprise québécoise de fabrication de savon et détergents, Savon Majestic Ltée de Montréal, est sur le point d'être vendue à des intérêts américains.

Le président de la compagnie, M. Lucien Roy, a confirmé à QUEBEC-PRESSE que des négociations sérieuses se poursuivent à ce sujet mais que "rien n'est encore conclu".

Selon des informations obtenues de bonnes sources, Savon Majestic, dont le chiffre d'affaires frise les \$6 millions, serait acquis par un des géants américains de la pétrochimie, Witco Chemical de New York, par l'entremise de Witco Chemical (Canada) de Toronto. Le prix d'achat tourne autour de \$ 4

millions et demi et la transaction pourrait être complétée d'ici au 31 décembre. A moins que, d'ici là, des efforts soient faits pour garder au Québec le contrôle de la compagnie.

Retraite dorée...

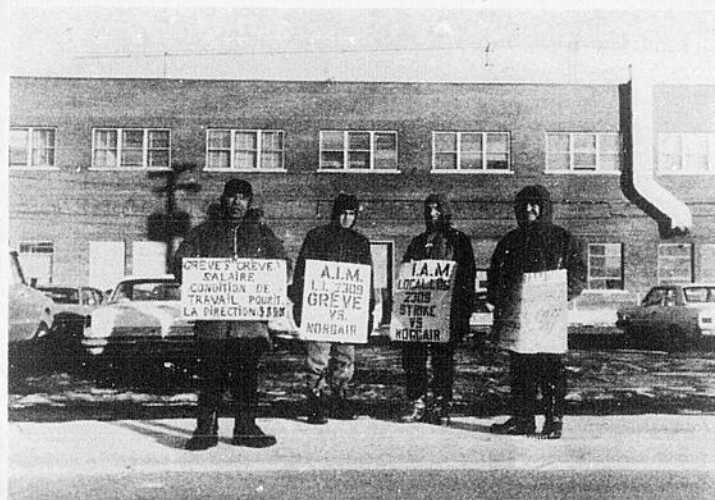
Savon Majestic, dont le marché est exclusivement québécois, dessert plusieurs chaînes d'alimentation comme Provigo, Union, qu'elle approvisionne de savon et de détergents sous des marques différentes. Elle détient également

une grosse part du marché des hôpitaux et des services publics.

Il s'agit, là encore, d'une entreprise familiale fondée en 1937 par M. Alphonse Roy et qui, aujourd'hui, est la propriété de ses cinq fils: Lucien, Fernand, Anthime, André et Yvon. La compagnie emploie environ 150 travailleurs. Sa situation financière est prospère et la seule raison de la vente serait l'envie de prendre une "retraite dorée" de la majorité des frères Roy.



SAVON MAJESTIC LTEE, à Montréal: la seule compagnie québécoise à fabriquer des savons et des détergents. (Photo Michel Elliott)



QUATRE PIQUETEURS du Syndicat des machinistes, à Dorval, bravent le froid parce qu'ils sont en grève contre Nordair... (Photo Michel Elliott)

Nordair: les avions pourront-ils voler encore longtemps?

En temps normal, 70 mécaniciens s'occupent de l'entretien et du service des appareils de la compagnie aérienne Nordair. Or, à la suite de la grève déclenchée le 14 novembre par 240 membres du Syndicat des machinistes (FTQ), seulement 14 contremaîtres sont affectés à ce travail. Ce qui permet de douter sérieusement du bon état des avions que Nordair continue de faire voler au Québec, en Ontario et dans les Territoires du Nord-Ouest...

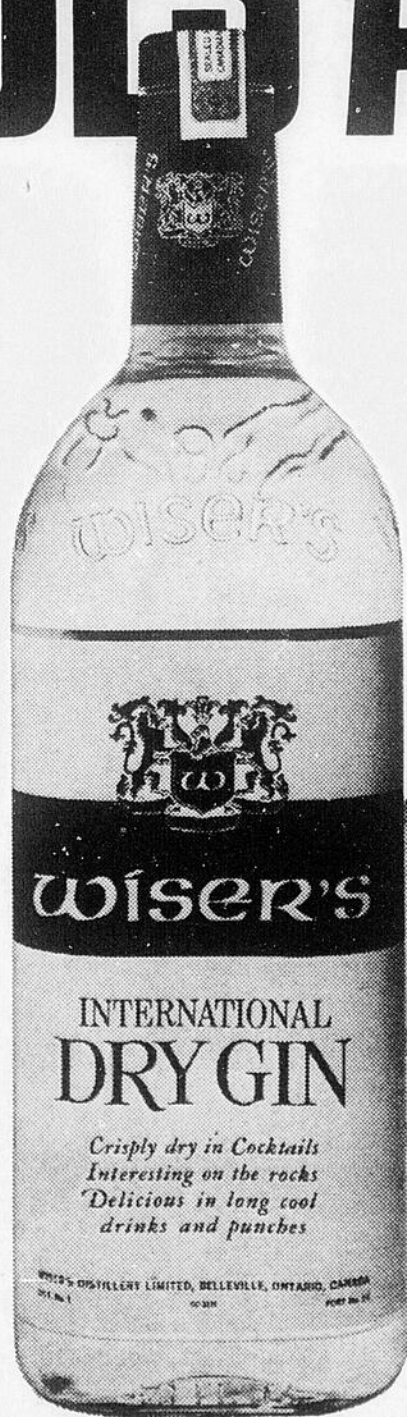
C'est ce que révèle le conseiller technique du syndicat, Aldo Caluori, qui ajoute que le ministère fédéral des Transports devra enquêter rapidement pour voir si Nordair se conforme à toutes les normes de sécurité. "La situation nous apparaît dramatique, dit-il, parce que des appareils qui survolent le territoire québécois dans ces conditions nous font craindre un désastre aérien. Nous savons déjà qu'un avion est bloqué au sol à cause de défauts techniques et nous craignons sérieusement que, dans d'autres cas, on se rende compte trop tard de problèmes graves".

Pas d'hôtesse

M. Caluori révèle aussi qu'une soixantaine d'hôtesse de l'air qui respectent les lignes de piquetage de leurs camarades machinistes sont actuellement remplacées à bord des avions par des jeunes filles sans aucune expérience, que Nordair a "pigées" un peu partout dans ses bureaux...

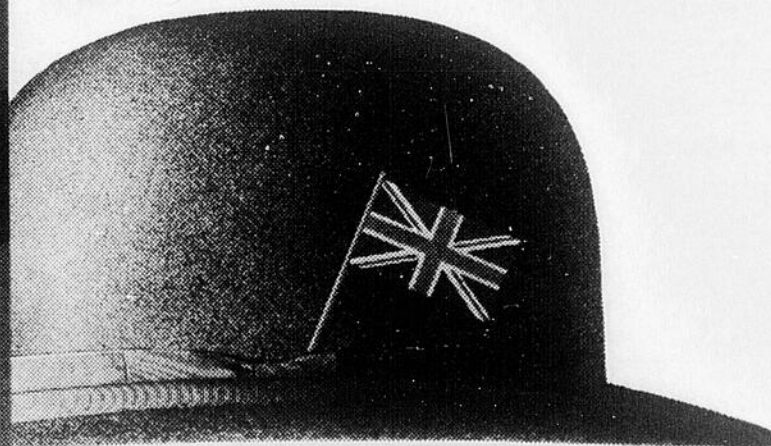
Enfin, apprend-on de même source, des agents de la Sûreté du Québec, à Fort-Chimo dans le Grand Nord québécois, et des soldats de l'armée canadienne, à Ottawa, ont joué les briseurs de grève en effectuant le travail habituel des machinistes...

AMENEZ-EN DES ANGLAIS



Ils se pensent toujours plus fins que les autres... ils pensent connaître leur dry gin par cœur... mais, en douce, servez-leur un Wiser International... Ils vont tellement l'aimer qu'ils voudront revenir. On est prêt à les recevoir, à les instruire, à leur dire où aller s'en acheter à \$8.15 le quarante onces.

bien équipés... on peut tous leur en montrer.



alors, équipez-vous!

Les Distilleries Wiser's Ltée, Belleville, Canada

lecteurs

Ils veulent les 4 heures réglementaires

L'Association des étudiants de l'école polytechnique désire, par la présente, informer le public et principalement le pouvoir en place au sujet de sa position au sujet de la période de temps que la loi garantit voter aux élections provinciales.

Considérant que les étudiants forment une proportion importante de l'électorat québécois et que, à cause de leur occupation particulière, ils ne sont pas considérés comme des travailleurs, aucune loi ne leur garantit un temps suffisant pour aller voter, l'Association des étudiants de l'école polytechnique demande au gouvernement de légiférer sur cette question et qu'il accorde à tous les étudiants ayant droit de

vote les quatre heures réglementaires dans le monde du travail.

Nous aimerions connaître le plus rapidement possible votre position à ce sujet.

Robert Jasmin,
PRESIDENT A.E.P.
INC. 1972-73.

Vous faites le jeu de Renault...

M. Don Jamieson,
Ministre des Transports,
Edifice du Parlement,
Ottawa, Ontario.

Cher Monsieur Jamieson,

Notre association est fort mécontente de l'attitude amicale avec laquelle votre ministère a traité les violations de la part de Renault envers la loi canadienne de la sécurité des véhicules-moteur. Vous savez sans doute que votre enquête sur Renault résultait de plaintes de l'APA contre le fait que

les concessionnaires de cette marque vendent pour des neufs des modèles datant de 1969, 1970 et 1971. Nous sommes à la fois surpris et déçus à la suite de votre communiqué de presse du 6 novembre où il est reconnu que Renault a enfreint le règlementation ci-dessus mentionnée, pour s'en tirer avec un simple avertissement de ne pas récidiver. De plus, nous avons l'impression que votre ministère fait le jeu de Renault en conseillant à tout automobilistes désireux de connaître l'âge exact de sa voiture de consulter le concessionnaire Renault le plus rapproché. Un tel conseil constitue pour nous une porte grande ouverte à d'autres abus de la part de l'industrie automobile envers la clientèle.

Nous exigeons que votre ministère modifie son communiqué de presse de façon que les clients communiquent plutôt avec votre propre ministère, si la

question d'âge exact ou tout problème connexe touchant à la loi canadienne de la sécurité des véhicules-moteur surgit. De plus, l'APA estime que Renault-Canada devrait subir les foudres de la loi et être sujette aux pénalités prévoyant une amende, jusqu'à \$10,000, sur conviction sommaire. Si cela n'est pas fait, votre ministre et vous-même baiserez certes dans la confiance que le public vous accorde.

Sincèrement,

L.P. Edmonton,
Président,
Association pour la
protection automobile,
Québec.

Multiplier les comptoirs alimentaires

Les prix grimpent, grimpent, de semaine en semaine. Surtout dans le domaine de l'alimentation, comme le révèlent les plus récentes statistiques de Statistique-Canada.

Pourtant, Dominion nous

chante ses "prix coupés à plein" et Steinberg ses "prix miracle". Prix trop élevés et fausse publicité, voilà les deux grands bobos. Comment les guérir?

Par la mise sur pied de comptoirs alimentaires, c'est-à-dire de petites épiceries coopératives où tous les acheteurs ont leur mot à dire.

Un comptoir alimentaire poursuit trois objectifs: 1) vendre les aliments au prix coût, ce qui réduit de 20 à 35% le prix des marchandises; 2) informer et intéresser les consommateurs aux pièges de la consommation; 3) former des consommateurs avertis, c'est-à-dire des acheteurs conscients du gaspillage et des extravagances dans lesquels les entraîne la société de consommation.

Enfin, on peut dire que cette expérience vaut le coup, où se retrouvent des citoyens d'un même quartier regroupé pour régler leurs propres problèmes.

Cessons de gémir sur la hausse constante du coût de la vie, organisons-nous, unissons-nous!

Estelle Beauregard,
Montréal

Pourquoi pas un cabinet inter-partite?

Tout le monde se souvient de la dernière élection fédérale. Mais le plus important ce n'est pas que les électeurs s'en souviennent, mais bien que M. Trudeau n'oublie pas ce que la population canadienne a voulu signifier par le résultat de ce scrutin général.

Plusieurs interprétations plus ou moins valables ont été abordées face à ce résultat et je ne voudrais pas ici en discuter la valeur. Plutôt, je désire faire une recommandation.

Que le cabinet de M. Trudeau soit officiellement composé de ministres conservateurs, néo-démocrates, créditistes et, bien sûr, de libéraux.

Bien que je ne signe cette lettre qu'à titre d'individu, sachez que je ne suis pas moins convaincu que cette recommandation rejoint l'opinion d'une bonne partie de la population.

Michel Bourgeois,
animateur communautaire

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

Paul Unterberg
Avocat

1420, rue Sherbrooke, Ouest, suite 400
Montréal Tél.: 842-6604

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

Sam Goldwater, b.a., LL.L.

Avocat

Chambre 410
33, rue St-Jacques O. Bureau: 845-3231
Montréal 126, P.Q. Soirs: 739-2167

Burns, Pothier et Belleau

Avocats

774, boul. Saint-Joseph, Est
Montréal (176e) Tél.: 526-1605

**Guy Bertrand, Clément
Richard & Associés**

Avocats

42, rue Sainte-Anne, suite 200
Québec (4e) Tél.: (418) 529-2168

DENTUROLOGISTES



Jean-Guy Petit,

T.D.C.
Denturologiste

6030, rue de Chateaubriand Montréal

273-8903
277-7780

DIVERS

L'AETERNITALOGIE

Au monde de l'éternelle jeunesse

Etude du super-conscient et du 3e
cerveau; complexités de la vie; ap-
préhensions de la mort

L. Hotte, B.A. 114 rue Boteler
fondateur Ottawa, Ontario

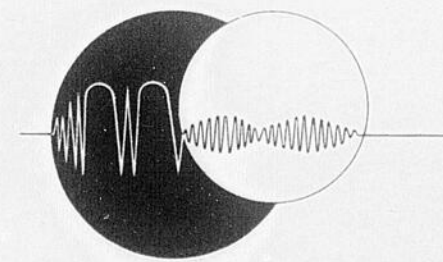
L. Ray Tétrault

Luthier

Ventes & réparations d'instruments
à cordes, 737, rue Louise - près
Boul. Roland Thérien, Longueuil,
Qué. Tél.: 674-6375

MÉDECINS

LA CLINIQUE D'ÉPILEPSIE
DE MONTRÉAL



Tél.: LAN-3000

NOTAIRES

Groulx, Cadieux & Mongeau

NOTAIRES

YVON GROULX, B.A., L.Ph., LL.L.
GILLES CADIEUX, B.A., LL.L.
DENIS MONGEAU, B.A., LL.L.

4416, boul. Pie-IX, Montréal (406e)
Tél.: (514) 254-9435

OPTOMETRISTES

Benoit Kemp, o.d.

Optométriste

4980, boul. Henri-Bourassa, Est.
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

PHARMACIENS

Jean Dicaire

Pharmacien

Centre de prescription du Québec

815, rue Provost, Lachine Tél.: 637-4441
4541, boul. Saint-Laurent, Mtl 844-9335
Ligne directe pour l'extérieur: 1-800-361-6444

québec partout

Nord-Ouest québécois

L'information passe par l'Ontario

L'Association des enseignants du Nord-Ouest québécois (AENOQ) qui menait campagne dans l'opinion publique depuis quelques mois pour obtenir de Radio-Canada la télédiffusion complète du téléjournal en provenance de Montréal plutôt que d'Ottawa vient de gagner une première manche. Les dix dernières minutes du téléjournal de 22h30 parviennent à Radio-Nord de Radio-Canada depuis le 4 décembre.

"Il s'agit là d'une nette amélioration pour la population du Nord-Ouest et nous voulons manifester publiquement notre satisfaction à l'égard de Radio-Canada et de Radio-Nord qui ont pris cette décision. Toutefois, la lutte est loin d'être terminée car nous avons appris en discutant avec des représentants de Radio-Canada que le réseau du Nord-Ouest est dépendant du réseau de l'Ontario pour ce qui concerne Radio-Canada".

En effet, le circuit micro-ondes qui alimente cette région québécoise passe par l'Ontario (Ottawa, Sudbury, Timmins, etc.) ce qui rend la programmation de Radio-Nord dépendante de l'Ontario.

"Cette situation n'est pas acceptable à notre avis et Radio-Canada devrait voir à nous assurer un circuit micro-ondes qui nous relie directement avec Montréal", ont déclaré les porte-parole de l'AENOQ.

Et cela n'est pas suffisamment. L'AENOQ réclame, de plus, du CRTC une transformation de la programmation de CKRN-TV afin que cette station alloue plus de temps à l'information régionale et aux questions socio-politiques.

Québec

Interdit aux travailleurs d'y magasiner

Pollack, une compagnie qui traite si mal ses employés qu'elle a réussi à liguer contre elle une partie de la population québécoise. En plus des travailleurs syndiqués en grève depuis le 23 septembre dernier. Récem-



leux grimpe à \$67.50 après 10 ans de services. Ce qui revient à dire que les Pollack offrent .05 d'augmentation par année.

Le plus terrible pour les employés de Pollack, c'est qu'ils ont affaire à des patrons puissants qui paient le gros prix pour écraser leur syndicat. Les détectives grassement payés (le tarif est de \$8. l'heure à Québec) et les scabs à qui on offre .10 de plus l'heure en plus des repas gratuits ne sont qu'un exemple. "La complicité du silence de la presse est un autre exemple, disent les syndiqués. Les journaux ne parlent pas ou si peu de ce conflit pour ne pas perdre la publicité de Pollack."

Il n'en faut pas plus pour convaincre tous les travailleurs qui se respectent à ne plus mettre les pieds dans ce magasin. Comme bon nombre de Québécois l'ont fait pour Dupuis.

Sherbrooke

L'hiver risque d'être long

Les piétons de Sherbrooke sont bien mal grésés côté transport en commun.

L'an dernier un groupe de citoyens (Lucides) a mené une campagne acharnée auprès de la municipalité et auprès de la



M. Gérard Gosselin est le premier employé permanent de Carrefour



Les piétons de Sherbrooke sont mal grésés en transport en commun.

compagnie de transport, qui n'a pas abouti semble-t-il puisque cette année plusieurs organismes se sont regroupés afin de trouver une solution à ce problème qui inquiètent bon nombre de Sherbrookoises devant l'hiver qui vient. C'est qu'ils ont des autobus très capricieux qui passent quand ça leur chante sans se soucier des longues queues de clients qui n'ont d'autres recours que de maudire leur sort de pauvres.

Les organismes regroupés feront-ils mieux cette année? On l'espère pour les Sherbrookoises, sinon l'hiver sera long.

Mais tout ne va pas si mal dans la Reine des Cantons de l'Est. Un journal communautaire, **Contact**, vient de voir le jour. Un journal de très bonne tenue, si on en juge par le premier numéro, qui remplit ses promesses puisqu'il veut

être l'instrument d'expression des groupes populaires, des syndicats, des coopératives et des comités de citoyens.

Dans son premier numéro **Contact** se réjouit

de la création du Carrefour de culture populaire depuis longtemps espéré par la population de l'endroit. M. Gérard Gosselin est le premier employé permanent du Carrefour.

de remarquables vins français à peu de frais!

Réserve des Moines de Rigault
Un rouge capiteux
No 427-C \$2.00

Cuvée Madame de Rigault
Un blanc fruité
No 451-A \$2.00



Agents: Importations Durand Limitée.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Université du Québec
Ecole nationale d'administration publique

BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES CANDIDATS DE L'ENAP

Des bourses de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation sont disponibles pour les candidats qui ont l'intention de poser leur candidature au concours d'admission du programme de maîtrise en administration publique de l'Ecole nationale d'administration publique pour l'année 1973-1974.

Les personnes qui désirent des renseignements sur ces bourses peuvent en obtenir en écrivant au

Secrétaire général
Ecole nationale
d'administration publique
31, Mont-Carmel
Québec 4

ou en téléphonant à:
(418) 657-2618
OU
(418) 657-2476

15 janvier 1973: date limite pour obtenir un formulaire d'inscription à une bourse
31 janvier 1973: date limite pour présenter son dossier de candidature à une bourse.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

CEGEP DE ROSEMONT

Cours du soir - Session d'hiver 1973
du 1er février au 18 mai

LEGENDE DE L'HORAIRE

L: lundi 1: 17h45 à 20h10
MA: mardi 2: 20h30 à 22h55
ME: mercredi 3: 20h30 à 22h10
J: jeudi 4: 19h00 à 22h20
V: vendredi 5: 9h00 à midi

| NO | TITRE DU COURS | HORAIRE | NO | TITRE DU COURS | HORAIRE |
|---------------------------|---|---------|----------------------------------|---|----------|
| FORMATION GÉNÉRALE | | | | | |
| 101-301-71 | Biologie générale I | J1, MA3 | 387-976-71 | Sociologie de l'Éducation | ME1 |
| 101-921-71 | Biologie humaine I | J1, MA3 | 510-203-68 | Histoire de l'art | J1 |
| 101-931-71 | Biologie humaine II | J1, MA3 | 530-940-71 | Le cinéma québécois | MA2 |
| 101-995-71 | Biologie sociale | V1 | 601-102-70 | La poésie | J1 |
| 201-111-71 | Compléments de mathématiques | ME1, L3 | 601-402-70 | L'essai | V1 |
| 201-101-69 | Initiation à la mathématique | L1, ME3 | 601-902-71 | Éléments de linguistique | L2 |
| 201-103-69 | Calcul différentiel et intégral I | ME1, L3 | 601-231-71 | Le théâtre québécois | MA1 |
| 201-203-69 | Calcul différentiel et intégral II | ME1, L3 | 601-321-71 | Le roman français contemporain | L1 |
| 202-111-71 | Chimie générale | MA1, J3 | FORMATION PROFESSIONNELLE | | |
| 202-101-69 | Chimie générale | MA1, J3 | 202-104-71 | Chimie générale | MA1, J3 |
| 202-202-69 | Chimie organique I | MA1, J3 | 141-401-71 | Équipement II | ME4 |
| 203-111-72 | Compléments de physique générale | L1, ME3 | 201-111-71 | Compléments de mathématiques | ME1, L3 |
| 203-102-68 | Mécanique | L1, ME3 | 201-103-69 | Calcul différentiel et intégral I | ME1, L3 |
| 203-201-72 | Électricité et magnétisme | L1, ME3 | 410-101-71 | Comptabilité I | L4 |
| 320-221-71 | Le Québec (étude régionale) | L1 | 410-107-71 | Initiation au droit des affaires | MA2 |
| 330-913-69 | Histoire du monde occidental de 1914 à nos jours L2 | J1 | 410-108-71 | Le droit du travail | ME1 |
| 330-961-69 | Histoire des États-Unis | J1 | 410-112-71 | Personnel | J2 |
| 340-101-70 | La pensée et la réflexion | MA1 | 410-115-71 | Marketing I | J1 |
| 340-201-70 | La relation au monde | V2 | 410-116-71 | Structure de l'entreprise | ME2 |
| 340-301-70 | La condition humaine | ME2 | 410-122-71 | Placement | MA1 |
| 340-227-68 | Le marxisme | V2 | 410-126-71 | Comportement du consommateur | J2 |
| 350-201-69 | Les fondements scientifiques de la psychologie II | ME1 | 410-201-71 | Comptabilité II | L4 |
| 350-903-69 | Psychologie sociale | L1 | FORMATION POPULAIRE | | |
| 350-904-69 | Relations humaines | MA2 | 109-192-72 | Tir à l'arc | J3 |
| 350-904-69 | Relations humaines | MA5 | 109-143-72 | Expression corporelle | ME3 |
| 370-910-72 | Histoire comparée des religions I | V1 | 109-147-72 | Golf | MA3, S5 |
| 381-910-71 | Race et racisme | J2 | 109-190-72 | Tennis | L3, S5 |
| 383-921-71 | Introduction à l'économie II | ME2 | 001-385 | Le Québec: son organisation politique | Lundi |
| 385-942-71 | Systèmes politiques du Québec et du Canada L2 | ME2 | 002-385 | Quelques problèmes de la vie internationale | Mercredi |
| | | | 001-101 | Planification familiale + contraception | Mardi |

PERIODE D'INSCRIPTION: DU 20 NOVEMBRE AU 19 JANVIER 1973
RECEPTION DE NOUVEAUX DOSSIERS JUSQU'AU 15 JANVIER 1973
pour de plus amples renseignements: téléphonez à 376-1620 poste 246

SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

6400, 16ème Avenue Montréal (408e)

Au Brésil: officialisation de la dictature militaire

par Ivan Guimaraes
Service spécial de
PRENSA LATINA

L'Ecole supérieure de guerre, ESG, protagoniste de la philosophie du coup d'Etat militaire du 31 mars 1964 qui a destitué Goulart, va subir une restructuration cette année; il y aura davantage de cours, et des filiales seront inaugurées à Sao Paulo et à Brasilia. Les études, réalisées dans ce sens dans l'ESG elle-même, ont été annoncées récemment.

Les réformes de l'ESG obéissent à la nouvelle

politique des militaires tracée en mars dernier lorsque fut liquidée, au moment du changement de pouvoir, une opposition militaire qui proposait "un éloignement contrôlé des militaires vers les casernes". A ce moment-là, on discutait la possibilité d'un "transfert progressif" du pouvoir aux civils.

La réforme de l'Ecole supérieure de guerre a été annoncée quelques jours après que le général Garrastazu Medici eut fait connaître l'annulation des

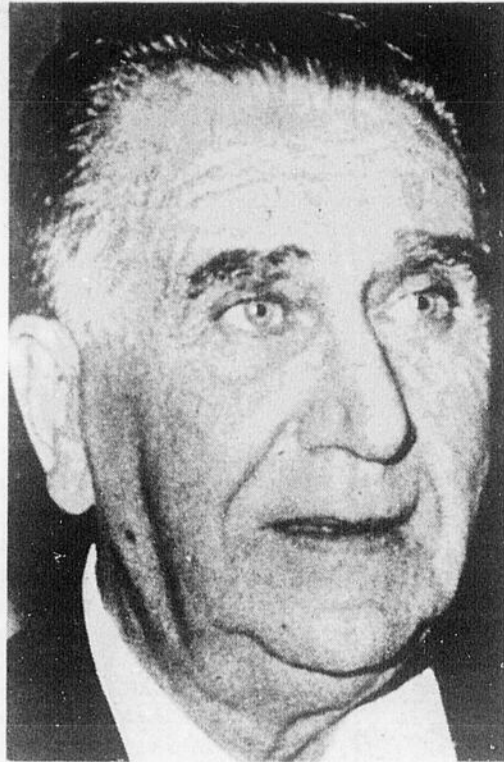
élections de gouverneurs, prévues pour 1974.

Selon l'opinion de ceux qui connaissent les subtilités dans lesquelles se meuvent les militaires au Brésil, un changement de direction ou un transfert peuvent signifier toute une nouvelle stratégie de pouvoir.

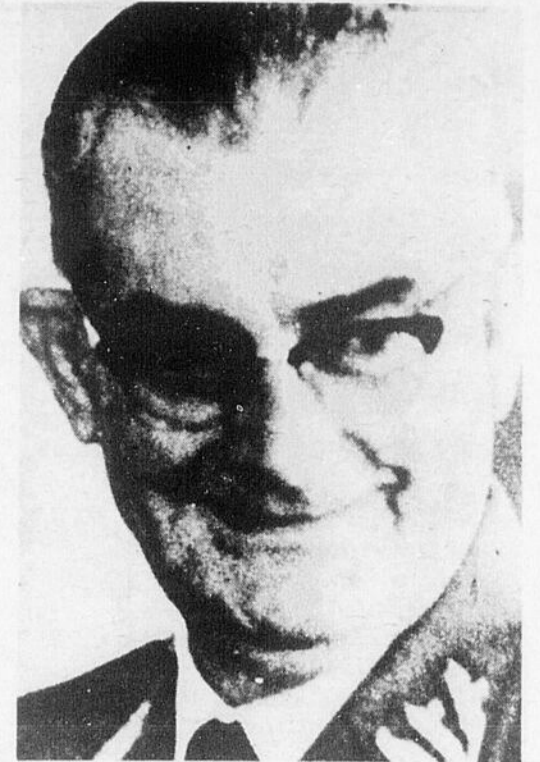
Les réformes de l'ESG sont destinées à orienter le cercle fermé du pouvoir des militaires à l'intérieur d'une perspective qu'ils appellent: de "sécurité et de développement".

Aujourd'hui, le propre parti officialiste, Arena, et quelques secteurs de l'opposition autorisée qui se regroupent dans le MDB (Mouvement démocratique brésilien) acceptent déjà l'idée que l'ESG trace le "modèle politique" qui inclut "l'officialisation" de la dictature militaire et une plus grande participation des généraux dans la direction des entreprises capitalistes.

Le général Bina Machado a été le premier impulsor du Groupe permanent de mobilisation industrielle, créé en 1966. Le GPMI est un organisme orienté par les militaires, destiné à convertir l'industrie installée en industrie de guerre. Lors de sa création, Ferras a affirmé que "profiter de l'industrie brésilienne inactive pour fabriquer des armes permettrait de créer 100 mille emplois nouveaux", et il a ajouté: "En exportant des armes pour tuer des Vietnams, nous solutionnons nos problèmes de chômage."



LE PRÉSIDENT Medici a annoncé que l'élection des gouverneurs n'aura pas lieu en 1974.



Le général Orlando Geisel, ministre de l'armée. Les militaires pensent qu'ils peuvent élaborer un nouveau modèle politique.

● LE POINT

par P.-J. M.

Empoignant son bâton de pèlerin, le président du Chili, Salvador Allende, est en train d'effectuer une tournée des capitales du monde qui sont favorables à sa politique. Son premier arrêt à Mexico lui a permis de recevoir l'appui en ce qui concerne la récupération des richesses nationales du Chili - du président Luis Etcheveria. L'attitude mexicaine est conforme à une tradition de nationalisme économique qui avait quelque peu disparu sous les régimes précédents et que Luis Etcheveria essaie de faire revivre. On n'a pas oublié que c'est un Mexicain, le général Lazaro Cardenas, qui à la veille de la seconde guerre mondiale prit la décision de nationaliser les pétroles mexicains. Vingt ans avant Fidel Castro!

Sa visite aux Nations unies a permis à Allende de dénoncer le rôle que jouent certaines entreprises étrangères dont la Kennecott et l'I.T.T. dans les tensions politiques au Chili. Allende n'a pas accusé le gouvernement américain en tant que tel d'avoir empêché son accession au pouvoir ou d'alimenter les troubles actuels, il a montré en s'appuyant sur les révélations du journaliste américain Jack Anderson qu'il pouvait y avoir collusion entre des sociétés américaines et certaines agences du gouvernement des Etats-Unis.

Quoi qu'il en soit, la présence dans l'actuel gouvernement chilien des chefs militaires des trois armes confère aux yeux de plusieurs Etats un caractère de "respectabilité" au régime d'Allende. Et, en outre, une garantie contre la "soviétisation" du Chili que les conservateurs de Santiago faisaient semblant de craindre.

Nouvelle marionnette pour la United Fruit

par Pierre-Jean Mehu

Le renversement du président hondurien Ramon Ernesto Cruz s'est effectué dans l'indifférence générale. Le peuple ne s'est pas senti concerné. Et comment le serait-il? Le Honduras n'appartient pas aux Honduriens mais à la compagnie américaine United Fruit Co. dont les plantations occupent près de la moitié des terres cultivables du pays et qui depuis plus d'un demi-siècle fait et défait les gouvernements.

On désigne les Etats de l'Amérique centrale par l'expression méprisante de "républiques de bananes". Aucun Etat ne correspond mieux que le Honduras à ce vocable. Jusqu'à ces dernières années, la banane représentait 70% des exportations totales du pays. Elle conditionne toute sa vie politique, économique et sociale. C'est d'elle que dépend le niveau de l'emploi et le taux de chômage, le volume des investissements et la marge des profits de l'Etat.

Pantins

Un candidat à la présidence non agréé par la United Fruit Company n'a aucune

chance de se faire élire. En 1963 le président Villeda Morales, un libéral que soutenait John Kennedy et qui eut l'"absurde idée" d'introduire une timide réforme agraire pour limiter quelque peu le poids de la United Fruit, fut renversé par un coup d'Etat militaire conduit par le colonel Arellano, le même qui a renversé la semaine dernière le gouvernement de Ramon Ernesto Cruz.

L'indifférence des Honduriens aux coups d'Etat qui se succèdent à une cadence accélérée ne signifie pas pourtant qu'ils ne souhaitent pas un changement des structures économiques et sociales.

En 1954, plusieurs milliers d'ouvriers agricoles qui travaillaient sur les plantations de la United Fruit avaient déclenché un mouvement de grève et de revendication qui faillit emporter et la compagnie bananière et l'oligarchie à son service. La United Fruit avait dû faire machine arrière et consentir à augmenter les salaires et à améliorer les conditions de travail. Actuellement, les nécessités de l'union nationale face aux appétits territoriaux du Salvador voisin ont quelque peu gommé les revendications sociales. Elles peuvent à nouveau surgir...

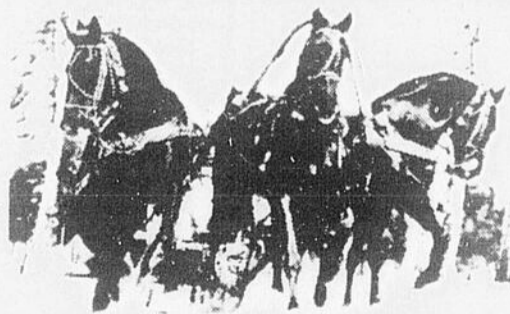
CAP SUR LE SOLEIL DES FIESTAS MEXICO

FIESTA MEXICANA
FIESTA MARIACHI
FIESTA MAYA
FIESTA CHICA
FIESTA SOL ACAPULCO
FIESTA SOL COZUMEL
FIESTA PUERTO VALLARTA

Des programmes extraordinaires pour visiter le Mexique selon vos goûts. Séjours d'une semaine à 22 jours dans les meilleurs hôtels, incluant le voyage aérien via CP Air, repas, visites selon le tour choisi.

UNE SEMAINE A PARTIR DE \$315.
DEUX SEMAINES \$410.

3 DÉPARTS TOUTES LES SEMAINES DE JANV., FÉV., MARS, AVRIL.
DEMANDEZ VOTRE DÉPLIANT



En route pour la messe de minuit en troika avec TRAVELAIDE

MOSCOU: 14 JOURS EN U.R.S.S. \$635. **LENINGRAD:** TOUT COMPRIS

Célébrez Noël et le Jour de l'An en Russie. Départ de Montréal le 21 décembre. Retour le 3 janvier 73. Visites de Leningrad et Moscou en compagnie de Catherine Boisseau et de l'organisation gouvernementale INTOURIST, gage d'excellence. Ce Festival des Fêtes en URSS est un voyage de luxe: hôtels, repas, reveillon du Jour de l'An, spectacles... et promenade en troika. Transports via Air Canada et Aeroflot. Tout compris.

CENTRE-VILLE

1010 ouest, Ste-Catherine MÉTRO PEEL 861-7272
STATIONNEMENT A L'ARRIÈRE SUR LE PARC

LAVAL CENTRE LAVAL

Sortie 6-E Autoroute 688-5310
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITÉ

LONGUEUIL

1 Place Longueuil 679-3777
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITÉ

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

TRAVELAIDE

SIÈGE SOCIAL: ÉDIFICE DOMINION SQUARE, MONTRÉAL 110

TOUS NOS BUREAUX OUVERTS LE SOIR
JUSQU'À 9 h. p.m. LE SAMEDI 5 h. p.m.

CARREFOUR MT-ROYAL

4454 ST-DENIS ANGLE MT-ROYAL
MÉTRO MT-ROYAL 845-8225 STATIONNEMENT A L'ARRIÈRE

PLAZA ST-HUBERT

911 est, rue Beaubien MÉTRO BEAUBIEN 273-7755
STATIONNEMENT A L'ARRIÈRE RUE ST-ANDRÉ

VOYAGES ÂGE D'OR

911 EST BEAUBIEN, MÉTRO BEAUBIEN
TÉL: 273-7755

(Québec-Press)

Mont. 1 décembre 1972

Votre Signeurie; JUSTICE SERA FAITE
UNE VIE POUR UNE VIE.

Je vous demande et vous supplie de lire cette suggestion jusqu'à la fin. Je n'ai plus d'endroit où m'adresser. Vous avez rendu jugement le 11 mai 1972 dans la cause NO-05-03225. Je n'ai plus aucun autre choix que de suicider, ainsi, on laissera ma sœur [redacted], un peu plus tranquille et on ne mangera plus mes neurones de cette poursuite car je suis un fugitif de St-Jean-de-Sauve. Vous avez entendu tous les témoignages des psychiatres Alexandre Oscar Hamel, (St-Jean-de-Sauve), Paul Fesson (Ass. sur St-Jean-de-Sauve), Claude Marquette (Dist. Philippe Pélissier), Lionel Lelièvre (Sur. Dist. Philippe Pélissier). Ceci n'est nullement un réquisitoire dans le but de me faire passer pour victime. J'ai suffisamment subi la torture morale de leur mauvais traitement et je préfère la mort à une seule journée supplémentaire d'internement car tout ce que l'on a réussi à faire c'est d'engendrer par la frustration un état de paranoïa, de ressentiment et de révolte. Quant on ne reconnaît plus aucun droit à quelqu'un, il y a danger qu'il s'arroge tous les droits.

17

Vous pouvez ainsi constater que je ne suis pas trop mélangé mais un vrai danger pour leur système psychiatrique.

On trouvera ma dépouille dans les bois en arrière du lac Maurice - Montée Guilbault - Co. Joliette

Vous trouverez ci-jointes les pièces suivantes

- 1 - Copie de Plan
- 2 - Passe - port
- 3 - Certificat de vaccination international
- 4 - Permis de conduire du Québec
- 5 - Argent \$100.00 Argent américain
- 6 - Chèques de Voyageur -
- 7 - Livre "Les murs de l'asile"

Plutôt que de semer la crainte chez les individus, les psychiatres devraient semer la confiance. C'est 12^e Siècle, Alain de Bayle écrivait: -

"La seule façon de rendre les gens raisonnables, c'est d'agir avec eux comme s'ils l'étaient"

Le psychologue Marcel Thomas autrefois de Pinel et maintenant de St-Vincent-de-Paul. J'en ai vu un me disant: "Il faut souvent un fou pour faire progresser le monde" et bien j'en suis!

P.S. Vous pouvez faire faire copie de ceci au Juge Raymond Hannequin, Cour Supérieure, Dist. de Montréal

La première et la dernière pages de la longue lettre de Jean-Paul Machabée. Elle est datée du 1er décembre. Le trois décembre, son corps était retrouvé dans la neige. La lettre nous est arrivée le mercredi 6.

"On trouvera ma dépouille dans les bois, en arrière du lac Maurice, Montée Guilbault, Cté Joliette"

par Jacques Keable

Le facteur apporta à Québec-Press, ce mercredi dernier 6 décembre, une enveloppe brune. Une enveloppe épaisse et un peu déchirée. Premier regard dans l'enveloppe: des choses un peu surprenantes. Un passeport du gouvernement canadien en règle, émis le deux juin dernier, au nom de Jean-Paul Machabée, né le 27 novembre 1925, mesurant cinq pieds et six pouces, cheveux noirs et yeux pers, né à Montréal.

Une carte d'assurance-maladie, un numéro d'assurance sociale et un permis de conduire, au nom de Jean-Paul Machabée. Un certificat de vaccination récent, au même nom. L'acte de naissance de la paroisse Ste-Cunégonde de Montréal. Une formule de demande de visa au gouvernement du Cameroun. Une somme de \$100 en coupures américaines de \$10 et une série de chèques de l'American Express, pour une valeur de \$540, tous contresignés par Jean-Paul Machabée et datés du 30 novembre. Aussi, un livre: "Les murs de l'asile", de Roger Gentis, aux éditions Maspéro. Un livre dont de nombreuses phrases ont été soulignées au crayon, et qui constitue une charge contre la psychiatrie. Une étude manuscrite sur "le concept d'identité", de 25 pages.

Et une longue lettre de quinze pages qui, à l'origine, avait été écrite à l'attention d'un juge, Raymond Hannequin, mais

dont l'auteur avait décidé de changer le destinataire, vers la fin du texte. Pour être sûr que le tout arriverait à destination: \$0.91 de timbres sur l'enveloppe.

"Une vie pour une vie"

En début de lettre, en caractères majuscules, une phrase inquiétante: "Justice sera faite, une vie pour une vie". Première réaction: quel est le farceur qui nous fait perdre notre temps? Cette première réaction devait vite passer. Dès la cinquième ligne, l'auteur écrit: "Je n'ai plus aucun autre choix que de me suicider..." Un peu plus bas: "Quand on ne reconnaît plus aucun droit à quelqu'un, il y a danger qu'il s'arroge tous les droits."

La lettre est datée du 1er décembre. L'auteur, Jean-Paul Machabée, écrit: "J'ai acheté une carabine hier le 30 novembre 1972 et aujourd'hui le 1er décembre je me tirerai une balle dans

la tête puisque c'est la seule façon d'être libéré de la torture morale que j'ai subie depuis 1956..."

Et sur la dernière feuille de cette longue lettre, il est écrit: "On trouvera ma dépouille dans les bois en arrière du lac Maurice, Montée Guilbault, Co. Joliette".

Enfin, tout au bas de la page, avant de signer, une citation d'un psychologue de sa connaissance: "Il faut souvent un fou pour faire progresser le monde" "Eh bien j'en suis!" conclut Jean-Paul Machabée.

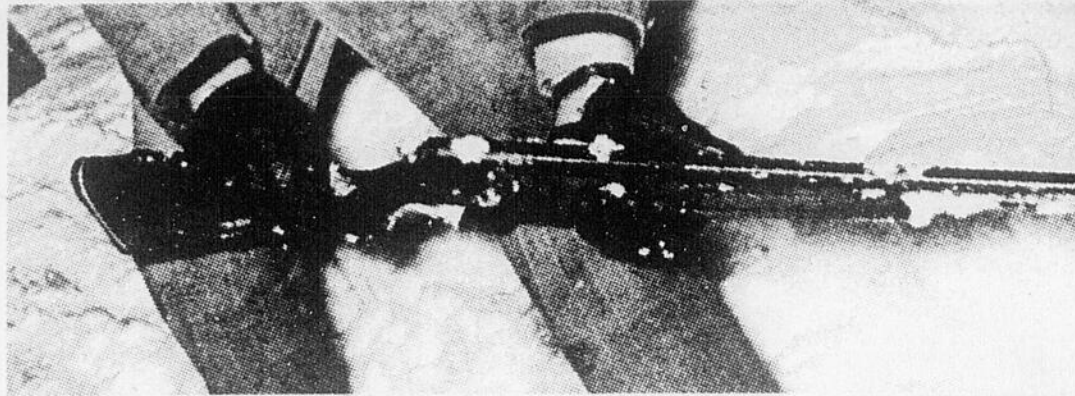
Vérifications

Quelques rapides vérifications et vite tout se confirme: Jean-Paul Machabée avait fait la manchette du Journal de Montréal, le lundi 4 décembre, deux jours avant que la lettre nous parvienne: "Le cadavre d'un homme gisant dans la neige a été découvert tôt hier après-midi dans un champ non loin du rang Guilbault à Saint-Paul de Joliette". L'identité de l'homme ne devait être connue que le lendemain.



Ainsi donc, cet homme avait exécuté apparemment à la lettre le plan qu'il s'était tracé: le vendredi 1er décembre, il écrit à Québec-Press. Il a acheté la carabine la veille. Il poste la lettre et conformément à son projet se rend dans le comté de Joliette où il se suicide d'une balle à la tête

Ce qu'on sait aussi, et ce sur quoi Machabée insiste, c'est le fait qu'il devait être retourné de force à l'Institut Pinel, à sécurité maximum. Et cela, il ne le voulait pas. Absolument pas. Il n'y est, de fait, jamais retourné.



"Aujourd'hui, j'ai une autre carabine..."

"Je n'ai plus aucun autre choix que de me suicider..."

Voici des extraits de la lettre de Jean-Paul Machabée. D'abord entreprise à l'intention du juge Raymond Hannen, son auteur devait changer de destinataire en cours de rédaction. En postscriptum, il note que "vous pouvez faire parvenir copie de ceci au juge Raymond Hannen, Cour supérieure, district de Montréal."

Montréal, 1 décembre 1972.

(Québec-Presse)
Votre Seigneurie;

JUSTICE SERA FAITE:
UNE VIE POUR UNE VIE.

Je vous demande et vous supplie de lire cette supplique jusqu'à la fin. Je n'ai plus d'endroit où m'adresser. Vous avez rendu jugement le 11 mai 1972 (-). Je n'ai plus aucun autre choix que de (me) suicider, ainsi on laissera ma soeur, madame... (-) un peu plus tranquille et on ne marquera plus mes neveux de cette poursuite car je suis un fugitif de St-Jean-de-Dieu. Vous avez entendu tous les témoignages des psychiatres... (-). Ceci n'est nullement un réquisitoire dans le but de me faire passer pour victime. J'ai suffisamment subi la torture morale de leur supposé traitement et je préfère la mort à une seule journée supplémentaire d'internement car tout ce que l'on a réussi à faire c'est d'engendrer par la frustration un état de rancœur, de ressentiment et de révolte. Quand on ne reconnaît plus aucun droit à quelqu'un, il y a danger qu'il s'arroge tous les droits.

Le transfert

(Rappelant que c'est à partir d'une simple dénonciation par téléphone, écrit-il, qu'il a été décidé de le transférer à Pinel, Machabée poursuit, parlant de son séjour dans cette institution à sécurité maximale) Quatorze mois de protestation sans violence aucune et il m'a fallu prendre un habeas corpus. Et on a profité (les psychiatres) de ce moment-là pour

me déclarer dangereux pour la société. J'aurais pu, à ce moment, vider mon sac et les éclabousser publiquement de leurs agissements, de leurs complicités envers la cruauté des malades par certains employés. Il faut, pour ces psychiatres, s'avouer coupables de n'importe quoi même si c'est faux. (-)

(Machabée poursuit en racontant qu'il voulait aller au Cameroun, retrouver une religieuse de sa connaissance. D'où son obtention d'un passeport. Il s'élève ensuite contre les politiques aberrantes d'un gouvernement qui manque d'argent pour les déshérités mais qui paie les fermiers de l'ouest pour qu'ils ne cultivent pas de blé, alors même que des gens meurent de faim. Machabée raconte ensuite qu'il était en "cure ouverte", donc maître de sa décision d'entrer à l'hôpital et d'en sortir presque à sa guise, apte aussi à prendre des responsabilités civiles, mais que des psychiatres ont dit qu'il était en "cure fermée". Il écrit: "ainsi, les psychiatres ont menti et semé la crainte inutilement en moi." Tentant, par des moyens détournés, de savoir s'il était sur la liste des évadés d'un hôpital psychiatrique, liste de la Sûreté du Québec, il obtient une réponse éclatante: la police perquisitionne chez sa soeur. Machabée décide alors qu'il serait trop dangereux de tenter de quitter le pays pour aller au Cameroun, en Afrique. Il craint d'être arrêté dès le départ.)

Le suicide

J'ai acheté une carabine hier, le 30 novembre 1972 et aujourd'hui le 1 décembre, je me tirerai une balle dans la tête puisque c'est la seule façon d'être libéré de la torture morale que j'ai subie depuis 1956. Toute erreur est humaine et par là je ne cherche nullement à excuser mes erreurs mais je ne peux tout de même pas m'avouer coupable de ce

que j'ignore entièrement. Dieu me jugera et établira le degré de responsabilité qui est mien. Cela est peut-être lâche de ma part, mais je suis fatigué de répéter à un psychiatre puis à un autre et un autre jusqu'à éterniser la situation. Je ne serais pas capable de subir une seule autre journée de torture mentale en internement. Le monde continuera de tourner quand même. Avant de me révolter de cette oppression peut-être justifiée ou justifiable, je préfère être le seul à en subir les conséquences; ainsi je retrouverai celle que j'ai aimée quoi qu'on en dise et qu'on en pense; je ne me permettrai plus jamais d'aimer selon ce que les psychiatres en disent ou en pensent. (-)

J'espère pour les psychiatres que leur mythe ou religion qu'ils entretiennent autour de leur profession ne se retourne pas contre eux. Ainsi, le Dr X... (-) n'a pu subir lui-même l'internement qu'il avait fait subir aux autres et s'est suicidé en institution. (-) Aujourd'hui, j'ai une autre carabine et je donnerai raison aux psychiatres sur toute la ligne, qu'ils emportent les marbres. (-) Quant à moi, on ne m'enfermera pas une seule autre journée.

(Après quelques renseignements immédiats et des indications quant au fait qu'il décide d'expédier la lettre au journal et non au juge, Machabée fait le rappel des documents qu'il inclut dans l'envoi. Et il conclut:)

Plutôt que de semer la crainte chez les individus, les psychiatres devraient semer la confiance. Au 12e siècle, Alain de Lille écrivait: "la seule façon de rendre les gens raisonnables, c'est d'agir avec eux comme s'ils l'étaient." Le psychologue... (-) me disait: "Il faut souvent un fou pour faire progresser le monde". Et bien, j'en suis! (signé) J.-Paul Machabée

Dans sa lettre, Jean-Paul Machabée rappelle brièvement les étapes importantes de sa vie tragique. Cette chronologie des événements est, vérifications faites, exacte. Nous l'avons complétée à partir d'éléments tirés de documents de cour, établis par les spécialistes de l'Institut Pinel.

Né en 1925, Jean-Paul Machabée eut une enfance ordinaire mais un peu triste. Le plus jeune d'une famille modeste de cinq enfants, il est très sérieux. Il est porté vers la lecture et les activités calmes. Peu sportif.

Bon élève, il se rend jusqu'en douzième année et, en suivant des cours du soir, il apprend le dessin industriel. En fait, il voulait devenir prêtre. Mais à 17 ans, il est atteint de tuberculose et c'est la fin de ses projets.

Jusqu'à l'âge de 26 ans, il agit comme vendeur de café auprès des restaurants et des hôtels. Il passera ensuite au service de son beau-frère, un constructeur, comme comptable et responsable de la correspondance. Il est méfiant: il craint toujours de se faire rouler. Comme profession, en 1972 il s'appelle "homme d'affaires".

Les hospitalisations

En 1950, à l'âge de 25 ans, Jean-Paul Machabée donne des signes que ses parents trouvent un peu bizarres: il passe des jours sans manger, sans travailler, et ne sort que la nuit. Il souffre alors de pertes de mémoire inquiétantes.

En novembre 1953, il est admis à l'Institut Albert Prévost. Il y demeure jusqu'en janvier suivant. A l'admission, on diagnostique une "personnalité psycho-névrotique schizoïde de genre paranoïaque, agressivité intense et homosexualité latente".

Un an plus tard, en janvier 1955, il retourne à

l'hôpital pour une dizaine de jours, souffrant d'une "tension et d'une anxiété très fortes avec somatisation".

La catastrophe

Juin 1956, c'est la catastrophe. Jean-Paul Machabée fait alors une chute profonde dans l'horreur; il assassine sa fiancée, chez elle, dans son sommeil. Après son geste, il s'endort pour ne se réveiller que quatre heures plus tard: il a l'impression de sortir d'un cauchemar. Il réalise vite que son cauchemar a véritablement été vécu. Il tente en vain de rejoindre son médecin. C'est le soir. Il se présente à l'hôpital, où on lui dit de revenir le lendemain matin. Il se rend à la police qui refuse de le croire mais qui vérifie. Il est interrogé aussitôt et dit qu'il ignore totalement pourquoi il a fait cela. Il arrivait d'un voyage à Miami avec sa fiancée et il était entendu qu'ils se mariaient en septembre. Il parle d'un meurtre du même type qui s'était produit ailleurs au Québec et qui l'avait impressionné. Il dit encore que sa fiancée et lui s'entendaient très bien et qu'ils ne se disputaient jamais. Il parle de cauchemar.

"Aberration mentale"

Le tribunal, où il comparait en février 1967, l'acquitte: l'accusé, qui s'est livré lui-même, souffrait d'"aberration mentale" au moment où il a agi. On l'intérne à l'aile psychiatrique de la prison de Bordeaux. Il y de-

meurera jusqu'au 20 février 1963, alors qu'il obtient son "congé définitif".

A Bordeaux, Machabée s'était fait remarquer par les gardes et par le directeur qui disait de lui qu'il s'agissait d'un homme d'une intelligence supérieure. Interné, il avait pris des responsabilités, chez les malades. Les gardiens n'aimaient d'ailleurs pas le rôle qu'il jouait et plusieurs reprochèrent au directeur de l'époque de considérer trop bien ce malade.

Les carabines

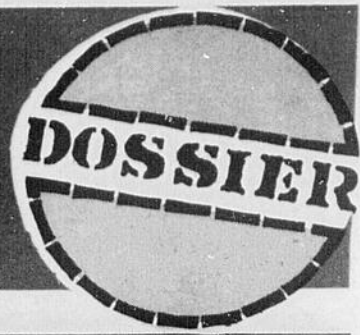
Libéré, Jean-Paul Machabée a alors 38 ans. Il fait une tentative dans le commerce et il travaille pour son beau-frère jusqu'à mai 1965 alors qu'il s'achète une carabine "pour aller à la chasse". Cela inquiète son entourage qui craint, d'après certains signes, qu'il ne se suicide et on lui conseille de téléphoner à St-Jean de Dieu, pour une consultation. Il est admis à l'hôpital et y demeurera jusqu'à sa sortie en février 1969. Durant cette période, il est quand même relativement libre. Il se crée des amis à l'hôpital et il continue de faire preuve d'intelligence remarquable.

Juin de la même année, 1969, il est réadmis à St-Jean: il fait montre de symptômes dépressifs graves. Il y demeure un mois, jusqu'au 20 juillet, alors qu'il quitte sans avoir obtenu son congé définitif cette fois. Les dossiers rapportent qu'il aurait alors tenté de se suicider au moyen de médi-



Tout ses effets, et \$640...

psie d'un suicide



cements: il est transporté à l'hôpital Maisonneuve qui le retourne à St-Jean le 29 juillet. Cette fois, il y restera jusqu'au 27 mars 1971.

Attentat bizarre

Ce jour de mars 1971, alors qu'un comité étudie sa demande de "congé définitif", Machabée quitte l'hôpital pour aller habiter avec un compagnon qu'il avait connu en institution. Il s'achète alors une nouvelle carabine. Son compagnon accourt tout à coup chez la police et annonce que Machabée le menace de mort. La police se présente chez Machabée et le trouve sans armes entre les mains. La carabine est rangée.

Institut Pinel

Il n'y eut pas d'enquête ni policière ni judiciaire sur ce fait: Machabée a-t-il vraiment voulu tuer son compagnon? Dans son entourage, on en doute. La police ramène Machabée à St-Jean et les autorités de l'hôpital décident alors de transférer le malade à l'Institut Pinel, habituellement réservé

aux malades dangereux sur qui pèsent des charges judiciaires. Ce qui n'est pas le cas de Machabée: la seule charge qui pèse sur lui est une dénonciation faite à la police par un homme qui lui devait de l'argent, et que rien ne vient confirmer.

Commence alors une sorte de long calvaire pour Machabée pour qui Pinel, c'est l'enfer. Pendant 14 mois, d'avril 1971 à mai 1972, il ne sortira pas. On lui refusera de sortir à Noël et au Jour de l'An.

Un jugement

Ne voulant absolument pas demeurer à Pinel, Machabée charge l'avocat Philippe Panneton de demander à un juge d'émettre un bref d'"habeas corpus", ordonnant à Pinel de le libérer.

Le juge Raymond Hanen entend la cause au début du mois de mai dernier et, après deux jours de témoignages, il rend son jugement. Le juge donne raison à Machabée, en disant: "La détention du requérant (Machabée) à l'Institut Pinel a été ir-

régulière, peut-être pas illégale dans le sens que les deux institutions (St-Jean et Pinel) n'ont pas l'air d'avoir obéi aux exigences de l'article 20 de la loi des Hôpitaux pour malades mentaux. Ce n'est pas dire que les institutions n'ont pas voulu obéir à la loi mais l'ont interprétée de leur façon..." Le juge note ensuite qu'il ne peut suspecter d'intention "malicieuse" chez les psychiatres de Pinel et St-Jean. Il ordonne que Machabée soit retransféré à St-Jean dans les 48 heures.

Machabée a donc gagné cela: sauf que le juge laisse entendre que les psychiatres pourront toujours prendre les moyens normaux pour agir comme ils l'entendent, suivant leur compétence. En termes clairs, cela voulait dire ceci: la détention à Pinel est "irrégulière", donc Machabée a raison. Mais, si les psychiatres s'y prennent de façon "régulière", ils pourront envoyer Machabée à Pinel.

Machabée ne veut plus

entendre parler de Pinel où il vient de passer quatorze mois. Son opération de Cour lui aura coûté plus de \$3,000 en frais de toutes sortes, pour se faire dire qu'il a raison mais qu'il ne gagnera pas, en définitive.

L'évasion

Ramené à St-Jean aussitôt après le jugement, Machabée sait que son transfert à Pinel est imminent: d'un jour à l'autre.

Le 25 mai, il s'évade de l'hôpital: il n'y reviendra jamais. Il va se cacher chez des gens sûrs, pendant que la police lui court après: il y aura une perquisition chez l'une de ses sœurs.

Enfin, il va habiter chez un paraplégique dont il prendra soin jusqu'au 1er décembre, alors que sa décision est prise.

Les \$640 qu'il expédie à Québec-Presse, c'est pour le Comité des malades de Claude Brunet, de l'hôpital St-Charles Borromée. "Je préfère la mort à une seule journée supplémentaire d'internement..."



Jean-Paul Machabée, en 1956, lors de son procès pour meurtre.



Aux Fêtes on l'a... joyeusement!

LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE • MONTRÉAL, QUÉBEC

Labatt

Bière

50

Ale



BRASSEUR DEPUIS 1828 • BREWERS SINCE 1828

Partout au Canada

Labatt

Il n'y a rien qui la batte!

Brassée au Québec par des gars qui l'ont

Ceux qui l'ont boivent de la 50

Trop de morts sur les bras...

Jean-Paul Machabée aura apparemment parlé trop fort deux fois: en 1956, quand aux prises avec une crise aiguë, il sombrait dans l'horreur d'un meurtre qu'il dit ne pas comprendre aujourd'hui encore, et en 1972 quand, se sentant traqué comme un animal cerné par une troupe de chasseurs, il décide de se donner la mort. "Les psychiatres interprètent..." écrira-t-il, très las.

Cet homme, peu de temps avant de mourir, décide de

dire ce qu'il a à dire, publiquement: il adresse ses dernières paroles à un journal. Il voulait, sans aucun doute, que ça se sache. Cela, de fait, se sait maintenant. Il y a là une sorte de fatalité effroyable. La mort est une arme aberrante, dramatique et irrésistible. Mais comme toutes choses, la mort aussi passe, comme le journal qui en parle. Ce n'est donc pas une arme qui fait long feu.

Machabée a décidé de mourir et ses derniers

propos ne sont pas violents. Bien sûr, il en veut aux psychiatres. Et bien sûr il en veut aussi aux hôpitaux psychiatriques, notamment à Pinel, cet institut ultra-moderne où sont accueillis principalement des prisonniers dangereux à cause de leur état mental ou psychologique. Machabée ne voulait pas être là, ne voulait plus être enfermé, ne voulait plus voir de psychiatres.

Nous n'avons pas la prétention de donner raison absolument à Machabée.

Ni aux psychiatres. Ni aux institutions. Aujourd'hui, c'est Jean-Paul Machabée qui a la parole et il l'a payée cher. Assez pour que, dans les pages fugitives d'un journal, il soit un moment entendu. Les psychiatres et les institutions ont souvent ce droit, sans le payer, heureusement, le même prix. Il n'est sans doute pas nécessaire non plus que les journaux donnent la parole à un homme au bout du désespoir et de sa capacité de supporter une vie d'une lourdeur et d'une rugosité mortelles pour que les psychiatres entendent et que les institutions soient alertées. Mais il faut aussi que nous, nous tous, sachions. Et que nous nous inquiétions.

Il y a, actuellement, une sorte d'épidémie de suicides dans les maisons de détention. Machabée est, à toutes fins utiles,

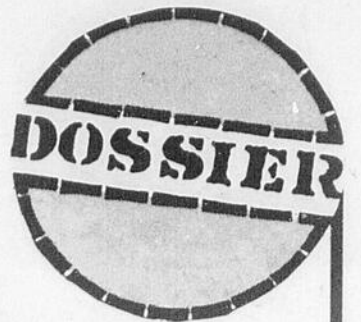
de eux-là: il a passé sa vie plus ou moins en institution. C'est à cause de la menace que constituait Pinel, pour lui, qu'il s'est suicidé, incapable "d'en prendre" davantage.

La société parfaitement équilibrée, au point où la vie aura valeur d'absolu, pour chacun, est bien loin. Mais peut-être qu'il serait temps de s'interroger sérieusement. Sans agressivité: pourquoi tant de suicides? Et que chacune de ces personnes que le destin a placées en des points privilégiés, comme les psychiatres, par exemple, se pose aussi des questions. Et surtout peut-être qu'ils trouvent le moyen de poser des questions à la société toute entière: les psychiatres ne sont pas des frères André qui peuvent faire des miracles à demande, ils doivent se débrouiller avec la société

dans laquelle ils vivent et à l'image de laquelle ils sont, comme leurs patients, comme nous tous. Mais il y a sans doute certaines questions particulières qu'ils sont plus habilités que d'autres à poser à la société et à ses institutions. Et sans doute aussi des réponses qu'ils pourraient suggérer.

Cela est désormais urgent: on commence à avoir beaucoup trop de morts sur les bras. Cela fait de la "nouvelle" tristement aguichante, mais il y a beaucoup d'autres sujets.

J.K.



45 minutes, un verdict de suicide, quelques témoignages pour expliquer que ce n'est la faute à personne. L'affaire Manon Delisle est maintenant classée et oubliée.

Le suicide de Manon Delisle

Affaire classée en 45 minutes

par Michel Sabourin

Une cour de coroner, 45 minutes d'audience, quelques témoignages pour expliquer que ce n'est la faute de personne...

L'affaire de Manon Delisle est maintenant classée et oubliée. Une enfant de 14 ans s'est suicidée par désespoir après 6 mois de détention dans un centre de correction. "Que voulez-vous, ce sont des ac-

cidents qui arrivent" a semblé dire le coroner, en rendant son verdict. Et deux semaines après cette mort, il n'y a plus, peut-être, pour se souvenir qu'un journaliste indigné et la peine ou l'in-

différence d'une famille qui préfère oublier sans doute.

La société met du temps à poursuivre les coupables de crimes commis envers elle, mais elle a tôt fait d'oublier ceux

qu'elle commet.

Manon Delisle a été menacée à la maison Notre Dame de Laval en juillet dernier. Le motif: protection. C'est le terme poli qu'on prend pour désigner le cas d'une enfant qui n'a pas vraiment commis de délits mais qui risque d'en commettre et qui présente pour son milieu un problème. C'était le cas de Manon.

L'enquête du coroner n'a pas fait ressortir les raisons de son suicide. C'est facile à comprendre. En 45 minutes...

Pour tous, pour les monitrices et la directrice de la maison, Manon était une enfant timide, renfermée. Elle ne s'adaptait pas trop mal, mais elle était une enfant à part, solitaire.

S'est-on demandé si c'était une place pour elle? S'est-on demandé quel effet faisait, sur une enfant, une détention de six mois? Car la maison Notre-Dame de Laval est une vraie maison de détention, selon les aveux mêmes de sa directrice.

Nous recevions cette semaine l'appel d'une jeune fille de 14 ans, Josée. Elle parle comme une fille de 20 ans. Son expérience à ce même centre de détention a tôt fait de la faire mûrir: "Cette place est une cage, c'est une prison, moderne et confortable mais une prison. Quant t'en sors, tu as la haine au cœur. O.K. tu vas te tenir tranquille pour ne pas y retourner, mais tu as la haine en toi."

Manon était dans sa première phase, la période où elle n'avait pas le droit de communiquer avec l'extérieur. La période de réclusion intensive. S'est-on déjà demandé si cet endroit et ces moyens atteignent leur supposé but: la réhabilitation d'une adolescente sur une voie dangereuse.

Pourquoi le coroner ne s'est-il pas posé ces questions? Pourquoi n'a-t-on pas soulevé la possibilité que l'institution où était enfermée Manon pouvait avoir quelque responsabilité dans sa mort? Comment se fait-il par exemple que sa directrice n'avait jamais, de son propre aveu, rencontré Manon? Comment se fait-il qu'aucun rapport de psychiatre n'ait été produit? Comment se fait-il surtout qu'aucun service de psychiatrie ne soit rattaché à une telle institution? Comment se fait-il qu'on ne soit pas parvenu à déceler des tendances suicidaires chez elle, si tel était le cas?

Et surtout la maison Notre-Dame de Laval a-t-elle le personnel, les ressources voulues pour s'occuper de plus de 200 enfants?

Pourquoi le coroner n'a-t-il pas aussi enquêté là-dessus?

Un individu est bien coupable de son crime, même si au fond il ne voulait pas le commettre. Pourquoi la société ne serait-elle pas coupable elle aussi d'un crime qu'au fond elle ne voulait pas commettre?

Rééduquer, c'est se débrouiller

Comme on dit, la directrice de la maison Notre-Dame de Laval fait de son mieux, avec les ressources qu'elle a. Nous l'interrogeons dernièrement par téléphone. D'une extrême gentillesse, elle ne craignait pas de nous inviter à visiter les lieux et à la rencontrer. Chose qui sera sûrement faite, car ce qu'elle dit ne manque pas de susciter un certain étonnement.

Q.P.: Comment est organisée votre maison?

Mme Pigeon: Il y a deux sections. La section accueil où nous recevons pour des périodes de temps variées les jeunes avant qu'elles ne soient devant le juge. Et la section rééducation.

Q.P.: La maison a-t-elle été conçue pour accueillir autant de pensionnaires? (Entre 200 et 300).

Mme Pigeon: La maison a été conçue pour être un centre de rééducation, pas une maison d'accueil. Mais avec la fermeture de la maison d'accueil de Laval nous avons dû ouvrir un centre ici.

Q.P.: Avez-vous toutes les ressources pour répondre à ce nouveau besoin?

Mme Pigeon: "Vous savez, il n'y a jamais assez de ressources pour faire ce que nous faisons. Il faut un peu se débrouiller. Au centre d'accueil, il y a une employée environ pour 5 ou 6 pensionnaires. Tandis qu'au centre de rééducation, cette moyenne s'élève à un pour trois environ.

Q.P.: Est-ce que tout ce personnel est spécialisé et spécialement entraîné?

Mme Pigeon: Il existe au Québec bien peu de personnel spécialisé dans ce genre de travail. Les Cegeps commencent à en produire, mais nous n'avons pas encore récolté cette première moisson. Pour travailler ici, un moniteur doit avoir son diplôme de douzième et montrer des

aptitudes dans les entrevues et tests que nous faisons passer.

Q.P.: Comment se fait-il qu'il n'y ait pas de service de psychiatrie permanent à l'intérieur de l'institution?

Mme Pigeon: Il y a des psychiatres consultants, mais c'est vrai que nous n'en avons pas à plein temps. Par contre, nos cadres sont extrêmement spécialisés et nous avons des travailleurs sociaux en poste pour nous aider. Je suis moi-même psychologue.

Q.P.: Est-il vrai que votre maison est actuellement en période de réorganisation.

Mme Pigeon: Disons que nous essayons toujours de nous améliorer.

Q.P.: Des filles qui sont passées par chez vous, disent qu'il s'agit d'une vraie prison. Qu'en pensez-vous?

Mme Pigeon: Ce n'est pas une prison comme pour les criminels. Mais c'est vrai, que les portes sont fermées à clef et que les enfants ne sortent pas. Nous sommes une maison assez dure, et c'est voulu. Nous recevons les cas les plus difficiles. Mais notre objectif premier est la rééducation.

Q.P.: Que possédez-vous comme équipement sportif et culturel?

Mme Pigeon: Je pense pouvoir dire que nous sommes assez bien équipés. Gymnase, piscine, cinéma, etc.

Q.P.: Avez-vous du personnel spécialisé pour animer ces équipements?

Mme Pigeon: Bien sûr.

Q.P.: Même pour les loisirs culturels.

Mme Pigeon: Nous sommes un peu plus pauvres de ce côté.

Q.P.: Finalement, vos monitrices ne sont-elles pas des gardiennes un peu plus spécialisées.

Mme Pigeon: C'est l'une de leurs fonctions. Mais je ne crains pas de dire que c'est leur fonction seconde.

La pire grève en 20 ans de syndicalisme débouche sur une grande victoire!

Après une dure grève de quatre mois, qui s'est soldée par une "grande victoire", les 227 employés de la Chaîne coopérative du Saguenay, à Saint-Bruno au Lac Saint-Jean, sont retournés à l'ouvrage la semaine dernière.

Ces travailleurs, membres de la CSN, avaient dressé leurs lignes de piquetage le 14 août dernier. Ils se sont battus contre une coopérative agricole qui est la deuxième en importance au Québec, après celle de Granby, avec un chiffre d'affaires de \$31 millions.

La pire grève

"Ca a été ma pire grève en 20 ans de syndicalisme, a déclaré à QUEBEC-PRESSE Lucien Giroux, de la CSN, mais c'est aussi une des plus belles victoires que j'aie vues!" Les travailleurs de la Chaîne réclamaient la parité de salaires avec leurs camarades de la Coop de Princeville, eux aussi syndiqués à la CSN. "C'est ce que nous avons obtenu et plus encore, commente le négociateur Jean-Paul Lapointe. La masse salariale exigée par le syndicat était d'environ \$422,000 et nous avons décroché \$550,000".

C'est ainsi que le salai-

re moyen à Saint-Bruno, qui était de \$2.10 l'heure avant la grève, grimpe à environ \$3.25. Le plus bas salaire, celui des femmes qui travaillent à l'abattoir, sera de \$2.60 l'heure. Auparavant, plusieurs employés touchaient à peine le salaire minimum (\$1.65 l'heure). Le principe "à travail égal, salaire égal" a aussi été acquis pour la première fois.

Bagarre à Chambord

La convention collective, d'une durée de 36 mois, se termine en juillet 1975. Elle a été approuvée en assemblée générale, à 82% des voix, dimanche dernier le 3 décembre.

Selon Lucien Giroux, la bagarre qui a éclaté à Chambord, à la fin novembre, a été le tournant de la grève. Une cinquantaine de grévistes en sont alors venus aux coups avec des contremaîtres de la Coop qui chargeaient quatre wagons de fromage à destination de Montréal. La Sûreté du Québec a dû intervenir pour arrêter les hostilités. Le lendemain, les grévistes empêchèrent le train de partir...

Une coop?

Pour Lucien Giroux, cette grève démontre une fois de plus que des coopératives comme celles de Saint-Bruno peuvent se conduire de façon aussi "odieuse" que des entreprises capitalistes. "Jamais, dit-il, la direction de la Coop n'a jugé bon, en seize semaines de grève, de convoquer en assemblée générale les cultivateurs-sociétaires! Les administrateurs ont agi comme de vrais petits dictateurs! il y a des sociétaires qui se sont fait fourrer là-dedans et ils commencent à se poser de maudites questions. Par exemple, comment se fait-il qu'au début de la grève la Coop se disait trop pauvre pour nous payer et que, à la fin, elle a fini par cracher \$128,000 de plus que ce que nous demandions?"

En terminant, Lucien Giroux tient à rendre hommage au conseil municipal de Saint-Bruno et à son maire, Romuald Bouchard, "des hommes qui ont tout fait pour favoriser un règlement". Il

ajoute: "J'ai l'intention d'écrire un livre sur cette grève-là"...

"Cheap labor": la compagnie Totem poursuivie pour fraude

La Commission québécoise du salaire minimum entend porter des accusations contre la compagnie Totem Converters Services de Saint-Henri, dans le sud-ouest de Montréal, célèbre pour avoir fait fabriquer des sacs en plastique par des assistés sociaux payés à



LES SACS EN PLASTIQUE fabriqués pour la compagnie Totem par 12 assistés sociaux, déposés en "preuves" au palais de justice de Montréal... (Photo Michel Elliott)



UN GROUPE DE GREVISTES de la Chaîne coopérative du Saguenay entourant le président du syndicat, Jos-Louis Bergeron (en veston).

\$0.13 cents de l'heure.

Toutefois, les accusations que portera la Commission n'ont pas trait à l'exploitation des assistés sociaux, qui ont travaillé à domicile, mais à deux jeunes femmes qui ont travaillé dans les locaux mêmes de la compagnie Totem, à fabriquer les fameux sacs à ordures, Mlles Ginette et Pâquerette Bernier. La compagnie serait notamment accusée de fraude pour ne pas avoir tenu de comptabilité.

Quant aux 12 assistés sociaux à \$0.13 cents de l'heure, devant l'impuissance de la Commission du salaire minimum, ils ont porté leur cause devant la cour des petites créances. Lors d'une première audition, le 30 novembre, Totem a obtenu une remise jusqu'à la semaine du 11 décembre pour réunir ses preuves...

Par ailleurs, en ce qui concerne la compagnie Ville-Emard Packaging, une autre compagnie spé-

cialisée dans le "cheap labor", la Commission du salaire minimum a fini par retrouver le propriétaire qui avait fermé boutique et s'était "enfui" en payant quatre employés avec des chèques sans provisions!

Québec-Presse!

Enfin, il n'est pas sans intérêt de signaler que même QUEBEC-PRESSE s'est fait "avoir" en offrant dans ses petites annonces, il y a deux semaines, du travail à domicile

aux "entrepreneurs sérieux"! Il suffisait de téléphoner à 384-7760 (réponse en anglais seulement) pour qu'un dénommé Tarasofsky vous offre de passer le voir ("si vous avez plusieurs femmes qui peuvent travailler avec vous") au 370 ouest, rue Louvain, siège de la Irwin Mfg. Co. Ltd. Il s'agit là d'un manufacturier de vêtements pour enfants qui emploie déjà une soixantaine de personnes en usine et un nombre... indéfini à domicile...

ATTENTION SALARIÉS DE LA CONSTRUCTION PERMIS DE TRAVAIL OBLIGATOIRE POUR L'EXERCICE D'UN MÉTIER

Depuis le 11 novembre 1972, seuls les salariés qui exercent un métier pour lequel un certificat de qualification ou un carnet d'apprentissage est obligatoire, doivent détenir un permis de travail. Les permis de travail déjà émis continuent d'être valables jusqu'à la date de leur échéance et pourront être renouvelés, aux conditions prévues au règlement. Si vous n'avez pas de permis et que vous possédez un certificat de qualification ou un carnet d'apprentissage, un permis de travail vous sera émis bientôt si vous avez travaillé dans la construction entre le 1^{er} mai 1972 et le 1^{er} novembre 1972.

ATTENTION: MANOEUVRES, JOURNALIERS OU AUTRES

Vous n'avez plus besoin d'un permis de travail si vous oeuvrez dans la construction à titre de journalier, de manoeuvre spécialisé ou exercez une autre occupation n'exigeant pas de certificat de qualification ou de carnet d'apprentissage.



COMMISSION DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION



SERVICE DU CONTRÔLE QUANTITATIF DE LA MAIN-D'OEUVRE.

Radio-CHNC: fini le Moyen-Âge!

Les 10 employés du poste de radio CHNC de New Carlisle, en Gaspésie, sont maintenant mieux protégés contre le paternalisme et l'arbitraire de leur patron, le docteur Charles Houde. Les syndiqués de CHNC, affiliés à la Fédération nationale des communications (CSN), viennent de signer un contrat de travail de trois ans qui les fait sortir du Moyen-Âge. Entre autres gains, leur semaine de travail passe de 40 à 35 heures, en cinq jours, et le temps consacré aux émissions produites localement sera augmenté.

Contre-danse de Choquette sur les droits de l'homme

Le Comité pour la défense des droits de l'homme — ne pas confondre avec la Ligue des droits de l'homme — commence à avoir son "voyage" du ministre québécois de la Justice, Jérôme Choquette!

En effet, malgré une promesse faite au comité lors d'une rencontre tenue le 24 août dernier, le ministre a laissé savoir que le Québec n'aurait pas de code des droits de l'homme avant le rapport de la commission d'enquête Gendron sur la langue française. Et ce, malgré que le Québec soit la dernière province canadienne à ne pas avoir encore légiféré en matière de droits de l'homme!

M. Choquette avait promis, le 24 août, qu'un projet de loi en ce sens serait présenté à l'Assemblée nationale à l'automne, afin d'établir une charte des droits de l'homme et une commission chargée de veiller à son application. Or, le ministre fait brusquement volte-face, sous prétexte qu'il faut régler la question des droits linguistiques avant de s'occuper des droits de l'homme au Québec...

Le Comité pour la défense des droits de l'homme, présidé par Louis Laberge de la FTQ, n'en maintient pas moins ses positions et invite la population à appuyer son action. On peut rejoindre le Comité à 731-9671 à Montréal.

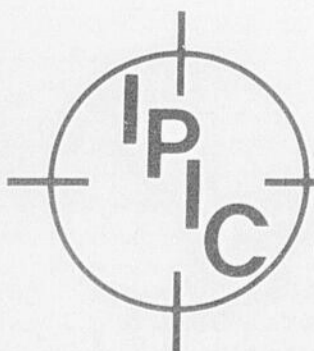


les jouets **BÊTES**
 les jouets **MÉCHANTS**
 les jouets **B'EN FIN**

A la suite d'une étude commandée par l'Institut de Promotion des Intérêts du Consommateur (IPIC) au professeur Michel Carbonneau, de l'Université de Montréal, nous sommes à même, sur une cinquantaine de jouets, de pouvoir donner aux membres de Cooprix des renseignements intéressants sur les jouets.

Jusqu'à Noël, avant d'acheter un jouet à votre enfant, regardez bien la carte qui se trouve au-dessus du jouet. Vous avez trois possibilités: les jouets très recommandés, les jouets recommandés et les jouets non recommandés.

L'IPIC vous informe, vous êtes libre de choisir les jouets que vous vante la publicité ou ceux qui pourront apporter quelque chose à votre enfant.



L'INSTITUT
de PROMOTION
des INTERETS
du CONSOMMATEUR

CENTRES COOPRIX:
MONTREAL - CHARLESBOURG - RIMOUSKI - JONQUIERE



Les 22 francophones (sur 94 musiciens) de l'OSM: parents pauvres qu'on tolère

On retrouve à l'Orchestre Symphonique de Montréal l'exemple peut-être le plus frappant et le plus révoltant du "colonialisme" dans lequel on maintient la musique au Québec.

Un rapide coup d'oeil sur la composition de l'orchestre suffit pour voir qu'il se passe à l'OSM, surtout depuis la venue de Franz-Paul Decker, un scandale stupéfiant.

L'OSM, dirigé par le chef d'orchestre allemand Franz-Paul Decker, a une possibilité de 103 chaises. Actuellement, neuf postes étant vacants, on compte 94 musiciens. Sur ce nombre, 22 seulement sont des Québécois francophones. Si l'on compte les Québécois anglophones et les étrangers qui sont maintenant naturalisés canadiens, on en arrive à 43. Les autres (51) sont ou américains ou européens. Et c'est le Québec qui paie...

Ces chiffres, qui prouvent l'ampleur de ce scandale, sont des conséquences qui découlent de deux raisons majeures: la présence de M. Decker et l'absence d'un syndicat québécois autonome pour les musiciens. C'est ce que nous ont appris quelques jours d'enquête sur le sujet.

Le malaise

M. Jean Papineau-Couture, musicien et doyen de la faculté de musique de l'université de Montréal, révélait la semaine dernière au Petit Journal que "le malaise de l'OSM vient d'abord du fait que le directeur artistique (M. Decker), qui n'a pas d'implication dans le milieu où évolue l'orchestre, ne peut, quel que soit son talent, donner une âme à cet organisme. Il ira chercher les instrumentistes là où il les connaît, même s'il doit contourner les enchevêtrements administratifs."

Ces "enchevêtrements" ne sont pas difficiles à contourner pour M. Decker. La Guilde des Musiciens de Montréal, à laquelle l'OSM est liée par contrat quant à l'engagement de ses musiciens, n'est qu'une section locale de l'"American Federation of Musicians" dont le siège social est à New York. Ce qui fait que n'importe quel Américain peut briguer un poste à Montréal et l'obtenir sans

problèmes.

La course

Dès qu'une chaise est libre à l'OSM, on publie dans tous les grands journaux américains une offre d'emploi. Lorsque ce n'est pas M. Decker lui-même qui va chercher un musicien qu'il connaît, en Europe ou aux Etats-Unis, on reçoit les candidatures (qui viennent évidemment en plus grand nombre des USA, c'est normal) et l'on tient des auditions. Un comité d'auditions comprend les premières chaises de l'orchestre et M. Decker qui, en dernier lieu, a toute autorité.

C'est ainsi qu'on se retrouve avec un orchestre composé en grande majorité de non-Québécois. Les offres d'emploi (environ une demi-douzaine par année selon M. Langelier, directeur général de l'OSM) sont également annoncées au Québec, dans les Conservatoires ou Ecoles de Musique, mais régulièrement quelques jours plus tard qu'aux Etats-Unis. L'avenir n'est pas rose pour les étudiants québécois qui "espèrent" jouer à l'OSM.

Pour M. Denis Langelier, cette situation est "normale". "Pour un orchestre qui se veut de classe, il est normal d'engager des étrangers, à moins de vouloir développer un esprit de clocher." Pour lui, la présence de M. Decker n'influence en rien cette situation. "Nous prenons les meilleurs candidats, qu'ils soient Québécois ou étrangers. C'est la qualité qui est le seul critère."

Problème

Pour M. Victor Bouchard, directeur du Service de la Musique au ministère des Affaires Culturelles, il y a un "problème" qu'il avoue le préoccuper grandement. Il parle de normes pour favoriser le contenu québécois de la programmation, pour augmenter la participation de solistes québécois ou canadiens et pour rendre plus fréquente la venue de chefs québécois au pupitre de l'OSM.

Cependant, sur le scandale de la composition de l'OSM elle-même, il avoue que rien ne garantit aux étudiants québécois une entrée à l'OSM, et il conclut ainsi: "La qualité musicale doit transcender le nationalisme".

Cependant, parmi les musiciens québécois de l'OSM, la chose est plus tragique. Des conversations nous ont appris (avec des musiciens actuels et des ex-membres) que le climat est loin d'être agréable. Pour eux, l'attitude de M. Decker est inacceptable. "Il est évident qu'à force égale, il va préférer le musicien étranger au musicien d'ici", nous dit-on. Pour eux, il faut presque combattre pour rester à l'OSM.

Des "clans"

Depuis l'arrivée de Decker, en 67, près d'une quinzaine de Québécois ont quitté l'OSM, une dizaine parce qu'ils ont été remerciés par M. Decker, et les autres parce que l'atmosphère devenait trop pénible. La plupart des contacts, les séances de travail, se font en anglais. Il existe bien des "clans", ceux qui sont du côté de Decker (la majorité) et les autres (surtout les Québécois).

Par exemple, récemment, un poste de flutiste était libre. Un musicien montréalais s'est présenté et a passé une très bonne audition. Finalement, M. Decker a choisi une Américaine, Jeanne Bextresser, pour occuper la chaise de "première flutiste". Tous les deux, pourtant, étaient de compétence égale. Un musicien de l'orchestre nous rappelait qu'à son arrivée, M. Decker avait expulsé Raphaël Masella, qui était première clarinette depuis plusieurs années, et dont le talent était reconnu. Il le remplaça à par un musicien américain, Larry Combs. Et ainsi de suite... la liste de l'américanisation de l'OSM serait trop longue.

Ce qui choque encore plus les quelques Québécois de l'OSM, c'est de constater, entre autres, que ces musiciens américains qui arrivent à Montréal reçoivent bien souvent des salaires plus élevés que les leurs, en guise de "prime d'éloigne-

ment". D'après le bon vieux principe que lorsque ça vient d'ailleurs, ça vaut plus cher.

Qui paie?

Malgré que l'OSM n'appartienne pas aux Québécois, ce sont pourtant eux qui le font vivre. Cette année, comme à chaque automne, l'OSM lance sa campagne de souscription. Elle est fixée, cette fois-ci, à la jolie somme de \$400,000. L'OSM ira dans le public chercher ces deniers. En plus, du Gouvernement du Québec, de celui d'Ottawa, puis du Conseil des Arts de Montréal, l'OSM reçoit à chaque année sa jolie somme de \$825,000.

Malgré tout cela, l'OSM déclare un déficit de \$385,000. On vous a peut-être déjà sollicité pour devenir "associé" (\$50.), "souteneur" (\$150.), "gouverneur" (\$250.), "bienfaiteur" (\$600.) ou "patron" (\$1,000.), ou l'on vous sollicitera bientôt. A vous de choisir.

Les chefs

Il reste à ajouter que, malgré que l'OSM soit "officiellement" un orchestre québécois, c'est l'exception encore lorsque l'on programme une oeuvre d'ici. Cette année, il y en a une seule, et encore c'est l'oeuvre d'un Torontois, Harry Somers. Aussi, les chefs d'orchestre québécois n'ont pratiquement pas accès au pupitre de l'OSM. Seul Pierre Héту, pour un concert, a eu cet honneur cette année. Et l'on dit qu'il a été mal accueilli par la majorité américaine de l'orchestre.

On préfère souvent un chef de qualité inférieure pourvu qu'il soit étranger. La chose s'est produite lorsque Alfredo Bonnavéra (jeune chef italien avec très peu d'expérience) a dirigé l'OSM pour les représentations de "Rigoletto" à l'Opéra du Québec. Léopold Simoneau, encore président, s'y était opposé. On a passé par-dessus son opinion. Il ne faut pas se surprendre que M. Simoneau ait quitté et son poste et le Québec. Son départ donne une idée du climat qui règne dans les coulisses de la musique au Québec.

L'essai-poulet de Beaulieu sur Kérouac: un témoignage d'amour

par Robert Lévesque

Il y a les biographies, les témoignages, les essais ou les études qui naissent toujours autour des véritables créateurs. Comme autant de petites pousses autour d'un arbre. On veut saisir et envelopper entre les pages des livres ce qui a entouré le "passage" d'un homme qui a donné quelque chose au monde. Que ce soit en littérature, en politique, en musique, en peinture, en n'importe quoi.

Reconnaissance

Ce que vient de faire l'écrivain québécois Vic-



Victor-Lévy Beaulieu: "Je ne sais pas si je parle de Jack ou de moi-même."

tor-Lévy Beaulieu "autour" de l'écrivain franco-américain Jack Kérouac est cependant difficilement classifiable dans les tiroirs de l'exégèse. Son "essai-poulet" (appelé ainsi parce que, comme il le disait lui-même en citant un autre auteur, "il faut tordre le cou à la littérature") tient à la fois de tout cela et de rien de cela. Il tient surtout de l'amour que porte Beaulieu à Kérouac, et de la reconnaissance entre deux hommes issus du même milieu et aux racines semblables.

"Jack Kérouac, essai-poulet", publié par les éditions du Jour (235 pages, \$3.95), trouve son importance dans le fait que, pour une fois, un Québécois parle de Kérouac dans une perspective québécoise. Et ce qui intéresse surtout Beaulieu c'est ce qu'il y a de québécois dans l'auteur de "On the road" et de "Visions de Gérard".

Identité

C'est surtout par "identification" que procède l'auteur de "Un rêve québécois" pour approcher le Pape des Beats. A

plusieurs reprises, comme par exemple dans les épisodes amoureux de l'enfance de Jack, Victor-Lévy Beaulieu amène le lecteur dans son univers à lui, près du fleuve Saint-Laurent et des Trois-Pistoles, pour lui parler de son enfance à lui. On navigue ainsi de Lowell, Mass. (où a grandi Jack) à Saint-Jean-de-Dieu, Qué. (où a grandi Victor-Lévy).

Beaulieu s'explique ainsi, et cela résume l'esprit de son essai-poulet: "Je ne sais pas finalement si je parle de Jack ou de moi-même ou d'Herman Melville ou — Que pourrais-je voir d'autre dans ma passion de Jack que cette présence multiple qui foisonne dans le mythe du personnage tout à la fois créateur et créature?... Je ne tiens guère à la biographie, à la chronologie et à la bibliographie — Je n'aime pas les touristes...".

Beaulieu dit aussi plus loin, et cela résume ses intentions d'essayiste: "Relisez Docteur Sax et au lieu de Lowell écrivez Sherbrooke et tout le monde canadien-français d'avant la Deuxième Grande Guerre passera

devant vos yeux et toute l'importance de la Mère vous sautera à la figure, non pas pour vous griffer mais pour vous embrasser car Mémère c'est la bonté même, l'extrême douceur et cette résignation tout à fait nôtre."

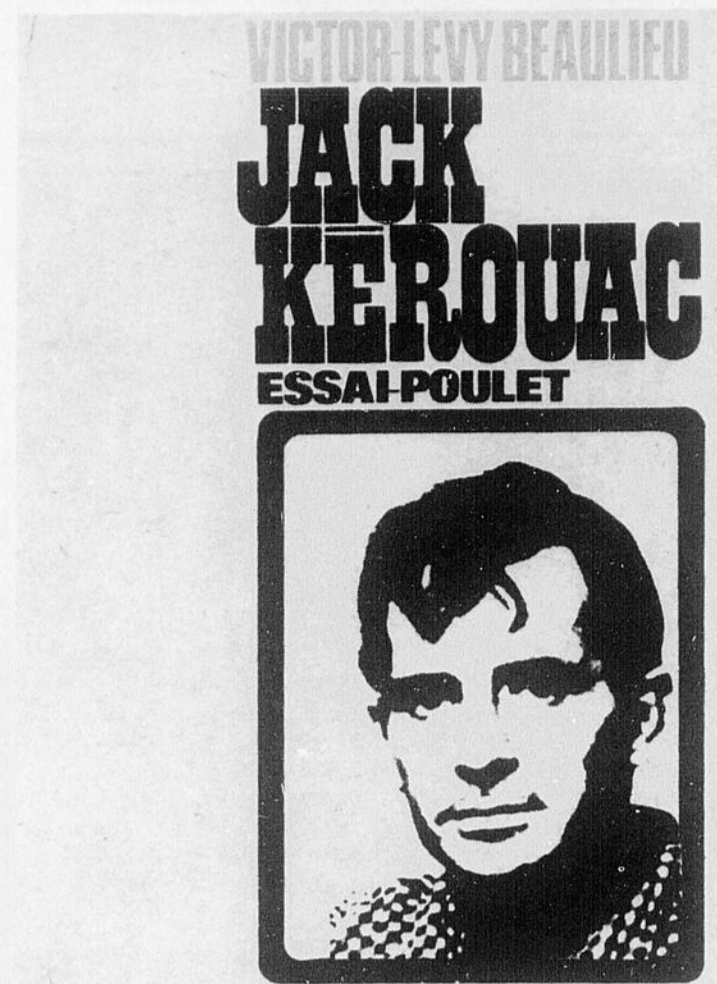
En somme, pour qui n'aurait pas encore lu l'oeuvre de Jack Kérouac, le livre de Beaulieu est une excellente entrée en matière. On



livres

entrera chez Kérouac par la porte de cuisine. C'est toujours la pièce la plus sympathique de la maison. On y verra d'abord la mère ("Ma mère derrière moi à la fenêtre, avec son visage ovale, ses cheveux noirs et ses grands yeux bleus... portant une robe de coton des années 30 qu'elle protégeait d'un tablier..."), si importante chez Kérouac, le père, Gérard, le frère malade qui mourra à neuf ans et qui bouleversera l'enfance de Jack.

Sa mère, Gérard, ses amitiés avec Ginsberg, Burroughs et les autres, son succès qu'il ne comprenait pas et qui porta sur un malentendu, voilà les points cardinaux que s'est fixé Beaulieu pour parler de Kérouac, et pour dire surtout qu'il



ÉDITIONS DU JOUR

Jack Kérouac, Québécois perdu en Amérique

l'aime. "Ce livre ne peut finir car il ne fait que commencer à vivre en moi" écrit-il avant de terminer la dernière page. Beaulieu aime écrire, cela nous sent. Et c'est tant mieux.

vient de paraître

Gilles Vigneault, mon ami par Roger Fournier, les éditions La Presse (des souvenirs, des photos, des poèmes) \$3.95

Qui, au Québec, ne connaît pas le barde de Natashquan, ses poèmes et sa musique? Un grand reportage aux Beaux Dimanches nous a révélé récemment un peu mieux l'homme actuel, mais de son enfance, de sa jeunesse on sait bien peu. Avec Gilles Vigneault, mon ami, on fait la rencontre de l'adolescent puis du jeune homme: on vit ses frasques d'étudiant, ses débuts théâtraux, ses projets littéraires, ses premières amours, ses ennuis de la mer et de

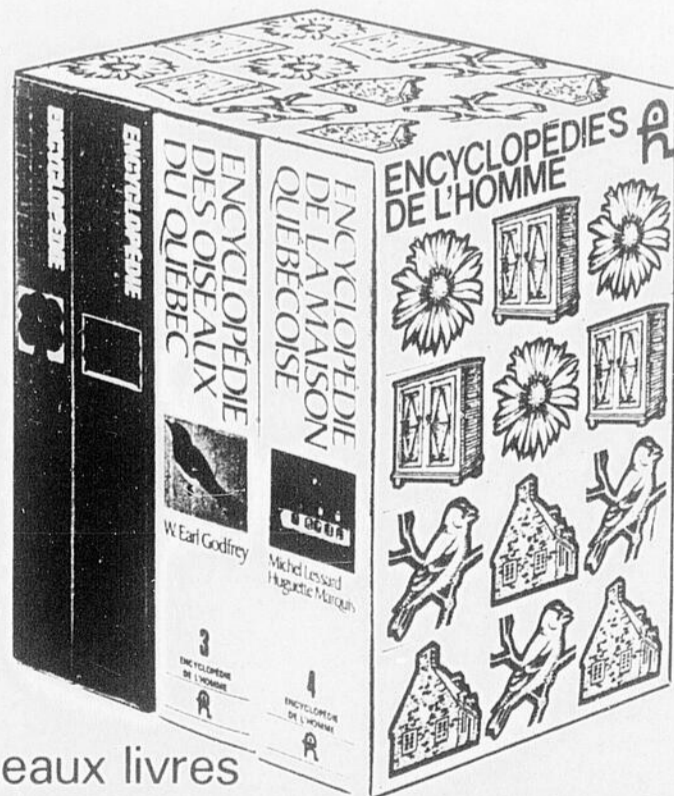
son village dans son exil rimouskois, et sa fringale de vivre. Tout cela nous est raconté par le cinéaste et écrivain Roger Fournier, son ami d'enfance, de collège et de toujours.

Un nouveau journal underground, ou marginal si vous préférez, vient d'être lancé. "Hobo-Québec" contient, pour sa première livraison, des articles d'André Beaudet, de Claude Saint-Germain, de Patrick Straram, de Pierrot Léger, de Louis Geoffroy et de Lucien Francoeur. C'est un "journal d'écritures et d'images", qui paraîtra deux fois le mois.

Coffret des Encyclopédies de l'Homme:

\$20.00

Prix régulier: \$24.00



Les plus beaux livres pour le plus beau cadeau

4 Encyclopédies — best-sellers des Editions de l'Homme — présentées dans un joli coffret

ENCYCLOPÉDIE DES OISEAUX DU QUÉBEC
ENCYCLOPÉDIE DE LA MAISON QUÉBÉCOISE
ENCYCLOPÉDIE DES ANTIQUITÉS DU QUÉBEC
ENCYCLOPÉDIE DU JARDINIER-HORTICULTEUR

LES ÉDITIONS DE L'HOMME
QUEBEC-PRESSE
9670 PELOQUIN - MONTREAL, 358. P.O.

NOM
ADRESSE
VILLE
 Cheque Mandat poste Ci-joint la somme de \$
Q.P.-10-12-72

L'histoire de la Liberté

Le livre club de l'heure présente son volume

Québec-Canada

S'adresser à 9670, rue Péloquin, Montréal 358

Nom
Adresse
Ville
Profession

LES MESSAGERIES INTERNATIONALES DU LIVRE INC.
l'épervier de maheux



PRIX GONCOURT

LIRE C'EST ÉVOLUER AVEC SON TEMPS

En vente chez votre libraire habituel

Fleurinette au Quat'sous: les vrais débuts de Suzanne Langlois

par Robert Lévesque

Depuis l'époque du "Survenant", on ne la revoyait presque plus. Pourtant, Phonsine, son personnage, nous restait en mémoire. Quelle mère québécoise n'a pas pleuré en voyant Phonsine et son Amable dans leur petite misère? Quel Québécois n'a pas compris qu'il y avait, dans cette femme créée par Germaine Guèvremont, beaucoup du Québec lui-même?

Elle était, depuis ce temps, Phonsine. Aujourd'hui, on la salue encore, dans la rue, en lui parlant de Phonsine. Pourtant, son nom, c'est Suzanne Langlois. On est porté à l'oublier parce que, depuis ce rôle qu'elle a tenu de '52 à '58 (à la radio puis à la télévision), on ne lui a plus jamais donné sa chance. Elle a fait carrière dans les seconds rôles. Ça fait quinze ans qu'elle est à l'arrière-scène.

Enfin!

Aujourd'hui... peut-être. Suzanne Langlois joue le premier "premier" rôle de sa vie. C'est au théâtre de Quat'sous où chaque soir depuis près d'un mois elle triomphe. Paul Buissonneau, qui ne découvre pas seulement les jeunes talents mais les talents mûrs qui étaient inconnus, lui a confié le rôle de Fleurinette dans la pièce d'un jeune auteur québécois de 19 ans, Serge Sirois. La pièce a pour titre "Aujourd'hui peut-être".

Fleurinette, c'est une femme de 59 ans qui vit pauvrement dans un logement mal chauffé de l'est de la ville. Un seul de ses cinq enfants demeure avec elle. Depuis toujours, elle parle de déménager mais jamais elle ne joindra le geste à la parole. Elle mourra dans son vieux fauteuil, entre ses bouteilles de bière et ses chauffeuses électriques. C'est avec une force étonnante que Suzanne Langlois rend ce personnage. On a jusqu'au 16 décembre pour aller s'en rendre compte.

Pour Suzanne Langlois, ce rôle est évidemment un défi majeur. Elle le relève. "J'ai été paniquée, avoue-t-elle, lorsque Buissonneau m'a offert ce rôle; j'y voyais des dimensions immenses, c'était un personnage beaucoup plus riche que tout ce que j'avais joué jusqu'ici." Il y avait quelques années que Suzanne Langlois avait joué du théâtre à texte et appris une mise en scène rigoureuse. "Je n'en ai pas dormi quelques nuits, puis j'ai accepté. Je ne pouvais pas refuser. Et puis

travailler avec Buissonneau, j'attendais cela depuis longtemps."

Sa carrière

La carrière de Suzanne Langlois avait commencé

vers la fin des années quarante, alors qu'elle suivait des cours de François Rozet. De 49 à 51, elle s'en alla étudier à Paris, avec Henriette Barrault et Andrée de Chauvron. Elle y

joua Molière et Marivaux. Son emploi était déjà fixé: soubrette. Elle revint à Montréal en 51, pour faire de la radio. Elle fut la Nicole du Bourgeois Gentilhomme monté par le père

67 à 71. "Jouer avec Lattulippe et pour son public, c'est très enrichissant. Ça ne ressemble à aucun autre théâtre. C'est là que se trouve le public le plus chaleureux." Puis, ce fut Fleurinette, ce rôle qu'elle reconnaît comme "le plus important" de sa carrière.

Les critiques ont été unanimes. Madame Langlois est une grande comédienne. Elle soutient à elle seule une pièce qui a, par ailleurs, des moments

plutôt faibles. Mais la présence de Suzanne Langlois sauve la soirée.

Et les projets? "Je n'en sais rien, répond-elle pour l'instant. Je n'ai pas d'engagements assurés." Cependant, cette expérience du Quat'sous lui a redonné le goût du bon théâtre. Elle ne cache pas son admiration pour les oeuvres de Michel Tremblay. "J'aimerais le jouer", avoue-t-elle. Suzanne Langlois est "disponible".



SUZANNE LANGLOIS: après 15 ans de carrière, un premier "premier" rôle. Au Quat'sous dans "Aujourd'hui peut-être" de Serge Sirois, jusqu'au 16 décembre.

Legault en 52.

Puis ce fut "Le Survenant" et Phonsine. Après, à part quelques rôles épisodiques à la télévision, elle fut de la troupe du Théâtre des Variétés de

GROUPE DES PEINTRES KÉBEKOIS

Rétrospective des œuvres du Frère Jérôme

du 19 novembre au 16 décembre

AU FOYER DU THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE

84, rue Sainte-Catherine ouest

AUJOURD'HUI PEUT-ÊTRE...

CREATION QUEBÉCOISE DE SERGE SIROIS
MISE EN SCÈNE: PAUL BUISSONNEAU
AVEC: SUZANNE LANGLOIS
JEAN ARCHAMBAULT MICHELE MAGNY
ODETTE GAGNON CARMEN TREMBLAY
REYNALD BOUCHARD
A COMPTER DU 16 NOVEMBRE

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 EST. AVENUE DES PINS - 845-7277

KEBEC SPEC ET CKAC TELEMEDIA

La CHARLOTTE électrique

Un conte de Noël tropical de Jean Claude Germain pour toutes les filles perdues dans a'brume, dans a'neige ou dans l'vice

Un spectacle des Petits Enfants Laliberté

Du 21 dec. au 7 janv.
Semaine: 8 hres p.m.
\$2.50 à \$4.50
Samedi: 7 & 10 hres p.m.
\$2.50 à \$5.00

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

tnm

LES 21 ET 22 déc. à 20:30h.

NECESSITE

LE CHATEAU DE LUMIERE

billets: \$2.00 - \$2.50

Tous les sièges réservés en vente dès maintenant aux guichets du TNM - 84 ouest Sainte-Catherine 861-0563
Chez Galaxy et à l'Alternatif
Reproduction sonore par Nortel (division industrielle)

KÉROUAC • HAMILTON PHOTOS • HERMAN HESSE
dernier ASTÉRIX le devin \$ 1.75 • REVUES: Pilote, tel quel, communication partisans, politique hebdo, recherches etc • NOUVAUTÉS • BEST-SELLERS • Dali • Maspero • Le dernier LUCKY LUKE chasseur de prime • SCIENCE FICTION • FORNICON • BANDES DESSINÉES: Kriss cool, cellulite, gaston etc... • REPRODUCTIONS • REICH • TAROT PAPUS • ECOLOGIE • Cousteau: les requins - les baleines • ECHECS IONESCO: contes pour enfants • PEANUTS • AFFICHES • Memoires de Geronimo • Marionnettes • le Parrain • Bruillet: Lone Sloane • LIVRES QUÉBÉCOIS • BANDES DESSINÉES • ouvert le soir ...

Librairie St DENIS
843-8719
1668 ST DENIS

UN ABONNEMENT À QUÉBEC-PRESSE



C'EST PLUS QU'UN CADEAU!

Vous vous cassez la tête encore cette année, tout comme depuis 10, 20 ou 30 ans (ou plus!) afin de trouver un cadeau intelligent à offrir à un parent ou un ami à l'occasion du Nouvel An!

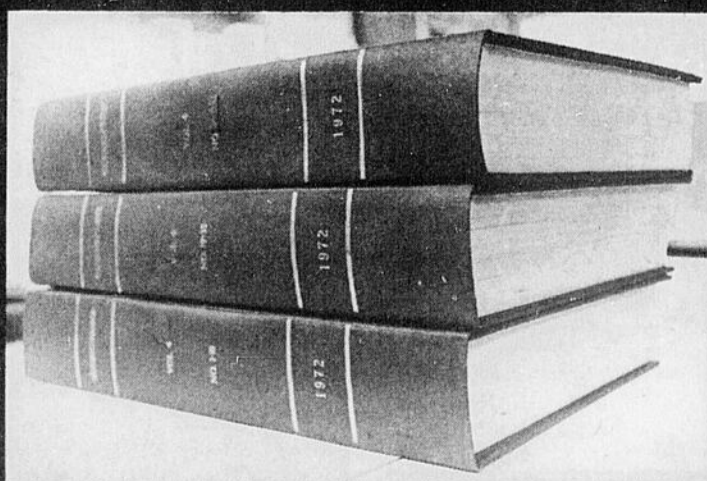
Peu de personnes songent à offrir ce petit quelque chose qui peut aisément se renouveler sans que la répétition annuelle ennuie ou déçoive celui ou celle qui le reçoit! Je parle évidemment d'un abonnement au seul journal du travailleur québécois, Québec-Pressé!

Eh oui! A tous les dimanches matin, une (ou plusieurs) personne (s) pensera à vous, vous remerciant et vous félicitant pour la qualité de votre choix, car, qui ne serait pas heureux d'apprendre hebdomadairement ce qui est caché dans tous les média d'information existant!

N.B. Vous pouvez aussi renouveler l'abonnement d'une personne déjà abonnée et bénéficier des mêmes privilèges!

En plus de la satisfaction qui résultera de ce choix, si l'abonnement que vous offrez en est un d'une année, vous avez droit à:

- 1) Un billet d'une valeur de \$3 pour assister à un spectacle de la boîte à chansons "Le Patriote", soit à Montréal ou à Sainte-Agathe
- 2) un abonnement (ou renouvellement) de 4 mois à Québec-Pressé, sans aucun frais, pour vous-même
- 3) participation au tirage de 5 séries des éditions de Québec-Pressé reliées (année 1972), reliure: toile, couleur rouge avec détails imprimés et embossés sur carton rigide, couleur or, valeur de \$50.



Si vous n'avez pas les moyens d'offrir un abonnement d'un an, vous pouvez offrir un de 6 mois (\$8) ou 4 mois (\$5); à ce moment, vous ne bénéficiez que du tirage des éditions reliées de Québec-Pressé.

Si cette suggestion vous intéresse, vous n'avez qu'à nous faire parvenir le nom, adresse et numéro de téléphone de la personne choisie ainsi que votre nom, adresse et numéro de téléphone avec un chèque ou mandat au montant requis, soit \$15, \$8 ou \$5.

Si la personne demeure à l'extérieur des régions où il y a livraison à domicile, celle-ci peut le recevoir dès le lundi avec le nouveau service que nous offrent les Postes.



"ONCLE VANIA", une adaptation de la pièce d'Anton Tchekov par le cinéaste russe Andrei M. Kontchalovski. A l'Elysée dans le cadre de la Semaine de Cinéma Soviétique.

À l'Elysée

Les Russes arrivent... Les Russes arrivent...

par Robert Lévesque

Après une semaine de "jeune cinéma français" plutôt décevante (quelle sécheresse d'invention et quel intellectualisme stérile chez nos cousins!) à Sir George Williams, voici que le cinéma Elysée présente, pour sa part, le "cinéma russe d'aujourd'hui".

d'hui".

Du 15 au 21 décembre, à la salle de la rue Milton, on pourra voir sept longs métrages de la production récente du cinéma soviétique. Cette semaine, qui a une grande importance pour le moindre cinéophile, a été organisée avec le concours du Consulat général de l'URSS à Montréal.

Les affiches des salles commerciales de Montréal étant si peu intéressantes (excepté "Le manuscrit trouvé à Saragosse" au Kino-Club, "Savage Messiah" de Ken Russell à la Place Ville-Marie et "The trial of the Catonsville Nine" de Davidson également à la PVM), on aura tout le temps de jeter un coup d'oeil sur le cinéma russe d'aujourd'hui, par ces sept films.

On verra, à la suite: "Libération" de Youri Ozérov. Il s'agit du troisième épisode d'une gigantesque fresque historique sur la seconde guerre mondiale. L'épisode que l'on verra évoque notamment la bataille de Koursk en 1943. Les Lettres Françaises, à la sortie du film, affirmèrent que cette bataille de Koursk est "la plus extraordinaire jamais reconstituée sur un écran". On verra ce film vendredi le 15 à 19h.30, et le lundi 18 à 21h.30.

"OnCLE VANIA" d'Andrei Mikhalov Kontchalovski d'après la pièce d'Anton Tchekov. Tourné en 70, ce film remportait le Prix spécial du Jury au festival de San Sébastien en 71. En adaptant Tchekov, Kontchalovski a choisi la "fidélité", mais a évité toute théâtralité. On verra le film le vendredi 15 à 21h.30, lundi le 18 à 19h.30 et mercredi le 20 à 21h.30.

Fresque

"L'oiseau blanc marqué de noir" de Youri Iliencko. Grand Prix du Festival international de Moscou en 71. Iliencko est un Ukrainien de 35 ans, il a d'abord travaillé avec Paradjanov ("Les chevaux de feu"). Son film est qualifié de "fresque somptueuse et violente". Dans la lignée de Paradjanov. On le verra samedi le 16 à 19h.30, dimanche le 17 à 19h.30, et jeudi le 21 à 21h.30.

"La chaleur de tes mains" de Chota et Nodar Managadzé. Ce film se déroule sous la forme d'un récit d'une vieille paysanne d'un village perdu dans les montagnes de Georgie. C'est l'histoire d'une génération. Chota et Nodar Managadzé sont père et fils. On verra leur film dimanche le 17 à 17h.30 et mercredi le 20 à 19h.30.

"Les douze chaises" de Léonide Gaidai. Cette fois-ci, il s'agit d'une comédie. Gaidai est un vieux routier du genre comique. Son film est tiré du roman d'Ilf et Pétrov. C'est une course au trésor menée à vive allure où l'on s'amuse à égratigner un peu tout le monde. Les Russes aussi, savent rire.

"La gare de Biélorussie" d'Andrei Smirnov. Présenté aux festivals de Manheim en 71 et de San Francisco en 72. C'est le premier long métrage d'Andrei Smirnov. On y voit quatre vétérans de la seconde guerre mondiale qui se rencontrent aux fu-

nerailles d'un de leurs amis. Ils sont devenus journaliste, comptable, travailleur, directeur d'usine. Le film décrit une atmosphère de tristesse infinie qui naît du changement des êtres, des choses, dans l'écoulement du temps. On verra le film samedi le 16 à 17h.30 et à 22 heures, des choses, dans l'écoulement du temps. On verra le film samedi le 16 à 17h.30 et à 22 heures, mardi le 19 à 19h.30, et jeudi le 21 à 19h.30.

Enfin, la semaine soviétique présentera un film pour enfants, "Barbara, la belle à la longue tresse", d'Alexandre Rouou. Il sera présenté samedi le 16 à 13h.30 et à 15h.30, et dimanche le 17, aux mêmes heures. Rouou est un spécialiste du genre. "Barbara" est son quinzième film.

Tous les films seront présentés dans leur version originale, quatre sont sous-titrés en français et trois en anglais. L'admission est de deux dollars par séance.

| CINÉ-GUIDE | Jean-Pierre Tadros (Le Devoir) | Christiane Berthiaume (Télé-Métropole) | Luc Perrault (La Presse) | Robert Lévesque (Québec-Press) | Martin Malina (Montreal Star) |
|--|--------------------------------|--|--------------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| Deliverance (John Boorman) | *** | *** | *** | *** | *** |
| Le manuscrit trouvé à Saragosse (W.J. Has) | | *** | **** | **** | *** |
| La vraie nature de Bernadette (Gilles Carle) | *** | *** | ** | *** | *** |
| Décollage (Milos Forman) | ** | *** | ** | *** | *** |
| Wedding in white (William Fruet) | *** | *** | ** | ** | *** |
| Frénésie (Alfred Hitchcock) | **** | ** | * | *** | ** |
| Il était une fois la révolution (Sergio Leone) | *** | *** | * | ** | ** |
| Le jardin des Finzi-Contini (Vittorio de Sica) | *** | | ** | ** | ** |
| The ruling class (Peter Medak) | ** | ** | * | * | ** |
| Aux yeux du sort et des humains (Harvey Hart) | ** | ** | * | * | * |
| Five Easy Pieces (Bob Rafelson) | ** | | ** | ** | |
| Savages (James Ivory) | * | | ** | ** | |
| The Trial of the Catonsville Nine (Gordon Davidson) | ** | | *** | | |
| Rage (George C. Scott) | ● | * | | ● | ** |

avec JACK NICHOLSON
5 PIÈCES FACILES
un film de Bob Rafelson
en français à 7:30
v.o. anglaise à 9:30
tous les soirs 7:30 & 9:30
5380 St-Laurent
verdi 277-3233
BIENTOT: "FANTASIA"

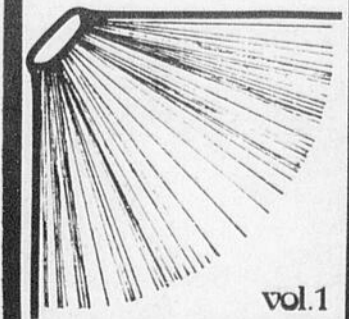
cinéma québec

Une revue jeune
Une revue dynamique
Une revue bien informée

Cinéma/Québec vous présente chaque mois, 10 fois par an: informations, interviews, critiques, études, documents sur le cinéma d'ici et d'ailleurs

un an (10 numéros) \$6.50
étudiants \$5.00
volume relié \$10.00

cinéma/québec
c.p. 309,
station outremont
montréal 154, québec
tél. 272-1058



vol.1

TROISIEME MOIS!

LE NOUVEAU FILM DE SERGIO LEONE

POUR TOUS

James GOBURN Rod STEIGER

"IL ETAIT UNE FOIS... LA RÉVOLUTION"

VERSION FRANÇAISE DE DUCK YOU SUCKER

SAM - DIM. 12:00, 3:00, 6:00, 9:00
LUNDI: 2:00, 5:00, 8:00
MARDI - VENDREDI: 8:00

MERCIER
STE-CATHERINE PI. IX 255 6224

A 20 heures tous les soirs sauf le lundi POUR TOUS

Du 9 au 22 décembre inclusivement

LES SEINS DE LOUISE

L'histoire à travers le sein

Lise Noisieux-Labrecque

1604 Saint-Denis Montréal 123
Telephone: 842-9788

vidéo graphe

LE FESTIVAL DES FILMS à 99c chacun

AUJOURD'HUI DIMANCHE 10 DECEMBRE SEULEMENT

2:00 Steve McQueen Robert Preston
JUNIOR BONNER
(v.o. anglaise)
de Sam Peckinpah

4:30 Dustin Hoofman Susan George
STRAW DOGS
(v.o. anglaise)
de Sam Peckinpah

7:00 Clint Eastwood Andy Robinson
L'INSPECTEUR HARRY (Dirty Harry)
de Don Siegel

9:30 Bernard Lecoq Juliette Villard
LA LIBERTÉ EN CROUPE
(en français)
d'Edouard Molinaro

99c PRIX D'ENTRÉE CHACUN DES FILMS

OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

par Denis Grondin

"Tommy" pour les puristes

TOMMY - (PLEIADE D'ARTISTES) ODE 99001

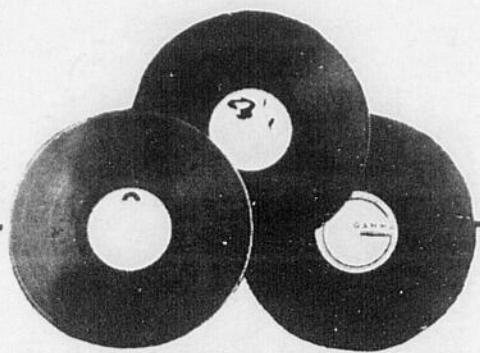
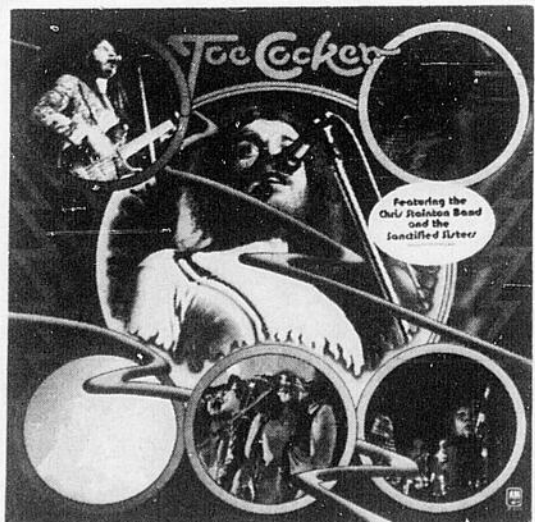
"TOMMY" aura été, en fin de compte, une entreprise très profitable et c'est très bien ainsi puisque c'est une oeuvre populaire ayant un "fond" ésotérique. Cette nouvelle version (revue et corrigée pour les circonstances) est interprétée par le London Symphony Orchestra and Chamber Choir avec comme solistes invités différentes vedettes du monde musical pop. Ceux-ci "chantent" chacun son personnage: par exemple Steve Winwood joue le père, Ringo Starr fait l'oncle Ernie, Rod Stewart le p'tit gars du quartier, Merry Clayton la "Gypsy Queen", etc. Les trois membres des Who (créateurs de "Tommy") qui font également partie du cast sont Peter Townsend qui est narrateur, Roger Daltrey qui personnifie Tommy et John Entwistle le cousin Kevin.



Pour combler un vide...

JOE COCKER - A&M SP4368

Ce nouvel album de Joe Cocker, accompagné du Chris Stainton Band et des Sanctified Sisters, n'a pas la force de frappe qu'on eue, chacun à son tour, les trois précédents, en particulier **Mad Dogs & Englishmen**. Cocker semble être en période de stagnation. Le disque, en fait, ne contient que cinq nouvelles pièces ou reprises de succès, vu que les quatre autres chansons faisaient partie de 45-tours déjà sur le marché depuis quelques temps. Mais n'allez surtout pas croire que c'est un mauvais disque, loin de là; Joe Cocker ce n'est pas de la petite bière et ce qu'il fait est assez extraordinaire, ceux qui l'ont vu en spectacle vous le diront.



Une fausse nouveauté

RICHIE HAVENS "ON STAGE" POLYDOR 2675-041

Cet album double contient douze chansons dont deux seulement sont des compositions originales de Havens. Parmi les autres on retrouve des chansons de Bob Dylan, George Harrison, Graham Nash, Van Morrison et même de Lennon/McCartney. C'est du repiquage (décidément c'est la semaine!) de sessions enregistrées en 1971 à Londres d'abord (lors d'une émission de la BBC), puis en Californie à Santa Monica et aussi à Long Island. Donc, ce n'est pas du tout frais, tout nouveau, mais reste que Richie Havens interprète toutes ces chansons d'une façon tellement personnelle. En fin, ce n'est pas la semaine des vraies nouveautés; espérons que les semaines à venir seront imprégnées de cette magie créatrice tellement difficile à ressentir à travers les "deals" du genre "offrez pour Noël".

Diane Dufresne au Patriote

Elle arrive en scène en jump-suit or, cheveux dorés, haut-de-forme noir. Quelque chose se passe. La première chanson ("Tiens-toé ben j'arrive") n'est pas terminée et l'on a la nette impression d'assister à la naissance de quelque chose de neuf. Diane Dufresne fait son show.

Il fallait que ça arrive, on attendait ça depuis longtemps. Depuis la découverte de Charlebois, rien d'aussi percutant ne s'était produit dans la chanson québécoise. Diane Dufresne arrive avec un style à elle, une folie à elle, une joie de chanter à elle, et elle nous communique tout cela sans qu'on ait l'idée de résister une seconde. Comme un coup de foudre.

Il y a dans son spectacle un je-ne-sais-quoi qui ne sent justement pas le fabriqué, le prévu. Elle garde cette étincelle de spontanéité, de franchise qui illumine son spectacle. Elle s'amuse. Et c'est la première condition pour qu'un spectacle soit bon. Comme Charlebois à ses débuts.

Elle chante depuis dix ans, mais on ne la connaissait pas. Elle arrive après tous les autres, mais les dépasse de plusieurs lieues. C'est le phénomène du renouvellement, de la relève. Diane Dufresne l'a pris en main, cette relève. Et, en l'écoutant et en la voyant, on ne peut que penser que le Québec va aller loin. On se souviendra, en tout cas, de l'année 72 comme de l'année où l'on a découvert Diane Dufresne.

Au Patriote, elle vient de passer une semaine triomphale. Elle a passé son examen avec 20 sur 20. Si vous êtes chanceux, et vite, vous pourrez peut-être la voir ce soir, pour la dernière du Patriote. Courez-y. Ce qui nous arrive avec elle, et tiens-toé ben, c'est une Janis Joplin joyeuse. Elle a de Janis la même vigueur, la même détermination, la même folie, du côté drôle de la vie.

Robert Lévesque

Ceux qui ont manqué ce spectacle pourront se reprendre: "Le château de lumière" sera repris au TNM (Comédie-Canadienne) les 21 et 22 décembre. Ce spectacle "total" du groupe musical. Nécessité comprend tous les aspects de l'audio-visuel. La version des 21 et 22 décembre sera une version "revue et corrigée", nous a-t-on dit.

Le pianiste **Arthur Rubinstein** sera à Montréal le 21 décembre à la Place des Arts. C'est un événement qu'il serait dommage de rater. Rubinstein qui, à son âge, est encore un des grands maîtres du piano, en est sûrement à ses dernières tournées internationales, si ce n'est sa dernière tournée. Il devait être ici en octobre et la maladie l'en avait empêché. Le voici en décembre.

Du 26 décembre au 6 janvier, on tiendra une "grosse" exposition de photographies, à la **galerie L'Accord**, 2015 rue de la Montagne. Tout le monde peut y participer. Il s'agit de donner son nom et de s'inscrire en téléphonant au numéro 845-9103 avant le 18 décembre. Une réunion de tous les participants aura lieu le 19 décembre pour faire un choix définitif des photos. **Il n'y aura ni concours ni jury.** L'accord n'a qu'un but: faire connaître les photographes amateurs.

Le **prix Duvernay**, accordé cette année au doc-

teur **Jacques Ferron**, sera décerné le 16 janvier lors d'une cérémonie officielle au Monument National. On se rappelle que l'auteur de "Papa Boss" avait obtenu l'an dernier le prix France-Québec. Il les collectionne...

La tournée du Théâtre Populaire du Québec, avec la pièce d'Arrabal "L'architecte et l'empereur d'Assyrie", passera par Montréal cette semaine. Mardi les comédiens seront au cegep de Sainte-Thérèse, mercredi au cegep d'Ahuntsic et jeudi au cegep Maisonneuve. Le spectacle, mis en scène par Roger Blay, décoré par Germain et joué par Jacques Thisdale et Gilles Renaud, est l'une des meilleures réalisations du TPQ depuis l'époque du Grand Cirque Ordinaire.

Vous connaissez les **Charlots**? Ce sont eux qui jouaient dans "Les bidasses en folies". C'est

un groupe de quatre Français humoristes. Des Jérolas multipliés par deux. Ils seront à Montréal du 18 au 22 décembre pour le lancement de leur nouveau film: "Les fous du stade".

C'est Jean-Pierre Ronfard qui signera la mise en scène du "Macbeth" de Ionesco que présentera le TNM en février prochain. Peter Gnass créera les décors et François Barbeau les costumes. Gabriel Gascon reviendra de Paris pour tenir le rôle-titre, aux côtés de Kim Yarochevskiaia.

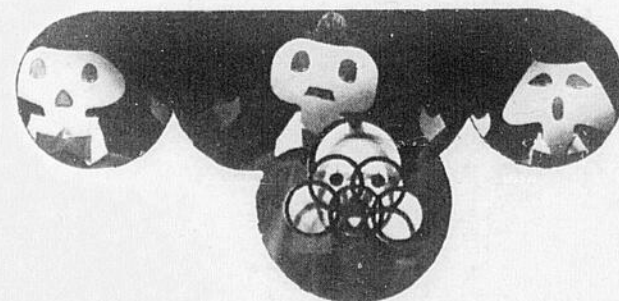
Demain, dans la galerie 2 des Galeries de photographie Centaur, on ouvre une exposition sous le signe de "l'imagerie populaire de Disraéli", avec des photos de C. Beaugrand-Champagne, M. Campeau, R. Charbonneau et C. Pearson. Vernissage à 20 heures.

"Les Jeux sont faits", satire (déjà!) des Olympiades de 1976

Les lundis du TNM se suivent et ne se ressemblent pas. Demain, ce sera au tour du Théâtre Sans Fil. Cette troupe, qui existe depuis près de deux ans, se spécialise dans les marionnettes géantes fonctionnant à tiges, une version revue de la méthode japonaise. Au TNM, ils offriront "les jeux sont faits", leur quatrième production.

"Les jeux sont faits", c'est une satire prématurée sur ce que seront les Jeux olympiques de Montréal. Le communiqué du Théâtre Sans Fil dit: "Dans 'Les jeux sont faits', les autorités ne se taisent plus. Elles révèlent leurs rêves les plus secrets. Soyez les premiers à tout savoir d'un événement dont on ne saurait prédire la fin."

Claire Ranger, Marielle Bernard, André Viens et Jean-Marc Rochon ont écrit le scénario; Yolande Villemare et Claude Beausoleil ont écrit les chansons et dialogues; Denis Rossi, André Paradis, Denis Deschâtelets et Yves Trudel ont composé la musique. On se rappelle le précédent spectacle de cette troupe dirigée par Jean-Marc Rochon, "Monsieur Mockinpott", qui reprenait une pièce de l'Allemand Peter Weiss. On révélait les dessous de la justice. Le TSF continue son engagement politique à travers les Olympiques et leur signification. A ne pas manquer.



ÉVOLUTION 2

POUR QUELQUES TÊTES BIEN CONNUES

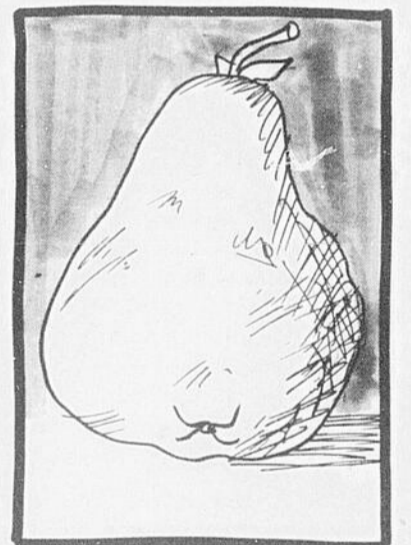
SUIVEZ LA FLÈCHE...



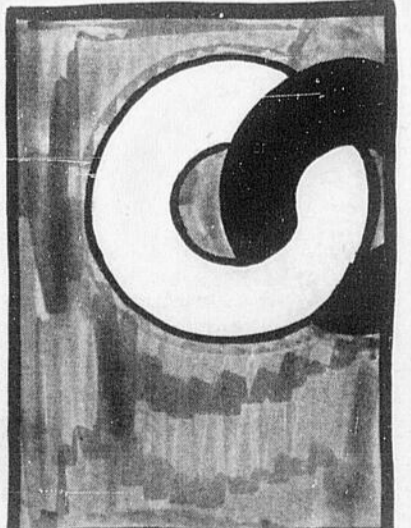
JEAN MARCHAND



CLAIRE KIRKLAND-CASSEGRAIN



CHOQUETTE



GABRIEL LOUBLIER

les entretiens du Loup Repu

Pour Noël

Publications à offrir aux chasseurs et pêcheurs

Il y a quelques années, on ne pouvait se procurer au Québec tellement de publications en français concernant la chasse et la pêche. Il fallait toujours s'en remettre aux productions de nos voisins du

tout en étant en contact avec leur sport préféré.

Pour les enragés de la chasse

1- **Chasse et gibier du Québec**, par Guardo et Bergeron; prix: \$5.00

3- **Tous les secrets de la chasse**, par Michel Chamberland; prix: \$1.50

Le regretté Michel Chamberland nous permet dans ce volume de partager les nombreuses découvertes qu'il a faites durant sa vie passée en forêt.

4- **La chasse dans la province de Québec**, par Serge Deyglun; prix: \$0.50

Premier traité de Serge Deyglun nous donnant un aperçu du gibier qu'on peut chasser au Québec.

5- **La chasse au Québec**, par Serge Deyglun; prix: \$5.00

Ce volume, une sélection d'une cinquantaine d'articles choisis parmi plus de 500 de ses chroniques quotidiennes à la Presse, nous livre une partie des connaissances et des secrets de l'ami Serge, quoique ce dernier ait toujours prétendu qu'il n'y avait pas de "secrets" à la chasse. C'est le livre que tout chasseur québécois devrait avoir dans sa bibliothèque.

Pour les chasseurs de gros gibier

En plus des ouvrages énumérés ci-dessus qui, à peu près tous, traitent du gros gibier, certains volumes ont été spécialement publiés sur le sujet.

6- **L'original**, par l'Institut national des viandes; prix: \$4.95

Là on voit que la col-

laboration entre spécialistes (médecins-vétérinaires, chasseurs d'expérience, biologistes, spécialistes culinaires etc.) permet d'obtenir le meilleur de chacun. C'est ce qui s'est fait de mieux sur l'original.

7- **Comment appeler et chasser l'original**, par Paul Grenier; prix: \$2.00

8- **Comment appeler et chasser le chevreuil**, par Grenier et Croteau; prix: \$2.00

Deux livres essentiellement pratiques sur la chasse de nos principaux cervidés: l'original et le chevreuil.

Pour pêcheurs avertis ou non

1- **La pêche au Québec**, prix: \$3.00

2- **Tous les secrets de la pêche**, prix: \$1.00

Deux excellents volumes où Michel Chamberland nous livre ses connaissances sur la pêche.

3- **Quelques conseils de pêche et de camping**, par Jean Pagé; prix: \$2.00

L'excellente plume de Jean Pagé nous facilite, par des croquis, la compréhension de certaines techniques de pêche et de camping.

4- **La pêche sportive au Québec** par Serge Deyglun; \$5.00.

C'est le recueil des 50 meilleurs articles écrits par Serge sur la chasse lorsqu'il était chroniqueur à la Presse, regroupés

par sujets. Vivant et très instructif. Devrait être entre les mains de tous les chasseurs québécois.

Pour le vrai admirateur de la nature

1- **Les oiseaux du Canada**, par Earl Godfrey; prix: \$12.50

2- **Charmants voisins**: Les oiseaux du Québec; par Claude Melançon

3- **Les poissons de nos eaux**, par Claude Melançon

4- **Faune illustrée du Québec**, par E.-J. Duchesnay; prix: \$2.00

5- **La faune des Laurentides et ses implications économiques**, par J.-P. Pelletier

6- **Les mammifères du Canada**, par A.W. Cameron

7- **Encyclopédie des oiseaux du Québec**, par Godfrey publiée par les éditions de l'Homme; prix: \$6.00

8- **Les publications de la série "Alpha"** éditées par la Maison Vita - "La Faune"

9- **Nos animaux chez eux**, par Claude Melançon; \$3.00; éd. du Jour.

Pour le gastronome

"**Le gibier en 50 recettes**" par Francine Dufresne; prix: \$0.95

"**Recettes de gibiers**" par Suzanne Lapointe.

Ces grandes dames fort connues pour leurs prouesses en tant que chasseresses, ont aussi

développé de fines fourchettes. La meilleure façon pour elles d'en faire profiter tous les chasseurs était de nous livrer leurs secrets.

Ce sont des publications que tout chasseur sérieux qui désire profiter de son gibier devrait mettre dans le bas de Noël de son épouse.

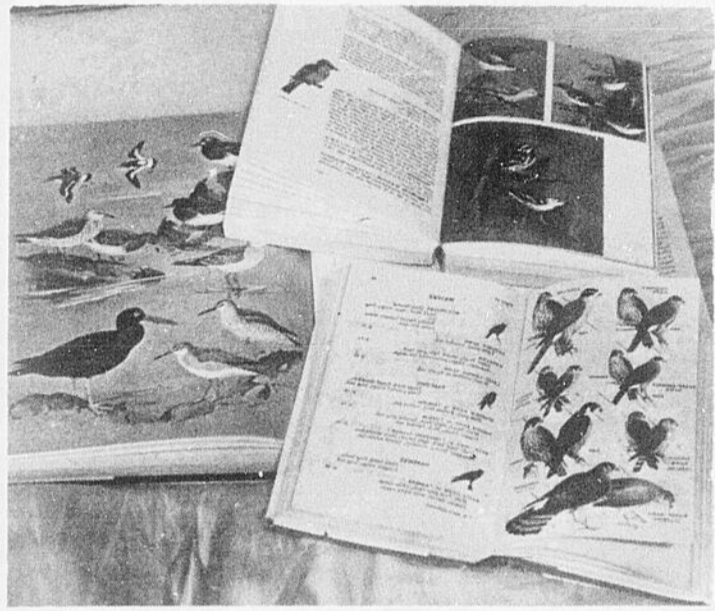
Lecture générale

A ceux qui ne recevraient pas déjà l'excellente revue "Québec Chasse et Pêche", les fêtes sont l'occasion rêvée de leur offrir un abonnement en s'adressant à: Québec Chasse et Pêche - 3339, rue Desmarreau.

J.-B.-S. Huard, chroniqueur des Cantons de l'Est, a aussi écrit "Hameçons et cartouches". C'est un volume où, dans un style clair et concis, il nous fait communier avec la nature, en suivant ses aventures de chasse et de pêche.

La plupart des publications ci-dessus énumérées peuvent être obtenues dans les librairies et plusieurs magasins de sport (si ces derniers ne les tiennent pas en magasin, il faudrait leur donner l'idée de le faire). On peut aussi se les procurer directement chez l'éditeur.

Puisse la lecture de ces ouvrages vous apporter les mêmes connaissances et vous procurer les mêmes joies qu'à moi-même.



Sud, les Américains, mais en anglais. Heureusement, depuis ce temps, plusieurs auteurs, dont certains fort connus, tel le regretté Serge Deyglun, ont publié des volumes sur la chasse, la pêche et la nature, mais dans le contexte québécois.

Voici donc quelques suggestions pour ceux qui voudraient offrir des cadeaux originaux, permettant aux amateurs de la nature de passer les veillées d'hiver au coin du feu,

Un des meilleurs traités de chasse au Québec, le plus complet jusqu'à maintenant. Guardo, chasseur émérite, et Bergeron, biologiste, se complètent bien et forment une équipe difficile à battre pour rédiger un livre de ce genre.

2- **Le guide du chasseur**, par Bertrand-B. Leblanc; prix: \$3.00

Excellent livre sur le comportement recommandé en forêt et sur la chasse au gros gibier.

vite

Ski

Le club de ski du centre Immaculée-Conception a quatre excursions au programme pour la fin de décembre. Aujourd'hui le 10, les membres de ce club sont à Sun Valley, le 17 ils seront au mont Sutton, le 26 au mont Tremblant et le 30 au mont Echo. Pour réservations: 256-5459.

Lafleur en forme

Il est très agréable de voir Guy Lafleur retrouver sa forme des beaux jours. Il a très bien joué dernièrement contre Boston, Philadelphie et Minnesota, et c'est lui qui mène actuellement au classement de la coupe Molson avec cinq points.

Handball

Six parties sont au programme aujourd'hui dans

le nouveau circuit provincial de handball féminin. Tous les matches seront disputés au cegep Mgr-Parent à Saint-Hubert à compter de 10 heures a.m. Saint-Laurent visite Saint-Jean, Saint-Jérôme reçoit Honoré-Mercier, l'Immaculée-Conception rencontre la Palestre Nationale, Saint-Laurent dispute la victoire au Honoré-Mercier, tandis que Saint-Jean fait de même avec l'Immaculée-Conception, et la Palestre Nationale avec Saint-Jérôme.

Le club de ski Li-Ver

La prochaine excursion du club de ski Li-Ver aura lieu à Sheffer Valley dans les Cantons de l'Est. Pour réservations: 667-6161 ou 688-3245 entre 7 heures et 9 heures le soir.

Mark Donohue à Trois-Rivières

Le coureur automobile Mark Donohue sera à Trois-Rivières le 14 décembre pour assister au souper du 15^e anniversaire du Club Auto sport Mauricien Inc. Ce souper aura lieu au Sheraton Château de Blois.

Cours de topographie

L'Association des Chasseurs et Pêcheurs Unis de Montréal offre à tous les chasseurs et pêcheurs l'opportunité de suivre des cours de topographie, carte et boussole. Ces cours s'adressent à tous les chasseurs et pêcheurs afin de les aider à bien préparer leurs prochaines excursions. D'une durée de neuf heures, les cours se donneront trois semaines à

raison d'un soir par semaine. Les frais d'inscription sont de \$4.00. Aucune carte de membre n'est à payer. Pour s'inscrire, il suffit de téléphoner au centre Pierre-Bernard à 872-2954, entre 19 heures et 22 heures 30, du mardi au vendredi, et de 9 heures à 16 heures, le samedi. Le premier cours commencera le lundi 4 décembre à 19 heures 30.

Au tournoi bantam de Hull

L'Association du Hockey de Hull, en collaboration avec CJRC, présentera son sixième tournoi de hockey bantam du 13 au 18 février 1973. Afin de permettre à un plus grand nombre d'équipes de participer et vu la demande grandissante, la direction du tournoi s'est vue dans l'obligation de porter le nombre d'équipes à 32.

Les Loups de Ville-Émard demandent la mutation du ministre Simard

L'Association des Loups de Ville-Émard souhaite que le premier ministre Robert Bourassa mute au plus vite le ministre actuel de la chasse et de la pêche, M. Claude Simard.

Dans un communiqué de presse émis par M. Jacques Labelle, président de cette association, on précise que le ministre Claude Simard "n'a pas été à la hauteur de la tâche qui lui a été confiée en provoquant et en perdant du même coup la confiance des milliers de sportifs du Québec et spécialement de la région de Montréal", en approuvant le projet de regroupement des parcs Mastigouche et Joliette

Selon M. Labelle, la décision du ministre de

réduire le territoire de ces réserves en les remettant à des intérêts privés (par location) augmentera l'hostilité qui existe entre les mouvements de contestation et les clubs privés de chasse et pêche. M. Labelle souligne aussi que le ministre n'a rien fait de constructif pour que cessent immédiatement ces méthodes d'occupation de clubs privés. Il mentionne également que la réduction des deux parcs viole l'intégrité des parcs et réserves du Québec.

En plus de demander la mutation du ministre Simard, l'Association des Loups de Ville-Émard recommande à tous les députés à l'Assemblée nationale de s'opposer à ce projet si controversé.

Une bataille de gardiens

Le Canadien a réussi difficilement à l'emporter sur les Golden Seals de la Californie hier soir au Forum par le compte de 2-1. Gilles Meloche a brillé dans les buts des visiteurs, tout comme Michel Plasse, qui a été fort occupé dans les trois dernières minutes de la partie. Jacques Lemaire a dirigé l'attaque du Tricolore avec un but et une aide. L'autre but du Canadien a été compté par Chuck Lefley, tandis que Joey Johnston comptait pour les Golden Seals. Les trois étoiles choisies par l'équipe de la soirée du hockey: Gilles Meloche, Jacques Lemaire et Michel Plasse, trois petits gars bien de chez nous.

Encore Lemaire

Le meilleur compteur du Canadien, Jacques Lemaire, a marqué le seul but de la première période après avoir reçu une magnifique passe de Pete Marovlich. Le tout est survenu à 5.39 au cours d'une union à Rick Smith, le pilier de la défense des Seals. Tour à tour, Gilles Meloche et Michel Plasse ont été appelés à effectuer de beaux arrêts. La faiblesse de l'équipe de la Californie en effectif a obligé le pilote Fred Glover à utilisé le vétéran défenseur Marshall Johnston au centre entre Reg Leach et Stan Gilbertson, à cause de l'absence de Ivan Bolliev. Darryl Maggs, acquis des Black Hawks en échange de Dick Redmond

plus tôt cette semaine, a joué régulièrement à la ligne bleue en compagnie de Rick Smith. Il s'est bien acquitté de sa tâche.

Toujours Lemaire

La deuxième période a été un peu plus intéressante. D'abord, Guy Lafleur a été solidement mis en échec dès les premières minutes de jeu par Hillard Graves. C'est toutefois lui qui a été puni en cherchant à retenir son adversaire. Puis, alors qu'il s'avancit seul devant Gilles Meloche, un hors jeu a été sifflé par l'arbitre. De dépit, Lafleur a lancé la rondelle dans la foule ce qui lui a valu une deuxième punition, celle-ci pour avoir retardé le match. Les Seals, qui n'avaient rien fait de bon durant sa première punition, en ont profité cette fois pour s'inscrire au pointage: Joey Johnston comptant à 15.16 avec l'aide de Smith et Walt McKehnie. Toutefois, une minute quarante secondes plus tard, Chuck Lefley redonnait l'avance au Tricolore à la suite d'un excellent jeu de Jacques Lemaire, qui en était à son 41^{ème} point de la saison. Au cours de cette deuxième période, Bob Murdoch a remplacé Pierre Bouchard comme compagnon de Guy Lapointe à la ligne bleue. A sa dernière présence sur la glace, les Seals avaient réussi à conserver le disque dans le territoire du Canadien durant de longues secondes.

La dernière période de jeu s'est déroulée sans



Les Golden Seals, inspirés par la tenue du gardien Gilles Meloche, ont offert une farouche résistance au Canadien hier au Forum.

histoire jusqu'à la dix-septième minute de jeu. Chuck Lefley ayant été puni, les Golden Seals ont tenté, mais en vain, de niveler le pointage. Profitant d'une mise au jeu près du filet de Michel Plasse, à une minute vingt secondes de la fin, le pilote Glover a retiré Meloche de son filet pour lancer un sixième avant dans la mêlée. Plasse a été obligée de se surpasser sauvant au moins deux buts durant ce laps de temps. Ils ont toutefois été moins heureux

que les Flames qui le samedi précédent avaient réussi à arracher un match nul aux détenteurs de la première place. Au cours de cette période, Henri Richard a pivoté régulièrement les ailiers Guy Lafleur et Marc Tardif, Réjean Houle étant appelé à réchauffer le banc. Ken Dryden, Jacques Laperrière (blessé) et Chuck Aranson n'étaient pas en uniforme. C'est Wayne Thomas qui agissait comme gardien substitut.



Le trio de Jacques Lemaire a été le plus menaçant du côté du Canadien. Bien secondé par Cournoyer et Lefley, Lemaire a réussi à se maintenir dans la lutte pour la première place des compteurs.

Coup de griffe

Qui peut lui lancer la pierre?

par André Houle

Mercredi dernier, à la fête en l'honneur de Toe Blake, organisée par le Forum, il manquait un convive. Un seul. Pourtant, cette seule absence fut tout aussi remarquée que la présence des quelque 300 personnes qui avaient répondu à l'appel de Camil Desroches pour rendre hommage au hockeyeur exceptionnel, à l'instructeur génial et à l'homme extraordinaire que fut Toe Blake.

C'était trop demander

Il est certain que Maurice a dû hésiter jusqu'au dernier moment avant de prendre une telle décision. Blake et Richard sont d'anciens compagnons d'armes et nul doute que Maurice conserve beaucoup d'admiration, de respect et d'amitié pour l'ex-ailier gauche de la ligne du punch. D'autre part, il y avait toute une série d'événements qui lui "coupait les jambes". Il a certainement repassé dans sa mémoire le poste honorifique de vice-président qu'on lui avait confié après sa retraite, poste insignifiant pour un homme de la trempe de Maurice Richard puisqu'il n'avait rien



Ils étaient tous là... sauf le Rocket.

à dire ni rien à faire dans la gestion de l'équipe. Ensuite, les magnats de la rue Sainte-Catherine ont fait en sorte d'ignorer et d'évincer celui qui a sans doute fait le plus pour la cause du Canadien et du hockey. Enfin, dernièrement, en lui retirant ses deux billets de saison, le Forum a sans doute laissé tomber la goutte qui a fait déborder la coupe.

Personne ne peut lui lancer la pierre...

On peut être d'accord ou pas avec Maurice. Certains disent qu'il aurait dû passer outre à son ressentiment à l'endroit du Forum par considération pour Toe Blake. C'est facile à dire, surtout quand on sait que la fête avait justement été organisée par le Forum. Comme c'eût été agréable de voir réuni de nouveau ce célèbre trio: Blake, Lack et Richard! Les magnats de la Canadian Arena auraient pu arborer une mine réjouie et se frotter les mains d'aise. C'était trop demander à Maurice Richard.

Il faut reconnaître que ça demandait plus de courage à Richard de demeurer fidèle à lui-même et de ne pas se présenter que d'effectuer une visite qui aurait satisfait les préceptes des conventions sociales et fait taire tous ceux qui sont encore à la remorque du Forum.

Enfin, s'il y a quelqu'un qui peut le blâmer, ce ne sont pas les dirigeants du Forum, ni ses porte parole officiels, ni les journalistes à sa solde. Quand à Blake, nous croyons qu'il a compris, et bien qu'il eût souhaité de tout cœur lui serrer la main en cette occasion, il respectera sa décision.

Au hockey junior

Vingt-sept parties à l'affiche

La journée d'aujourd'hui sera marquée par la présentation de vingt-sept parties de hockey junior travers la province. Plusieurs d'entre elles sont d'une importance capitale pour les équipes qui participeront alors que la première place sera au jeu dans la majorité des circuits.

Ligue de hockey junior Majeure du Québec

Dans la ligue de hockey junior Majeure du Québec, les Royaux de Cornwall continuent de tenir tête aux Remparts de Québec, qui ne tirent de derrière que par deux points et qui ont trois parties de plus à jouer. La lutte se fera entre ces deux équipes d'ici la fin de la saison, les autres équipes n'étant pas du même calibre que les Royaux et les Remparts. Quatre parties seront à l'affiche. Ce soir, Trois-

Rivières rendra visite à Drummondville, Sorel à Shawinigan, Sherbrooke à Cornwall et Québec à Montréal. Laval bénéficiera d'une journée de repos.

Ligue junior "A" du Québec

Dans la ligue junior "A" du Québec, Waterloo domine la division Ouest par une marge de sept points sur Granby et Grand-Mère ne devance Mégantic que par deux points dans la division Est.

Six parties seront à l'affiche. Cet après-midi, Beauport se rendra à Le Cap et Ste-Foy à Grand-Mère. Ce soir, St-Jean sera à Lachine, Longueuil à Granby, St-Jérôme à Waterloo et Mégantic à Thetford.

Ligue Métropolitaine

Dans la ligue Métropolitaine, le Laval est en tête de la division Nord,

avec une avance de quatre points sur Montréal-Nord et Pointe-aux-Trembles tandis que Pointe-Claire domine la division Sud avec une avance d'un point sur Dorval et Lasalle et de deux points sur Pierrefonds.

Huit parties seront à l'affiche. Cet après-midi, Mont-Royal rendra visite à Lasalle, Pierrefonds à Montréal-Nord, Pointe-aux-Trembles à Pointe-Claire, St-Laurent à Dorval et Verdun à Laval. Ce soir, St-Lambert ira à St-Léonard, Rosemont à St-Eustache et Rigaud à St-Victor.

Formation Richelieu-Montréal junior

Dans la Formation Richelieu-Montréal Junior, St-Hyacinthe est en tête de la division Montréal avec une avance de cinq points sur Joliette tandis que Chambly domine la

division Richelieu par quatre points sur Cowansville.

Cinq parties seront à l'affiche. Ce soir, Chateauguay sera à Iberville, St-Hyacinthe à Brossard, Valleyfield à Cowansville, St-Michel à Chambly et Joliette à Beloeil. Boucherville bénéficiera d'une journée de repos.

Ligue de la Belle Province

Dans la ligue de la Belle Province, Drummondville devance Magog par trois points dans la division Est tandis que Sorel possède une priorité d'un point sur L'Assomption dans la division Ouest.

Quatre parties seront à l'affiche. Cet après-midi, Montréal-Est rendra visite à St-Hyacinthe et Granby à Farnham. Ce soir, L'Assomption évoluera à Sorel et Drummondville à Magog.

Faites votre choix, il y en a pour tous les goûts!

Pas de commission parlementaire pour le Haut Commissariat

La commission de l'éducation, des affaires culturelles et des communications, de qui relève le Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, ne sera pas convoquée d'ici la fin du mois de décembre pour entendre le ministre Cloutier ou le député Phaneuf aux fins de connaître l'état actuel de la politique du gouvernement en matière de loisirs et de sports.

Cette information a été donnée jadis à l'Assemblée nationale par le leader du gouvernement, M. Gérard D. Lévesque. En fait, s'il n'en tient qu'à MM. Cloutier et Phaneuf, cette commission ne sera jamais appelée à connaître l'état actuel de la politique du gouvernement en matière de loisirs et de sports, non plus qu'à entendre les gens du milieu: fédérations de loisirs, de sports, responsables de conseils régionaux etc.

Il faudrait pourtant un jour que la lumière soit faite sur les activités du Haut Commissariat. Les dossiers s'accumulent qui nécessiteront bientôt une étude faite par une commission d'enquête. Si on se contente de la période octobre 1971 à octobre 1972, on pourrait déjà soumettre quelques cas à l'attention de commissaires. Nous y reviendrons.

Grâce à l'ami Ernest Bruyère, le sous-ministre Yves Bélanger joue au Père Noël à l'approche des fêtes. Ainsi, il a annoncé la distribution de quelque \$382 mille dollars à diverses organisations. En vertu de quel

les normes? On ne sait pas. Mais ceux qui connaissent le milieu s'en doutent pas mal. Les cas les plus urgents pour M. Bélanger n'ont pas été oubliés: Association des camps du Québec de M. Dubois, la Fédération des Loisirs-Danse et la CLQ, la Corporation des Jeux et la Fédération des Sports du Québec. Rien pour l'Association canadienne des centres de loisirs. M. Bélanger s'y oppose. Comme il s'étonne d'ailleurs d'être obligé de donner \$30 mille dollars au Centre de l'Immaculée-Conception qui, d'après lui, "marche au-dessus de ses moyens". Ce sera d'ailleurs le seul centre de Montréal dans cette liste à obtenir quelque chose. Le reste appartient à des centres de Québec. A propos, où le gestionnaire Ernest Bruyère a-t-il obtenu ce budget supplémentaire?

Nous recevons du courrier. Monsieur Fernand Miron, directeur général du Conseil de la Jeunesse Scientifique, écrit: "Dans l'édition de Québec-Press du samedi deux décembre dernier à la rubrique "Courtes nouvelles du Haut Commissariat", en page trente-quatre, j'ai remarqué quelques inexactitudes en ce qui concerne le Conseil de la Jeunesse Scientifique.

"Il est vrai que M. Jean Rioux, responsable du service socio-culturel au Haut Commissariat, nous annonçait le vingt-six novembre que le Haut Commissariat étudiait la possibilité de nous accorder une subvention de quarante mille dollars (\$40,000.00, et non \$60,000.00), au cours des prochaines semaines, pour l'année débutant le premier avril 1972 et se terminant le 31 mars 1973.

"Mais il est complètement faux de dire que M. Yves Bélanger, sous-ministre adjoint au Haut Commissariat, avait appelé pour nous dire le contraire. Nous sommes entrés en communication avec M. Bélanger pour

préciser un certain nombre de délais.

"Nous aimerions que ces informations soient corrigées lors de votre prochaine édition." Voilà qui est fait. Donc, M. Bélanger n'a pas annulé l'octroi d'une subvention

qui n'avait pas été annoncée par M. Rioux, puisque ce dernier n'évoquait que l'étude par le Haut Commissariat de la possibilité d'accorder cette subvention de \$40 mille et non de \$60 mille. Merci, M. Miron

Ça skie à l'I-C

Voici le calendrier des activités de la section ski du centre Immaculée-Conception pour la saison 1972-73:

Décembre

10...Sun Valley
17...Mont Sutton
26...Mont Tremblay
30...Mont Echo

Janvier

7...La Réserve
14...Mont Orford
21...Bromont
26-27-28...Mont Tremblant (fin de semaine)
28...Mont Tremblay

Février

4...Owl's Head
11...Mont Tremblant
18...Mont Echo
23-24-25...Mont Garceau (fin de semaine)
25...Mont Garceau

Mars

4...Mont Sutton
11...Sheffield Valley

18...Mont Tremblant
23-24-25...Mont Sainte-Anne (fin de semaine)
25...Bromont

Avril

1...Mont Tremblant
8...Mont Sutton
15...Bromont
28...Soirée dansante.
Réservations: 256-5459

Le prix du transport pour chaque excursion est de \$5.00. Les départs se font à 7 heure 30 du matin et les retours vers 22 heures. De plus, il est possible de se procurer une carte de membre pour la modique somme de \$3.00. Les non-membres devront verser \$0.50 de plus pour chaque excursion. Pour tous renseignements supplémentaires, contactez Gilles Roy à 527-1256.

Les choix de Robert Lee

Mise initiale: \$1,000.00

En banque: \$580.60

Total des mises: \$1,738.00

1ère course: 5-Stone Patch; 7-Straight Talk; 9-Vivi Noc.

2e course: 2-Walkill Ensign; 8-Revel Black; 4-Goldies Tar Boy.

Double: 9-2, 9-8, 7-2, 7-8, 5-2, 5-8. (\$12)

3e course: 4-Rite Retort; 3-Beau Regard; 5-Waiata.

4e course: 4-Aqua Duke; 3-Wyncrest Tom; 2-Mabrouk; 6-Sock it to me.

Quinella; roulette (\$12)

5e course: 7-Oneida Jessie; 4-Pec; 3-Bonny Strathair.

6e course: 5-Sonny Dale Chief; 1-Steady Penny; 3-Count Royal.

Quinella: 5-1 (\$2)

7e course: 5-Mary Sirrah; 1-Pier Mac; 7-Sidney Frost.

8e course: 5-Ikey N.; 1-Another Red; 6-Madge Magic;

Quinella; roulette: (\$6)

9e course: 5-Bret Flicka; 4-Romford Hanover; 3-Ambro

Kevin.

10e course: 9-Magic Moment; 5-Mt. T. Byrd; 3-Spring Frost A.

Exacta; roulette renversé (\$12)

Total des mises: \$26.00

1ère course: 1-Bough (\$4-\$4-\$4); 4-B. Bars; 9-K. Bert.

2e course: 6-T. Cole; 7-S. Light; 3-S. Grandeur.

Double: 1-6, 1-3, 1-7. (\$6)

3e course: 4-Rimo; 8-N. Suja; 3-Lady Manor.

4e course: 7-Drummond Lums (\$6-\$6-0); 6-R.W.Girl 4-A. Counsel.

Quinella: 7-6, 7-5, 7-4. (\$6)

5e course: 8-A. Tapsield; 2-G. Ruthie; 4-Royal Mir.

6e course: 6-Two Mountain Ding; 3-Direct M. Adios; 8-Topic Tune.

Quinella; roulette: (\$6)

7e course: 4-Verseau (\$2-\$2-\$2); 2-G. Guy (0-\$4-\$4); 5-C. Drummond.

8e course: 1-Welcome Luke (\$2-\$2-\$2); 5-Eternel Margaret; 7-John Hoeny; 4-Dominion Ned.

Quinella: 1-5, 1-7, 1-4, 1-6.

9e course: 6-G. Knight (\$4-\$4-\$4); 4-Orbiter N.; 1-Great Dreamer.

10e course: 1-Curious City A.; 9-No Redund; 5-M. Night

Exacta; roulette renversée (\$12)

Total des mises: \$96.00

LES CLUBS PRIVÉS AU "CHOC DES IDÉES"

Le problème des clubs privés au Québec fera l'objet de l'émission "Le Choc des Idées" sur le réseau TVA cet après-midi à 3 heures. A cette émission, les participants seront Marcel Boily, président du Mouvement pour l'abolition des clubs privés sur les territoires de la Couronne, le docteur René Gobeil, président des "outfitters" du Québec, Henri Poupart, notre ancien collègue de Québec-Press, maintenant chroniqueur de Chasse et de Pêche au quotidien la Presse, et Jean-Paul Roy, président d'un club privé (Le Prime) situé près de Rimouski.

Le modérateur de cette émission sera Alain Stanké.

en piste

A BLUE BONNETS

UNSCRITS AUJOURD'HUI

PREMIERE COURSE — AMBLE A RECLAMER: \$3,000. BOURSE: \$1,200.

| | | | | | |
|-------------------|--------------|-------|------|-------|------|
| 5—Stone Patch | L. Dube | 4 7 3 | 2:08 | 4 5 9 | 5-2 |
| 9—Vivi Noc | D. Normandin | 2 8 1 | 2:08 | 6 4 4 | 3-1 |
| 7—Straight Talk | M. Lachance | 8 1 5 | 2:06 | 7 4 8 | 4-1 |
| 8—Golden Michelle | pas nommé | 5 1 3 | 2:06 | 4 4 5 | 9-2 |
| 1—Leadam Scotty | G. Paquette | 1 1 4 | 2:08 | 6 4 4 | 5-1 |
| 2—Meadow Jacob | S. Grise | 1 4 4 | 2:12 | 1 2 2 | 6-1 |
| 4—Phillo | S. Boucher | 6 4 7 | 2:04 | 3 0 1 | 8-1 |
| 6—Karo Herbert | R. Ponton | 6 4 4 | 2:06 | 6 3 4 | 8-1 |
| 3—Reserve Limits | pas nommé | 5 5 4 | 2:07 | 5 3 0 | 10-1 |

A.E.: Riverview George — Y. Poirier

DEUXIEME COURSE — AMBLE N.G. de \$175 PAR DEPART. BOURSE: \$1,700.

| | | | | | |
|-------------------|---------------|-------|------|-------|-----|
| 2—Walkill Ensign | M. Picard | 1 4 2 | 2:06 | 4 4 1 | 5-2 |
| 8—Revel Black | Y. Gamache | 3 4 3 | | 3 1 6 | 3-1 |
| 4—Goldies Tar Boy | pas nommé | 4 3 7 | 2:06 | 3 3 8 | 4-1 |
| 3—Lonesome Valley | R. Seaman | 6 2 4 | 2:07 | 2 4 2 | 9-2 |
| 6—Moon Volo | Y. Desjardins | 3 1 3 | 2:07 | 3 5 5 | 5-1 |
| 5—David A. Brook | W. Cross | 7 8 9 | 2:06 | 5 4 6 | 6-1 |
| 1—Miss Green | G. Beaulieu | 2 8 4 | 2:07 | 4 5 6 | 8-1 |
| 7—Gaily Mir | T. Miller | 9 6 5 | 2:07 | 3 6 4 | 8-1 |

TROISIEME COURSE — AMBLE GAGNANTS DE PLUS DE \$5,000. BOURSE: \$3,500.

| | | | | | |
|-----------------|-------------|-------|------|-------|-----|
| 3—Beau Regard | R. Samson | 1 2 1 | 2:03 | 6 2 4 | 2-1 |
| 4—Rite Retort | B. Côté | 4 4 1 | 2:03 | 6 6 9 | 5-2 |
| 5—Waiata | J.P. Morel | 1 2 1 | 2:05 | 5 1 1 | 3-1 |
| 2—Ladnon Shadow | M. Lachance | 1 7 4 | 2:04 | 7 1 1 | 5-1 |
| 1—The Goat | J. Hébert | 6 1 1 | 2:03 | 8 6 3 | 6-1 |

QUATRIEME COURSE — TROT A RECLAMER: \$7,000. BOURSE: \$1,800.

| | | | | | |
|----------------|---------------|-------|------|-------|-----|
| 2—Mabrouk | J. Hébert | 2 1 4 | 2:09 | 4 5 3 | 5-1 |
| 1—Demons Seven | A. Hanna | 6 3 3 | 2:07 | 4 2 7 | 3-1 |
| 4—Aqua Duke | L. St-Jacques | 1 3 5 | 2:07 | 2 5 9 | 4-1 |
| 3—Wyncrest Tom | pas nommé | 3 1 2 | 2:07 | 3 1 5 | 9-2 |
| 6—Sockit To Me | N. Bardier | 5 2 1 | 2:07 | 5 0 1 | 5-1 |
| 5—Confused Mir | A. Deguisse | 6 5 4 | 2:05 | 5 3 4 | 6-1 |

CINQUIEME COURSE — AMBLE A RECLAMER: \$13,000. BOURSE: \$2,400.

| | | | | | |
|--------------------|--------------|-------|------|-------|-----|
| 7—Oneida Jessie | M. Lachance | 3 4 1 | 2:02 | 7 4 2 | 5-2 |
| 3—Bonny Strathair | J.P. Morel | 2 5 1 | 2:03 | 9 3 7 | 3-1 |
| 4—Pec | S. Boucher | 3 2 1 | 2:04 | 7 3 4 | 4-1 |
| 5—Davey S. Hal | M. Pelletier | 4 4 2 | 2:03 | 7 5 2 | 9-2 |
| 1—Mischievous Mood | M. Giguere | 7 5 3 | 2:03 | 9 2 5 | 5-1 |
| 6—Transponder | O. Patry | 7 6 5 | 2:03 | 7 6 2 | 6-1 |
| 2—Emmett Lobell | Y. Gamache | 6 6 1 | 2:05 | 4 0 2 | |

SIXIEME COURSE, AMBLE, A RECLAMER \$7,000. BOURSE: \$1,800.

| | | | | | |
|---------------------|---------------|-------|------|-------|-----|
| 1—Steady Penny | D. Normandin | 2 1 1 | 2:05 | 4 8 4 | 5-2 |
| 5—Sonny Dale Chief | R. Samson | 1 1 3 | 2:04 | 9 7 8 | 3-1 |
| 4—Teen Queen | R. Bruyere | 3 5 2 | 2:04 | 4 2 4 | 4-1 |
| 3—Count Royal | — | 4 3 7 | 2:06 | 7 3 5 | 9-2 |
| 2—Lucky Q. | A. Boucher | 8 6 3 | 2:05 | 4 6 8 | 5-1 |
| 6—Mr. Cecil Express | K. Flaro | 5 8 4 | 2:06 | 6 4 3 | 6-1 |
| 8—Bux Mont Pride | — | 6 4 5 | 2:04 | 2 1 3 | 8-1 |
| 7—Hootin Homestead | M. Polowanch. | 3 4 7 | 2:03 | 5 6 5 | 8-1 |

SEPTIEME COURSE, AMBLE, N.G. DE \$5000. PAR DE PART. BOURSE: \$3,300.

| | | | | | |
|------------------|--------------|-------|------|-------|-----|
| 2—Ovar Dares | R. Samson | 1 1 1 | 2:03 | 8 3 3 | 5-2 |
| 1—Pier Mac | M. Brosseau | 2 6 3 | 2:04 | 4 8 8 | 3-1 |
| 3—Barbara Ann D. | M. Pelletier | 1 5 1 | 2:05 | 7 7 2 | 4-1 |
| 4—Pay Meadow | — | 2 3 2 | 2:02 | 5 6 2 | 9-2 |
| 6—Shreik | J. Hébert | 8 1 6 | 2:01 | 2 0 3 | 5-1 |
| 5—Mary Sirrah | B. Côté | 3 3 1 | 2:04 | 6 6 6 | 6-1 |
| 7—Sidney Frost | M. Picard | 6 1 1 | 2:05 | 7 2 3 | 8-1 |

HUITIEME COURSE, AMBLE, N.G. DE \$275 PAR DE PART. BOURSE: \$2,300.

| | | | | | |
|------------------|--------------|-------|------|-------|-----|
| 5—Ikey N. | J.P. Morel | 3 5 2 | 2:05 | 4 2 6 | 5-2 |
| 4—Caroldon Blue | Y. Gamache | 5 8 4 | 2:05 | 1 1 6 | 3-1 |
| 7—Mr. Coal | J.P. Charron | 6 2 3 | 2:05 | 3 8 2 | 4-1 |
| 8—Markie Dares | A. Hanna | 1 1 9 | 2:06 | 5 3 2 | 9-2 |
| 6—Madge Magic | J. Hébert | 2 3 2 | 2:07 | 6 7 7 | 5-1 |
| 2—Bethel Champ | P. Robillard | 4 5 7 | 2:07 | 2 7 5 | 6-1 |
| 1—Another Red | M. MacDonald | 6 1 7 | 2:03 | 5 5 7 | 8-1 |
| 3—Miss Lady Byrd | G. Gendron | 7 8 7 | 2:06 | 3 2 8 | 8-1 |

NEUVIEME COURSE, AMBLE, HANDICAP, BOURSE: \$5,000.

| | | | | | |
|-------------------|--------------|-------|------|---------|-----|
| 4—Romford Hanover | S. Grise | 3 1 2 | 2:03 | 8 8 3 | 8-5 |
| 5—Bret Flicka | N. Jones | 2 2 1 | 2:02 | 12 10 7 | 2-1 |
| 3—Armbr Kevin | B. Côté | 1 4 2 | 2:02 | 9 4 3 | 3-1 |
| 2—Bravo Angus | — | 2 5 6 | 2:02 | 5 6 5 | 4-1 |
| 1—Dashing Dancer | D. Normandin | 1 4 3 | 2:03 | 8 4 1 | 6-1 |

DIXIEME COURSE, AMBLE, N.G. DE \$250. PAR DE PART. BOURSE: \$2,200.

| | | | | | |
|-------------------|--------------|-------|------|-------|------|
| 3—Spring Frost A. | D. Normandin | 1 1 1 | 2:07 | 3 1 1 | 5-2 |
| 9—Magic Moment | A. Hanna | 1 1 5 | 2:04 | 5 3 4 | 3-1 |
| 5—Mt. T. Byrd | J. Hébert | 6 3 4 | 2:06 | 2 8 8 | 4-1 |
| 7—Hey Dere | — | 9 2 2 | 2:05 | 2 5 3 | 9-2 |
| 4—Rebel Audra | — | 3 5 5 | 2:06 | 3 2 3 | 5-1 |
| 1—Stopm | Y. Poirier | 5 3 4 | 2:04 | 4 5 4 | 6-1 |
| 2—Disband | G. Lachance | 5 4 3 | — | 5 4 3 | 8-1 |
| 8—Red Flicka | V. Bourgon | 4 8 5 | 2:07 | 2 3 3 | 8-1 |
| 6—Top Deck Lobell | P. Robillard | 4 7 2 | 2:05 | 4 7 7 | 10-1 |

| | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | F | O | N | C | I | E | R | E | M | E | N | T |
| 2 | R | I | E | N | P | A | T | I | N | E | R | |
| 3 | A | S | P | E | R | I | T | E | S | R | I | |
| 4 | N | E | M | E | E | T | A | G | E | S | | |
| 5 | C | U | T | I | C | U | L | E | N | I | T | |
| 6 | I | S | I | D | O | R | E | L | O | D | E | |
| 7 | S | E | R | E | N | I | S | S | I | M | E | |
| 8 | A | M | E | N | E | R | E | S | | | | |
| 9 | T | E | T | R | A | E | D | R | E | S | B | |
| 10 | I | N | O | I | S | E | A | U | A | U | | |
| 11 | O | T | E | N | T | M | I | S | E | R | E | |
| 12 | N | D | P | I | L | E | L | E | S | E | | |



LA LASSIE DE MACDONALD

Meilleurs Souhaits

A QUI SERT LA DIVISION SYNDICALE ?

AFFIDAVIT

Nous, soussignés, Jacques Landry et Maurice Pouliot, permanents syndicaux, respectivement résidant et domiciliés au 22, rue Marchand et au 288 boulevard Iberville, dans la cité de Repentigny, district de Joliette, étant dûment assermentés sur les Saints Evangiles, déclarons ce qui suit:

1. Samedi soir, le 18 novembre 1972, lors d'une réception tenue au Hilton Hotel, Dorval, par la Corporation des Maîtres Mécaniciens en Tuyauterie du Québec Inc., les représentants de ladite corporation, M. Thomas O'Connell, Président du Comité de relations ouvrières, et M. Julien Demers, Président de la section de Montréal, en présence de M. Claude Cadorette, ingénieur et Président provincial, et des soussignés, ont déclaré qu'ils préféreraient voir trois centrales syndicales à la table de négociations plutôt qu'une seule, et ce parce que ça ferait l'affaire des patrons;

2. Ils ont de plus déclaré qu'ils préféreraient voir trois centrales syndicales qui ne s'entendent pas à une seule centrale parce qu'alors, le gouvernement devrait intervenir pour trancher le débat, ce qui signifierait ou bien que le décret actuel serait prolongé ou bien qu'un nouveau décret serait imposé aux parties;

3. Nous croyons, suivant ces conversations, que la présence de trois centrales syndicales qui auraient droit de parole et de vote à la table de négociations empêcherait une négociation avantageuse pour les salariés de la construction et forcerait le gouvernement à imposer un décret, ce qui ferait le jeu des patrons et causerait un tort immense aux salariés de la construction.

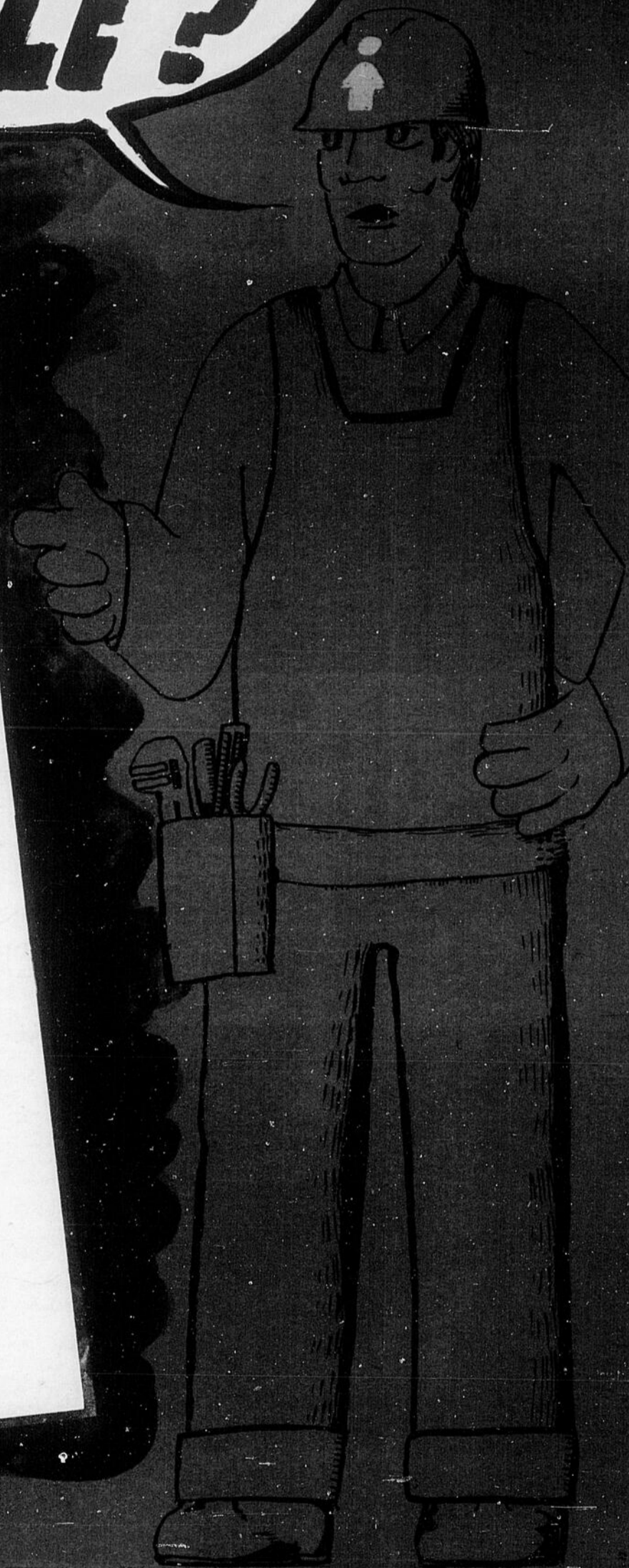
EN FOI DE QUOI, NOUS AVONS SIGNE,
ce 23ième jour de novembre, 1972,
à Montréal,

Jacques Landry
Jacques Landry

Maurice Pouliot
Maurice Pouliot

Assermenté devant moi à
Montréal, ce 23 novembre
1972.

Commissaire de la loi
Commissaire à l'assermentation
pour le district de Montréal.



DANS LA CONSTRUCTION

LA VRAIE FORCE

FTQ